

Omar Aktouf

Professeur titulaire Management, HEC, Montréal

(1987)

**Méthodologie des sciences sociales
et approche qualitative
des organisations**
*Une introduction à la démarche classique
et une critique*

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web : <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.

Courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Omar Aktouf.

[Professeur titulaire Management, HEC, Montréal]

Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. *Une introduction à la démarche classique et une critique.* Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 1987, 213 pp.

M Omar Aktouf, professeur titulaire Management, HEC, Montréal, nous a accordé le 19 février 2006 son autorisation de diffuser ce livre sur le portail *Les Classiques des sciences sociales*.



Courriel : Omar.Aktouf@hec.ca ou: oaktouf@sympatico.ca.

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRÉ (US letter), 8.5'' x 11''

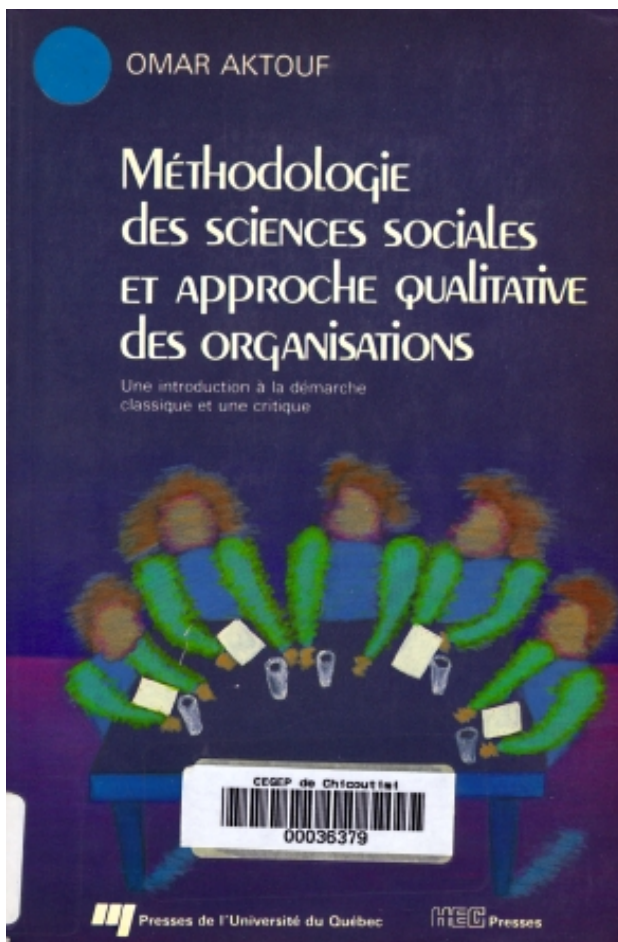
Édition complétée le 9 juin, 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Omar Aktouf

Méthodologie des Sciences sociales et approche qualitative des organisations

Une introduction à la démarche classique et une critique.



Couverture : Jocelyne Faucher

Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations

[Retour à la table des matières](#)

S'adressant aussi bien au néophyte qu'à l'initié qui s'interroge sur les conditions et possibilités d'une méthode de recherche moins entachée de quantitativisme, ce livre se veut à la fois une introduction à la méthodologie, une critique et une réflexion sur la conduite de la recherche dans les domaines de l'humain et du social, en particulier des organisations. L'auteur y tente une synthèse des traditions européennes et américaines en la matière ainsi qu'un dépassement de ce qu'il appelle la *mathématisation de la réflexion* au profit d'un *modèle plus humaniste* dont il esquisse les contours phénoménologiques et anthropologiques. Il met largement à profit ses propres expériences de recherche, notamment celles se basant sur l'approche ethnographique des entreprises (culture et représentations) et sur l'observation participante.

Omar Aktouf est professeur agrégé en management à l'École des hautes études commerciales de Montréal. Titulaire de diplômes de maîtrise en psychologie industrielle, en gestion-économie à l'INPED (Algérie) et en administration des affaires aux H.E.C. à Montréal, il a complété ses études de doctorat en management tout en ayant accumulé une expérience de près de dix années en entreprises et de quinze années de recherche-enseignement. Il a déjà publié plusieurs articles et ouvrages sur les relations hommes-organisations.

Table des matières

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE :

LE MODÈLE CLASSIQUE : UNE PRÉSENTATION ET UNE POSSIBILITÉ
DE DÉPASSER LA MATHÉMATISATION DE LA RÉFLEXION

1. Quelques définitions classiques : le mémoire, la science, le travail scientifique

- I. Le mémoire : définitions
- II. La science dans le modèle classique : généralités, définitions
- III. Le travail de recherche classique

2. Les approches, les cadres et le vocabulaire dans le modèle classique

- I. Les différentes approches
- II. Les grands cadres de l'approche scientifique classique
- III. Le vocabulaire scientifique

3. La méthodologie et le modèle classique

- I. La méthode, la méthodologie
- II. Les principales méthodes en sciences sociales
- III. Les différents types de problèmes de recherche
- IV. Les variables : types et définitions

4. Un synopsis du modèle classique

- I. Le cycle de la recherche
- II. Les étapes de la recherche
- III. Le plan de recherche

5. La problématique d'une recherche dans le modèle classique

- I. De l'idée de recherche au problème : la définition du sujet
- II. L'élaboration du problème
- III. Le cadre théorique et la revue de la littérature

6. Le modèle classique et l'hypothèse dans la recherche

- I. L'hypothèse dans la recherche : définitions, origines
- II. Les types d'hypothèses et les rôles de l'hypothèse
- III. Les critères, les hypothèses nulle et alternative, la formulation

7. Le milieu d'enquête dans le modèle classique

- I. [L'univers de la recherche : la population d'enquête](#)
- II. [L'échantillon, l'échantillonnage](#)

8. Les données dans le modèle classique

- I. [Les données dans la recherche](#)
- II. [L'instrument de recherche](#)
- III. [Les principaux instruments en sciences sociales](#)
- IV. [Les notions de fidélité et de validité](#)

9. L'interview dans la recherche classique

- I. [Définitions et types d'interviews](#)
- II. [La conduite de l'interview](#)

10. Le modèle classique et le questionnaire de recherche

- I. [Le questionnaire : définitions](#)
- II. [La construction d'un questionnaire](#)

11. Le modèle classique et le travail sur le terrain

- I. [La pré-enquête](#)
- II. [Le pré-test](#)
- III. [L'enquête sur le terrain](#)

12. Une technique fondamentale : l'analyse de contenu

- I. [Définition](#)
- II. [Les types d'analyse de contenu](#)
- III. [Les étapes de l'analyse de contenu](#)
- IV. [Une illustration](#)

13. Les étapes finales dans le modèle classique

- I. [La préparation des données](#)
- II. [Le dépouillement d'un questionnaire](#)
- III. [L'analyse et l'interprétation](#)
- IV. [Les conclusions](#)

DEUXIÈME PARTIE :

VERS UN MODÈLE PLUS HUMANISTE DANS L'APPROCHE QUALITATIVE ?

14. L'humain, le travail humain et la question de la méthode

- I. [À propos des sciences humaines et de l'approche organisationnelle](#)
- II. [Le travail humain, la méthode et la science des personnes](#)

15. Une méthode de terrain et d'étude clinique à promouvoir

- I. [De l'anthropologie à l'observation participante](#)
- II. [La collecte des données : problèmes de validité d'enquête](#)
- III. [L'application : les conditions et les exigences](#)

16. Une méthode qualitative et une grille d'analyse

- I. [Les questions de validité d'analyse](#)
- II. [La procédure d'interprétation](#)

[BIBLIOGRAPHIE](#)

Remerciements

[Retour à la table des matières](#)

L'auteur tient à remercier les services du développement pédagogique de l'UQTR et la Direction de la recherche de l'École des hautes études commerciales de Montréal pour leur soutien lors de la préparation des versions préliminaires et finales du présent ouvrage.

Il tient aussi à exprimer toute sa gratitude à Nylda Aktouf pour ses patientes révisions et remarques et à Lorraine Gagnon pour la minutie de son travail de mise en forme et de corrections.

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

L'idée de préparer un ouvrage d'introduction à la méthodologie de la recherche en sciences sociales vient de ce que nous avons été confronté, depuis plusieurs années, à l'absence d'appui pédagogique à la fois didactique et suffisamment abordable pour initier des néophytes au travail de recherche, d'une part, et éviter, d'autre part, des abus et des amalgames qui visent à maintenir une vision mécaniste-positiviste et physicaliste-quantitativiste des sciences sociales, tout particulièrement dans le domaine de l'étude des organisations.

La plupart du temps, les ouvrages consacrés à ce sujet sont soit trop quantitatifs, soit trop « épistémologiques », soit encore trop spécialisés. Ce que nous voulons faire ici c'est essentiellement d'essayer d'éviter chacun de ces travers et de proposer une introduction à la méthodologie qui puisse permettre l'accès à la recherche sans être déjà spécialisé dans un domaine particulier, ni être féru d'épistémologie, ni être un statisticien chevronné, tout en établissant quelques ponts et synthèses — que nous souhaitons heureux — entre les traditions européennes et nord-américaines en la matière.

Nous voulons également présenter une méthodologie qui ne soit pas de l'analyse de données (même déguisée) comme c'est souvent le cas.

Notre objectif est de couvrir toute cette distance, précisément, entre le moment où commence à germer l'idée de recherche et le moment où l'on a enfin entre les mains les données qu'il faut alors commencer à traiter et à analyser.

Nous voulons, dans une première partie, conduire le futur chercheur depuis la définition du problème à étudier jusqu'à la passation de son instrument d'enquête et la collecte des informations brutes, tout en l'avertissant des insuffisances et abus majeurs inhérents à chaque méthode. Dans une seconde partie, nous voulons tenter une ouverture vers ce qui nous semble plus adéquat en matière de recherches sur le social et l'humain dans l'organisation.

Il est certainement au moins aussi important et aussi difficile — sinon plus — de mener à bien la préparation et la conduite d'une recherche, que d'en traiter, de façons même très sophistiquées, les résultats.

Le présent travail vise donc à fournir l'essentiel de la matière à couvrir dans la préparation de chercheurs, de praticiens d'études sociales ou d'étudiants finissants en programmes universitaires qui doivent, en étape finale, présenter un mémoire, une thèse ou un rapport d'étude sur un sujet précis relevant de leur discipline.

Il s'agit de permettre à de jeunes chercheurs d'être capables de faire un usage systématique des connaissances acquises en vue de mieux comprendre et de mieux intervenir sur des aspects particuliers de leur domaine.

L'objectif général est aussi d'ordre pratique : faire en sorte que le futur chercheur puisse préparer, élaborer et conduire une activité de recherche (ou d'intervention un tant soit peu rigoureuse) sur une situation réelle et devant déboucher sur une action.

Par ailleurs, nous voulons développer et élargir les horizons d'application de l'outil statistique / quantitatif et donner un minimum de culture générale nécessaire au chercheur de tout niveau (et à toute personne) ayant pour tâche d'intervenir sur des situations après études préalables. Le tout étant susceptible de relativiser, voire de faire reculer, la trop envahissante « mathématisation de la réflexion » à laquelle nous assistons de plus en plus dans nos domaines : s'évertuer à tout exprimer et analyser en termes de rapports, de coefficients, d'équations, de distributions, de « modèles »... quantitatifs pour mieux paraître « scientifique ».

De façon plus précise, nous partirons de la notion de mémoire, ses exigences et ses limites, pour ensuite parcourir pas à pas, dans le sens de son déroulement logique, l'ensemble du processus de l'étude « classique »¹ d'un sujet, depuis la simple idée de recherche jusqu'au traitement des données.

Il doit cependant bien être admis que le présent ouvrage n'est nullement un traité de statistiques appliquées ou d'analyse de données. Il sera en ce sens, fort peu technique et presque pas quantitatif.

Il s'agit de l'étude de ce qu'est, selon le modèle « classique » d'abord, la démarche de recherche et de ce qu'est la façon (la méthode) avec laquelle on peut prétendre effectuer un travail qui en soit le plus proche possible. Ce sera, ensuite,

¹ « Classique » dans le sens du « modèle orthodoxe » (tel que défini en particulier par M. Audet *et al.*, « Science et résolution de problèmes... », *Philosophie des Sciences Sociales*, 16, 1986, p. 409-440) considérant « la » science comme une, objective, extérieure, s'appliquant à des « objets » neutres etc. Modèle dont nous ne partageons le bien-fondé qu'en tant qu'appliqué à des domaines relevant des sciences de la nature, domaine pouvant comprendre des objets inertes, constants, isolables...

un essai d'indication de ce que pourrait être un modèle plus humaniste de recherche sur les faits humains.

Il faut signaler qu'une portion substantielle de la première partie s'inspire (parfois très directement) de l'ouvrage — fondamental — de R. Pinto et M. Grawitz (1969) y compris, souvent, les exemples choisis.

Il est bien entendu que notre travail est redevable à beaucoup d'autres prédécesseurs en la matière : Albou, Althusser, Mucchielli, Faverge, Tremblay, Mitroff, Churchman, Bourdieu, Cooper, Bouchard, Kaplan, Kerlinger, Devereux ... dont l'inspiration est inévitable.

Par ailleurs, le lecteur devra noter que la fragmentation et la séparation des différents éléments constitutifs du travail de recherche (depuis les types de problèmes, les genres de variables ... jusqu'aux différentes méthodes, techniques ...) ne se justifient que pour les besoins de l'exposé. Il convient de les voir comme des parties, des séquences, des moyens opératoires ... qui peuvent parfaitement coexister, se recouper, se réaliser en parallèle, ou se compléter mutuellement.

Il est également à signaler que la bibliographie présentée est le résultat d'un choix délibéré, dicté par le souci de mettre à la disposition du futur chercheur un éventail aussi vaste que possible des ouvrages les plus fondamentaux — en particulier ceux des auteurs cités tout au long du texte — qu'ils soient d'ordre général ou à caractère plus spécialisé. C'est un outil que nous avons voulu à l'usage du plus grand nombre, quitte à tomber dans un inévitable éclectisme.

Enfin, nous insistons sur le fait que nous ne visons que *l'initiation* à l'essentiel du modèle classique et à quelques éléments d'une nécessaire critique ; il est donc évident que nous assumons le risque d'être parfois approximatif, parfois trop général ou encore naïf et en marge des débats de fond concernant la science, le qualitatif et le quantitatif, le sens commun et le scientifique, l'idéologie et la science... ou même encore d'être en deçà des stades avancés et des progrès de pointe, récents, de telle ou telle technique particulière ... L'objectif n'est pas là, il est dans le tour d'horizon le plus simple, à la fois critique et utile au chercheur débutant.

PREMIÈRE PARTIE

LE MODÈLE CLASSIQUE : UNE PRÉSENTATION ET UNE POSSIBILITÉ DE DÉPASSER LA MATHÉMATISATION DE LA RÉFLEXION

1.

Quelques définitions classiques : le mémoire, la science, le travail scientifique

[Retour à la table des matières](#)

Nous voulons, dans ce premier chapitre, explorer rapidement le domaine des grandes définitions classiques générales en matière d'initiation à la recherche. C'est ainsi que, nous semble-t-il, le premier jalon à poser est celui de bien s'entendre sur la nature du produit auquel doit aboutir le futur chercheur lors des premiers pas dans sa carrière. Ce produit, généralement un rapport de recherche sanctionnant des études de deuxième cycle, porte le nom de *Mémoire*, par distinction avec *thèse*, terme qui, lui, est réservé aux travaux plus ambitieux, dits de troisième cycle. Les caractéristiques de la thèse sont de concourir à l'avancement des sciences. C'est un travail dont l'aboutissement doit être marquant non seulement par sa rigueur, mais aussi par son originalité ; il doit contribuer à l'édifice scientifique. C'est une sorte de découverte personnelle que devrait avoir effectuée le chercheur dont la tâche sera alors essentiellement de la faire admettre par la communauté scientifique. Et, pour prétendre à cette découverte personnelle, le chercheur devra avoir couvert l'ensemble de l'état des connaissances sur son sujet. Il doit, selon la formule consacrée, prouver qu'il en sait autant que n'importe qui dans le monde sur son domaine avant de se lancer dans des apports particuliers...

Tout travail de recherche devrait-il remplir les mêmes exigences et viser les mêmes buts ?

Peut-on, autrement, prétendre tout de même à une œuvre scientifique ?

Qu'est-ce au juste qu'un mémoire ou une thèse de deuxième cycle ? Qu'en attend-on ?

Que sont la science et le travail scientifique selon le modèle classique ?

I — LE MÉMOIRE : DÉFINITIONS

[Retour à la table des matières](#)

Nous retenons ici le mémoire comme genre général de rapport de recherche appliquée et comme première étape que franchit le nouveau et futur chercheur. Le mémoire représente l'un des premiers pas dans les travaux prétendus de caractère scientifique. On peut se demander quelle en est au juste la nature, le rôle, la portée...

- Ce n'est pas un *récit* car on doit démontrer quelque chose, prouver, argumenter, analyser, proposer, recommander...
- Ce n'est pas un *rapport* dans le sens *compte rendu*, car il suppose un effort d'investigation et de compréhension derrière l'apparence des faits observés.
- Ce n'est pas une *description* car, au mieux, on ne ferait que du travail journalistique, superficiel. Dans un mémoire, il ne s'agit pas de décrire pour décrire, mais de décrire pour passer au gros du travail qui consiste à analyser, mesurer, comparer, évaluer, interpréter...
- Ce n'est pas non plus une *thèse* car une thèse est un apport supplémentaire et original à la connaissance scientifique dans une discipline particulière. Cela dépasse assez largement les prétentions d'un mémoire ou même, souvent, de toute recherche appliquée.

Si ce n'est ni raconter, ni rapporter, ni décrire, ni rédiger une thèse, alors qu'est-ce qu'un mémoire ?

D'après les dictionnaires de langue française, le mémoire est une « dissertation » scientifique ou littéraire. Nous pouvons retenir deux termes essentiels dans cette définition : dissertation et scientifique.

Dissertation implique, en tant que genre littéraire :

- de traiter un sujet précis,
- d'en parler en connaissance de cause (avoir une certaine connaissance préalable sur le sujet),
- d'appliquer des connaissances pour développer le sujet traité et émettre des idées originales, personnelles, plus « avancées »...

Scientifique quant à lui, implique (au sens classique toujours) :

- la connaissance des règles et normes scientifiques,
- l'application de ces normes et règles au sujet traité,
- la rigueur et l'exactitude dans le traitement,
- les preuves et la démonstration de ce qui est affirmé ou avancé...

En bref, nous dirions que le mémoire, tout en étant un genre mineur, ne fait pas moins partie intégrante du travail de recherche. C'est, dans les grandes lignes, une application d'un ou de plusieurs champs de connaissance (par exemple, la science économique) à un aspect de la réalité (thème précis du mémoire) pour en comprendre les mécanismes, caractéristiques, dysfonctions, difficulté ... et suggérer par voie d'analyse et de démonstration une ou plusieurs possibilités d'amélioration, de correction, de meilleure utilisation... selon la nature du sujet traité.

II — LA SCIENCE DANS LE MODÈLE CLASSIQUE : GÉNÉRALITÉS, DÉFINITIONS

[Retour à la table des matières](#)

Poincaré disait que la science est un processus de connaissance destiné à permettre à l'homme de « commander à la Nature tout en lui obéissant »... Nous n'entrerons évidemment pas dans toute la complexité des multiples définitions de la science, mais nous retiendrons au moins que la science a pour but d'établir adaptation et harmonie entre l'homme et la nature ¹. La nécessité biologique pour l'homme, de contrôler et d'influencer son environnement n'est un secret pour personne. Mais, pour exercer ce contrôle, pour *commander*, il faut aussi comprendre, analyser,

¹ Nous verrons plus loin, notamment dans la seconde partie, que tout n'est pas à prendre sans nuances dans le genre de définitions que nous donnons. Nous restons d'ailleurs volontairement positiviste, le but étant d'initier le néophyte à l'essentiel de ce que nous appelons modèle classique.

respecter les lois naturelles, donc leur *obéir*. La science, n'est au fond, rien d'autre que ce perpétuel va-et-vient entre le savoir humain et les questions-énigmes de la nature.

La science est connaissance, mais connaissance jamais achevée. C'est un processus constant de construction-questionnement de nos savoirs. Mais toute connaissance n'est pas science et ne peut l'être d'après l'acception classique d'une connaissance qui est :

- *Objective* : démontrable, vérifiable... (rapport d'extériorité totale entre l'observateur et l'objet d'observation).
- *Exacte* : subissant avec succès toute mise à l'épreuve, conforme aux normes et règles de mesure et d'observation de la discipline mise à l'œuvre.
- *Communicable* : établie dans des normes telles que l'ensemble de la communauté scientifique puisse en prendre connaissance et l'évaluer.
- *Évolutive* : portant en elle-même ses propres conditions de progrès et d'approfondissements : un savoir n'est jamais fini, ni bouclé, aussi partiel et aussi local soit-il...

III.— LE TRAVAIL DE RECHERCHE CLASSIQUE

[Retour à la table des matières](#)

On peut définir le travail de recherche scientifique classique comme étant un effort analytique, rigoureux, progressif et systématique d'éclaircissement d'une situation, d'un fait ou d'un ensemble de faits à l'aide d'outils et de techniques spécifiques. Cet effort va de l'identification et la définition du problème jusqu'à l'aboutissement à une ou plusieurs solutions ou possibilités de dépassement de la situation initiale (meilleure connaissance, correction, amélioration, transformation ...). C'est donc ainsi un travail qui peut prendre de quelques heures à plusieurs années, voire plusieurs décennies avant d'aboutir. Néanmoins, quel qu'il soit, il se base toujours sur des préalables et des exigences hérités des sciences de la nature et qui sont :

A – Les préalables

- Maîtrise d'un ensemble de connaissances liées à un champ précis de la science (ex. : la science économique).

- Maîtrise des plus importantes théories explicatives (même contradictoires) propres au champ en question (ex. : la théorie du profit naturel de A. Smith et celle de la plus-value de K. Marx).
- Maîtrise d'un certain nombre d'outils propres à recueillir de façon rigoureuse les données à étudier.
- Maîtrise d'instruments de vérification et de collecte de données non directement observables.
- Maîtrise de certains outils de traitement et d'analyses de données aussi bien qualitatives que quantitatives...

B – Les exigences

- *Unité et clarté du sujet traité* : ce qui est soumis à l'étude ou à l'analyse doit être bien individualisé et identifié.
- *Rigueur de la démarche* : méthode et techniques conformes aux normes scientifiques.
- *Logique de la démarche* : la rigueur ne suffit pas toujours, encore faut-il que les différentes étapes et parties de la recherche s'articulent les unes aux autres selon une logique explicite et évidente.
- *Justification des outils*, techniques, instruments ... qui sont retenus.
- *Justification de la pertinence* des types de données recueillies par rapport au problème traité.
- *Justification du choix des lieux*, personnes ... auprès de qui ces données sont recueillies.
- *Preuves des résultats avancés*, de leur authenticité, leur exactitude ...
- *Preuves de généralisations* possibles des principaux résultats, dans des conditions équivalentes à celles de la recherche entreprise.
- *Justification des interprétations* données aux résultats obtenus et précision des cadres de références scientifiques ayant conduit à ces interprétations.

Nous allons essayer tout au long de ce livre de développer ces préalables et ces exigences, afin de respecter au mieux les critères d'une recherche. Mais qu'est ce que la recherche ?

La recherche scientifique, que ce soit dans le cadre d'un mémoire, d'une thèse ou toute autre forme de travail à caractère académique, consiste, à partir d'une interrogation, d'une énigme, d'une insuffisance de compréhension d'un phénomène, d'un vide dans une théorie... à construire une articulation complète de cette interrogation de façon à la transformer en questions qui peuvent être renseignées et traitées dans le cadre d'un champ de connaissance précis (telle la science économique par exemple).

La recherche est donc une contribution, aussi petite ou modeste soit-elle, à l'édifice des connaissances générales sur les différents aspects de la réalité.

Elle a pour objet général :

L'analyse des faits, dans le cadre d'une ou de plusieurs théories connues, à l'aide de concepts déterminés, afin de dégager des lois permettant de construire un ou plusieurs modèles figurant le réel étudié et rendant compte de ses mécanismes, ses particularités, ses dysfonctions... et, par la même occasion, enrichissant le champ de connaissances mis en œuvre.

C'est la mise en évidence de constantes et d'invariants liés à un problème donné qui intéresse le chercheur. Le fugace ou le conjoncturel ne peut constituer une base de connaissances et ne peut prétendre à la généralisation qui caractérise nécessairement le travail scientifique du modèle classique. « Il n'y a de science que du général », se plaît-on à répéter depuis Aristote...

2.

Les approches, les cadres et le vocabulaire dans le modèle classique

I — LES DIFFÉRENTES APPROCHES

[Retour à la table des matières](#)

Il n'existe pas une seule et même façon d'approcher la réalité ou d'en rendre compte, même dans le travail dit scientifique. D'après ce que l'on sait des différentes façons d'envisager et de conduire ce travail, on peut, selon C.W. Churchman (1971), recenser quatre grands systèmes plus ou moins universels. Chacun de ces systèmes serait lié à la démarche globale d'un philosophe donné qui a, par son œuvre, influencé les grands courants de pensée.

Le premier système est celui que l'on peut rattacher à Leibniz (philosophe et mathématicien allemand, 1646-1716). Purement formel et théorique, ce système reste avant tout déductif (du général au particulier). Il prétend tout expliquer à partir d'éléments primordiaux simples, combinés avec rigueur selon la méthode du rationalisme mathématique. Ce système ne se réfère pas à l'expérience, mais plutôt au raisonnement correctement conduit. En philosophie spéculative et en mathématiques pures, il reste tout à fait valide mais cette validité est considérablement réduite quand on s'intéresse à une situation réelle concrète.

Le deuxième système scientifique serait, lui, caractérisé par l'approche dite lockienne (de Locke, philosophe anglais, 1632-1706). Ici, on rejette l'intellectualisme absolu pour privilégier un peu plus les sens, mais sans leur donner non plus le rôle central dans la connaissance. Celle-ci se situerait quelque part entre nos capacités de réflexion pures et le donné de nos organes des sens, de

notre expérience concrète. Là recherche se base ici sur l'exploitation rationnelle de l'expérience et de l'observation. La vérité scientifique est alors celle qui obtiendra le plus large agrément (consensus) au sein de la communauté scientifique.

Le troisième système qui concilierait les deux premiers est celui issu du courant kantien (de Kant, philosophe allemand, 1724-1804). Ce système préconise l'utilisation de plusieurs modèles ou théories à la fois (nous dirions aujourd'hui pluridisciplinaire). Pour lui, seule la science positive ou expérimentale conduit à la vérité, après élaboration à l'aide de raisonnements synthétiques.

Enfin, le quatrième système est dit hégélien (de Hegel, philosophe allemand, 1770-1831). Le système hégélien est basé sur la notion de dialectique : mouvement perpétuel, conflictuel et synthétique dans toute chose constituant l'univers. La vérité, dans sa constitution intellectuelle obéirait au même principe : elle naît de la confrontation des opposés dans un processus continu thèse-antithèse-synthèse.

L'examen rapide de ces quatre grands systèmes nous situe à peu près toutes les formes de démarches existantes dans la construction de la connaissance retenue par le modèle classique. En résumant ces systèmes, on obtient :

Le système leibnizien : hypothético-déductif

Partant d'une (ou plusieurs) hypothèses, on applique un raisonnement déductif, c'est-à-dire des dispositions générales, connues d'avance, à une situation particulière traitée (par exemple, le raisonnement en mathématiques ou en économétrie qui se base sur des hypothèses et des théorèmes généraux pour démontrer des relations entre variables particulières dans un cas spécifique).

Le système lockien : expérimentalo-inductif

Partant de situations et d'observations concrètes, on peut ensuite, à l'aide de la théorie et du raisonnement, construire des lois générales (la science biologique et la physique expérimentale en sont de bons exemples).

Le système kantien : synthétique-multimodal

Il essaie de réunir les démarches des deux systèmes précédents : allier les lois et raisonnements généraux des différents champs scientifiques à l'observation-expérimentation particulière et réaliser une synthèse qui, elle, constituera un progrès dans la connaissance (la sociologie et l'ethnologie ont recours à ce genre de démarche).

Le système hégélien : synthétique-conflictuel

Il soumet tout fait (ou série de faits) à étudier à l'analyse systématique de ses processus de formation qui sont tous soumis à la loi dialectique de l'affrontement des contraires. De ces affrontements naissent des synthèses qui, à leur tour, entrent en contradiction avec d'autres éléments et ainsi de suite... L'analyse de l'histoire à travers la lutte des classes en est une application (les classes dominantes de chaque mode de production, féodal, précapitaliste, capitaliste..., engendrent des classes antagonistes : bourgeoisie, prolétariat ...).

II — LES GRANDS CADRES DE L'APPROCHE SCIENTIFIQUE CLASSIQUE

[Retour à la table des matières](#)

On entend souvent parler (à propos d'un même sujet, d'une même matière, d'un même concept ...) d'approche à caractère rationaliste, ou idéaliste, ou matérialiste... ou encore structuraliste, fonctionnaliste... Nous appelons cadres ces arrière-fonds philosophiques ou doctrinaux ou même parfois idéologiques, qui, au delà et en plus des systèmes que nous venons de voir (qui sont plutôt des modes opératoires globaux de la science), caractérisent certaines manières d'opérer. Ces cadres servent à poser le système référentiel qui colorera la signification des phénomènes étudiés et leur interprétation. Il est donc très important d'en connaître un nombre minimum.

Nous ne verrons que les plus largement répandus, en matière d'organisations, parmi ces cadres ¹, soit :

- A – Le rationalisme.
- B – L'empirisme.
- C – Le matérialisme.
- D – Le fonctionnalisme.

¹ Voir, pour un exposé plus large de ces cadres, dénommés paradigmes dans l'approche des organisations : F. Séguin et J.-F. Chanlat, *L'analyse des organisations — Une anthologie sociologique*, Montréal, Éditions Préfontaine, 1983.

A – Le rationalisme

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un cadre basé sur la raison (« ratio ») et ses capacités pures, intrinsèques. Le rationalisme est né d'une longue tradition qui remonte aux anciens Grecs, et à la lignée platonicienne en particulier. C'est un sous-produit de l'idéalisme philosophique qui donne la primauté à l'idée, à la pensée, à l'esprit, au détriment du corps, du matériel. Cela remonte au moins au fameux mythe de la caverne de Platon où la connaissance (et donc la science) est présentée comme un phénomène d'illumination de l'esprit de certains humains qui entrent épisodiquement en relation avec ce monde abstrait et supérieur qu'est le monde des idées. Dès lors, pour les rationalistes, il n'y a de vrai savoir que celui qui est élaboré et construit pièce à pièce par la raison de l'homme. Tout le reste (et notamment les données de l'expérience sensible ou de l'observation directe) n'est qu'épiphénomène, illusion, apparence... La raison doit remettre de l'ordre dans le champ de nos perceptions et nos sensations qui nous trompent sans cesse. Sera digne de foi et exact ce qui satisfait à la raison, ce qui est conforme à ses critères.

De plus, le donné sensible (issu directement de ce que perçoivent nos sens) est considéré comme subjectif. Ne peut être objectif, donc acceptable pour tous, donc exact et scientifique, que ce qui peut être partagé et connu par plus d'une personne. La raison, seule, permettrait ce passage du subjectif à l'objectif. Par exemple, si nous n'appliquons pas un raisonnement de correction par la perspective, nos sens nous feraient croire que deux objets sont de tailles identiques lorsque l'un (le plus éloigné) est en fait plus grand...

Galilée, par sa connaissance géométrique de l'univers, puis Descartes, par la mise en équations de cette connaissance, ont largement contribué à asseoir ce que nous appelons la mathématisation de la réflexion. Les disciplines les plus typiques de cette démarche (raisonnement formel et abstrait pour démontrer les vérités) sont, par exemple, la logique, la mathématique, la statistique...

B – L'empirisme

L'empirisme, c'est un peu l'attitude inverse. Il s'agit de mettre la raison au niveau du fait observé, de la soumettre à l'évidence expérimentale. Au lieu d'appliquer des critères aprioristes et généraux (comme une grille de lecture) à une certaine réalité pour en comprendre les caractéristiques, on va au contraire partir de ce qui est observé, du donné sensible (dont se méfient tant les rationalistes) et construire un système explicatif en se basant sur les relations observées concrètement et directement dans la situation étudiée. Ensuite, on envisagera de généraliser, preuves à l'appui, à toutes les situations semblables. Au lieu d'aller du général au particulier (déduire) comme précédemment, on va aller du particulier au général (induire).

Cependant, l'empirisme n'est ni folklore, ni tâtonnement mais preuve par l'évidence de faits vérifiables et répétitifs. Il est à la base de la méthode expérimentale qui a permis l'évolution considérable de sciences telles que la physique et la biologie.

C – Le matérialisme

Disons tout de suite que le matérialisme va à l'encontre de l'idéalisme (et donc, dans un certain sens, du rationalisme) et élargit considérablement l'empirisme. Ici, la raison et le raisonnement formel-abstrait à partir de critères généraux aprioristes, ne peuvent être les bases privilégiées de la connaissance scientifique. Ils ne sont pas non plus le fruit d'un monde des idées ou d'un esprit abstrait et désincarné. Pour le matérialisme, dont les racines se perdent dans la Grèce présocratique mais qui nous est parvenu par voies détournées et parfois contradictoires (comme celles qui conduisent des Grecs Anaxagore et Héraclite jusqu'à K. Marx en passant par Hegel et Feuerbach), c'est la vie pratique concrète et quotidienne qui fonde l'esprit et la raison. Le principe du marxisme selon lequel « ce sont les circonstances qui font la conscience et non la conscience qui fait les circonstances » illustre très bien la démarche matérialiste. Il faut cependant faire une différence entre le matérialisme philosophique scientifique et le matérialisme vulgaire qui consiste à adopter une mentalité utilitariste, souvent accompagnée d'athéisme et d'une sorte de frénésie de la jouissance matérielle (on tente souvent de confondre les deux).

Le matérialisme cherche donc à expliquer les phénomènes qui se passent dans une réalité quelconque à partir des éléments concrets (matériels) de cette même réalité. Le matérialisme historique, par exemple, cherche à expliquer l'évolution des sociétés humaines non pas à travers l'accomplissement de destinées, ou de progrès, ou de volonté d'hommes particuliers, ou encore d'événements transcendants ou accidentels, mais plutôt à travers l'action concrète des hommes dont les déterminismes économiques (donc matériels) sont fondamentaux.

D – Le fonctionnalisme

Le fonctionnalisme est une approche assez récente qui caractérise la démarche scientifique occidentale en général et américaine en particulier, surtout dans le domaine des sciences sociales. Cette démarche part de la notion centrale de fonction dérivée des travaux des anthropologues des écoles anglaises et américaines modernes : les mythes, rites, habitudes... « bizarres » des primitifs ne sont pas des actes gratuits et absurdes mais sont, au contraire, des actes qui remplissent chacun une fonction dans un complexe culturel particulier. Par exemple, les rites d'initiation font passer les individus d'une classe d'âge à une autre ; les chants au cours de certains travaux pénibles, selon certains rythmes, ont pour fonction d'augmenter le volume d'air respiré pendant l'effort...

Le postulat du fonctionnalisme est le suivant : « À tout élément de toute culture correspond une fonction et à toute fonction correspond un élément ». Sa démarche globale en sciences sociales consiste à identifier les dysfonctions dans les situations analysées et à préconiser les solutions propres à les dépasser. Scientifiquement donc, le fonctionnalisme se présente comme une approche qui dégage d'abord le mode de fonctionnement des systèmes étudiés (leurs fonctions) et ensuite ce qui gêne ce fonctionnement (les dysfonctions) et enfin trouver les moyens de rétablir la fonctionnalité de l'ensemble. Les sciences de l'organisation, par exemple, et les sciences sociales (sociologie, économie ...) occidentales sont avant tout fonctionnalistes.

III — LE VOCABULAIRE SCIENTIFIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Dans ce vocabulaire, on peut distinguer, au minimum :

- A – Le fait.
- B – La loi.
- C – La théorie.
- D – Le concept.
- E – Le modèle.

A – Le fait scientifique ¹

Pour le modèle classique, tout réel observable constitue un fait. L'unité analysable dans le cadre de toute science est un fait. Il s'agit surtout d'isoler convenablement ces unités.

Si on étudie par exemple le comportement d'achat d'un produit donné par une catégorie de personnes donnée, chaque acte observable entrant dans ce comportement sera un fait. Cependant, un fait n'est pas identique pour toutes les sciences. Il n'est pas porteur de signification univoque et universelle. On dit que le fait brut n'existe pas mais qu'il est construit dans le cadre de la science ou de la théorie qui sert de référence à l'observateur.

¹ Il faut avertir le lecteur que nous nous plaçons dans un cadre très général, encore une fois dans un but de simple initiation. La difficulté fait observable/construit doit renvoyer à la différence entre donnée brute et donnée insérée dans un système d'explication préétabli (champ disciplinaire du chercheur). Nous n'entrons pas non plus dans les problèmes (importants) de distinction entre nature du fait en sciences de la nature et nature du fait en sciences humaines... Ce sera l'objet de la seconde partie du présent ouvrage.

Ainsi, on peut dire que le même fait (ou ensemble de faits) « achat d'une automobile » aura un sens différent selon qu'on l'étudie dans un cadre économique, sociologique ou psychanalytique ... Le fait doit être placé dans une chaîne de causalité propre à une discipline donnée pour être construit. Cette discipline et les théories qui la constituent doivent être présentes et servir de cadre de signification déjà dans les phases d'observation et de réunion des faits à analyser.

B – La loi scientifique

C'est la mise en relation causale (en explicitant les liens de cause à effet) des faits observés et analysés, et la généralisation (à l'aide de méthodes et de preuves) de ces relations à toutes sortes de situations équivalentes. Par exemple, la loi de l'offre et de la demande exprime des relations causales entre les faits liés aux actes de vente et d'achat de produits, les quantités et les prix ... De même, elle généralise ces relations qui sont alors réputées pouvoir se vérifier dans toutes situations équivalentes, en tout lieu.

C – La théorie

La théorie est la réunion d'un ensemble de lois concernant un phénomène donné en un corps explicatif global et synthétique. Par exemple, l'ensemble des lois newtoniennes sur la mécanique constitue la théorie mécanique classique. L'ensemble des lois du marché, offre-demande, rareté, avantages comparatifs, profit ... constitue la théorie économique classique. Les lois de fonctionnement du psychisme inconscient forment la théorie psychanalytique et ainsi de suite ...

D – Le concept

Les concepts sont à la théorie ce que les faits sont à la réalité : ce sont les unités non décomposables (ou composées d'éléments simples précis et bien connus) sur lesquelles s'articule la théorie. Ce sont des termes qui ont un sens construit complet et univoque dans le cadre d'un champ scientifique ou d'une théorie donnée. Par exemple, la science économique se base sur les concepts de marché, surplus, échange, revenu, valeur, prix ... qui ont un sens précis et arrêté. De même, la psychanalyse se base sur les concepts de refoulement, inconscient, conflit, libido ... Il convient cependant de bien noter que ces concepts presque absolus, dont nous venons de donner quelques exemples, peuvent et doivent voir leur sens précisé, rétréci ou élargi ... dans le cadre de travaux spécifiques sur des situations déterminées. Ainsi, il faut distinguer plusieurs niveaux de concepts (Althusser, 1972 ; Tremblay, 1968) :

- *Concept abstrait-général* : concept tel que cité plus haut et qui constitue le corps de théories générales (ex. : économie classique).

- *Concept abstrait-concret* : concept construit pour l'étude d'une situation particulière ou d'un concept abstrait-général redéfini pour caractériser une réalité particulière (ex. : le concept de marché en contexte planifié).
- *Concept descriptif* : caractérise un aspect de la réalité étudiée en tant que telle (biologie, ethnologie).
- *Concept analytique* : résultat d'une opération mentale, d'un modèle déductif, formel (mathématique, physique).
- *Concept théorique* : concept appartenant, sous forme d'abstraction, à une théorie (générale ou non).
- *Concept opératoire* : concept dont le contenu est opérationnalisé dans le cadre, et en fonction de la situation précise observée. On se sert alors de dimensions (aspects différents du concept une fois décomposé : pratique religieuse, attitudes religieuses, croyances religieuses ... dans le concept « sentiment religieux ») et d'indicateurs (indices concrets de réalité d'une dimension : appartenir à une Église, assister au culte, dévotions privées ... pour la dimension « pratique religieuse »).

Dans tout travail réputé scientifique, il importe que les concepts utilisés soient clairement définis et placés avec précision dans le cadre d'une théorie précise. Par exemple, les concepts de marché, produit, valeur, salaire... en économie n'ont pas du tout le même sens ni les mêmes contenus selon qu'on se place dans le cadre de la théorie classique, ou dans celui de la théorie substantiviste, ou encore dans celui de l'économie marxiste.

E – Le modèle

Un modèle est une représentation figurée d'une réalité. Cela peut aller de la maquette à la formalisation mathématique d'un comportement humain. En sciences humaines, cette représentation s'effectue à l'aide des invariants mis en évidence à partir de l'observation et de l'analyse des faits qui ont permis de dégager des lois et des théories. Sur un grand nombre de faits, des constantes sont isolées, généralisées puis modélisées. Par exemple, on peut construire un modèle du comportement d'achat du consommateur moyen en observant, analysant et isolant les principaux éléments ou actes qui se retrouvent dans la majorité des comportements observés au sein d'un échantillon déterminé de consommateurs.

Toute recherche scientifique doit en principe aboutir à modéliser ce qu'elle a pris comme objet d'étude. Le principe directeur qui peut y mener, c'est ce qu'on appelle la méthode.

3.

La méthodologie et le modèle classique

I — LA MÉTHODE, LA MÉTHODOLOGIE

[Retour à la table des matières](#)

Dans la présente section, nous abordons les premiers éléments du processus de recherche, lequel se définit avant tout par la façon d'accéder à la connaissance qu'il produit, c'est-à-dire la méthode.

Pour situer l'extrême importance de la méthode en science, il nous suffira de rappeler que toute discipline qui se veut autonome doit obligatoirement se définir un objet (quel est l'objet spécifique qu'elle étudie et dont elle rend compte) et une méthode (comment elle procède pour étudier cet objet).

Le premier traité systématique et complet de méthode que l'on connaisse est celui de René Descartes, *Le discours de la méthode*, paru en 1632. Dans cet ouvrage, l'auteur invite à respecter un certain nombre de règles pour s'assurer du caractère objectif de ce qu'on étudie et surtout, de ce qu'on élabore à partir de cette étude. Notamment la défiance des préjugés et des idées « adventices » (à l'avance, non prouvées) et la non acceptation d'une idée avant qu'elle ne s'impose avec clarté et évidence à la raison.

Comme base de méthode, Descartes préconise le doute (doute cartésien). Il faut douter de toute chose avant d'en avoir fait la preuve évidente et irréfutable. Cela est demeuré, jusqu'à nos jours, le souci majeur de toute approche scientifique positiviste qui se respecte. Et l'outil dont on se sert pour satisfaire à cette exigence fondamentale est précisément la méthode.

Il existe une fâcheuse habitude qui consiste (même dans certains ouvrages) à considérer comme synonymes (et à les utiliser comme tels) des termes tels que méthode, approche, technique ... Avant d'aller plus loin, il est important de définir ces notions, car chacune a sa propre façon de contribuer au travail de recherche (Pinto et Grawitz, 1969).

A – La méthode

C'est la procédure logique d'une science, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques particulières qu'elle met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et de ses théorisations soit clair, évident et irréfutable.

La méthode est constituée d'un ensemble de règles qui, dans le cadre d'une science donnée, sont relativement indépendantes des contenus et des faits particuliers étudiés en tant que tels. Elle se traduit, sur le terrain, par des procédures concrètes dans la préparation, l'organisation et la conduite d'une recherche.

B – L'approche

L'approche est à considérer comme une démarche intellectuelle qui n'implique ni étapes, ni cheminement systématique, ni rigueur particulière. C'est à peu près un état d'esprit, une sorte de disposition générale qui situe l'arrière-fond philosophique ou métathéorique du chercheur ou de la recherche. Dans ce sens, on parle d'approche marxiste, fonctionnaliste, culturaliste, structuraliste, systémique.

C – La technique

C'est un moyen précis pour atteindre un résultat partiel, à un niveau et à un moment précis de la recherche. Cette atteinte de résultat est directe et relève du concret, du fait observé, de l'étape pratique et limitée.

Les techniques sont, en ce sens, des moyens dont on se sert pour couvrir des étapes d'opérations limitées (alors que la méthode est plus de l'ordre de la conception globale coordonnant plusieurs techniques). Ce sont des outils momentanés, conjoncturels et limités dans le processus de recherche : sondage, interview, sociogramme, jeu de rôle, tests...

D – La méthodologie

La méthodologie peut se définir comme étant l'étude du bon usage des méthodes et techniques. Il ne suffit pas de les connaître, encore faut-il savoir les utiliser comme il se doit, c'est-à-dire savoir comment les adapter, le plus rigoureusement possible, d'une part à l'objet précis de la recherche ou de l'étude envisagée, et d'autre part aux objectifs poursuivis.

Autrement dit, les méthodes et techniques retenues dans une recherche donnée doivent être les plus aptes à rendre compte du sujet étudié et à mener le chercheur vers les buts qu'il s'est fixés en termes d'aboutissement de son travail. Il est inutile de préciser que cela doit faire l'objet de justifications et d'argumentations serrées de la part du chercheur : pourquoi choisir telle méthode, telles techniques, tels instruments...

Pour mieux circonscrire sa méthodologie, le chercheur doit définir, formuler et élaborer « au plus fin » son problème (on appelle « problème » en recherche le point précis, et ses composantes, que le chercheur veut étudier, il constitue alors « son » problème). Plus les données du problème seront précisées et plus facile sera l'élaboration de la méthodologie. Il y a un interconditionnement nécessaire entre le problème, la façon de le poser, la méthode adoptée et les techniques retenues. En guise d'illustration, considérons l'exemple du chasseur (que nous empruntons à Pinto-Grawitz) qui peut avoir une approche : ne jamais chasser à l'affût, ni le gibier arrêté, ni au gîte (c'est sa philosophie de la chasse) ; une ou plusieurs techniques : la maîtrise du tir sur cible mobile, le tir en pleine course... ; et aussi une ou plusieurs méthodes : comment approcher le gibier en tenant compte du terrain, du temps, du travail du chien, du vent, des habitudes de chaque gibier... La coordination, la synthèse de tout cela serait sa méthodologie.

Il importe de souligner, en conclusion, qu'il n'y a pas de travail scientifique possible sans méthode et méthodologie. C'est en fait ce qui distingue par exemple le journaliste ou le reporter du chercheur. Le second se caractérise par une rigueur explicite, absolue et systématique dans sa quête et son traitement des informations recueillies, c'est là qu'il doit faire preuve de méthode et c'est par là qu'il s'apparente à la communauté scientifique.

II — LES PRINCIPALES MÉTHODES EN SCIENCES SOCIALES

[Retour à la table des matières](#)

Par méthode, nous entendons donc les façons de procéder, les modes opératoires directs mis en jeu dans le travail de recherche. Nous retiendrons six grands types de méthodes :

- A – La méthode déductive.
- B – La méthode inductive.
- C – La méthode analytique.
- D – La méthode clinique.
- E – La méthode expérimentale.
- F – La méthode statistique.

A – La méthode déductive

Nous en avons déjà parlé plus haut, mais rappelons qu'elle consiste à analyser le particulier à partir du général, à lire une situation concrète spécifique à l'aide d'une grille théorique générale préétablie (par exemple, appliquer le modèle de l'économie de marché libre à l'étude du système économique d'une société primitive).

B – La méthode inductive

Cette méthode est plus courante que la première, elle consiste, au contraire, à tenter des généralisations à partir de cas particuliers. On observe des caractéristiques précises sur un ou plusieurs individus (objets) d'une classe et on essaie de démontrer la possibilité de généraliser ces caractéristiques à l'ensemble de la classe considérée. C'est la succession observation — analyse — interprétation — généralisation. Elle est très usitée en sciences sociales et s'appuie beaucoup sur les techniques d'inférence statistique (tests qui permettent de mesurer le risque d'erreur et l'étendue des possibilités de généralisations-extrapolations). Le sondage d'opinion, l'étude de marché... relèvent de cette méthode.

C – La méthode analytique

C'est la méthode qui consiste à décomposer l'objet d'étude en allant du plus complexe au plus simple. Tout comme la chimie qui décompose les molécules en éléments simples, indécomposables, on décomposera toutes les parties élémentaires pour ensuite reconstituer le schéma d'ensemble.

Cette méthode (qui recherche le plus petit composant possible, l'unité de base des phénomènes) est à privilégier en laboratoire, pour l'étude d'objets inertes ou de phénomènes non susceptibles de transformations rapides. On la retrouve par exemple en linguistique (L'organisation structurale d'une langue et la grammaire relèvent de l'approche analytique), en histoire dans l'analyse des archives, des documents...

D – La méthode clinique

Elle consiste à observer directement l'objet à étudier et à le suivre pas à pas tout en notant toutes ses modifications, ses évolutions... C'est une méthode empirique où il n'y a aucune sorte d'intermédiaire entre l'observateur et ce qu'il étudie. On la retrouve, en dehors de la médecine, dans l'ethnologie, les études de cas, les monographies, les observations participantes...

E – La méthode expérimentale

C'est la méthode généralement considérée comme la plus scientifique et la plus exacte. Elle est née en physique et dans les sciences de la nature. Elle consiste à mener une expérimentation (en laboratoire ou sur le terrain) et à tenter de dégager des lois généralisables à partir de l'analyse des observations recueillies durant l'expérimentation. Ici, il y a toujours une préparation, un arrangement préalable de la part du chercheur. Ne serait-ce que l'introduction (ou le contrôle) d'un élément ou d'une variable qui serviront de « déclencheurs » de conséquences ou de réactions à observer (par exemple, le choc électrique sur les nerfs d'un animal décérébré, la goutte d'acide sur la langue du chien de Pavlov, l'intensité de l'éclairage sur le rendement d'un atelier de dessinateurs...

F – La méthode statistique

Nous ne ferons ici que donner de très brefs rappels pour simplement situer cette méthode par rapport aux autres.

On peut dire que la méthode statistique est une méthode qui tente de concilier les démarches qualitatives et quantitatives, le rationnel et le sensoriel, le construit et l'observé.

On prétend pouvoir, grâce à la méthode statistique, quantifier le qualitatif et le rendre ainsi accessible à des traitements mathématiques rigoureux (par exemple, il suffit de donner un code ou un score à diverses qualités et attributs tels que le sexe, la nationalité, le statut social... pour en faire des données chiffrées et manipulables mathématiquement). Notons bien cependant que, contrairement à des préjugés bien installés, quantité, mesure et mathématique ne signifient ni automatiquement ni exclusivement « scientifique ».

On a pu dire, par boutade, que la statistique c'est la science de l'erreur. En fait, cette définition est bien fondée car l'essentiel de ce que nous procure la statistique réside dans ce qu'elle permet, de multiples façons, d'apprécier, de mesurer et de limiter les risques d'erreurs sur les caractéristiques dont on tente l'extrapolation et la généralisation.

Il existe deux grandes sortes de statistiques : la statistique descriptive et la statistique mathématique.

1. La statistique descriptive

Comme son nom l'indique, il s'agit de calculs statistiques qui vont servir avant tout à décrire, à visualiser les caractéristiques particulières d'une collection d'objets sur laquelle on dispose de données chiffrées. Ces données (chiffrées) peuvent être soit à caractère qualitatif, soit à caractère quantitatif :

- *Caractère qualitatif* : non mesurable mais que l'on peut ranger en catégories, alternatives... (couleur des cheveux, sexe, groupe sanguin ...)
- *Caractère quantitatif* : mesurable ou dénombrable (par exemple la taille des individus, le nombre d'enfants, le revenu mensuel, le poids ...)

La statistique descriptive permet, à partir de ces données, de réaliser des classes, des effectifs cumulés, des fréquences, des fréquences cumulées...

On aboutit alors à des distributions (histogrammes, courbes de fréquences ...) représentant graphiquement la répartition des effectifs par classes ou par niveaux de la variable considérée.

Sur ces distributions, on peut dégager, par calcul, des indices ou paramètres caractéristiques qui sont des valeurs particulières donnant une vue synthétique de la distribution considérée.

On distingue deux types de paramètres : les paramètres de regroupement (ou de tendance centrale) et les paramètres de dispersion.

Les **paramètres de regroupement** (ou tendance centrale) sont destinés à fournir une idée générale quant à l'ordre de grandeur des mesures se répartissant dans la série dont on dispose. Ils donnent aussi les positions vers lesquelles tendent à se rassembler les mesures de la série. Ils comprennent :

- *La moyenne arithmétique* : c'est le fait de résumer en un nombre l'ensemble des mesures observées. Ce nombre (quotient de la somme arithmétique des valeurs observées par le nombre d'observations) donne une idée plus précise de la valeur autour de laquelle l'ensemble des observations se répartissent.
- *La médiane* : ce n'est pas comme la moyenne arithmétique une moyenne de grandeur, mais une moyenne de position. Elle donne la valeur qui occupe la position centrale dans la série des valeurs observées, lorsque ces valeurs sont classées (score du sujet occupant le 50, rang sur 100 par exemple).
- *Le mode* : c'est la valeur de la variable correspondant à la fréquence la plus élevée. La classe modale est la classe dont la fréquence est supérieure à celle des autres classes. C'est la mesure la plus fréquemment observée dans la série.

Les **paramètres de dispersion** fournissent, de façon quantifiée, les variations des mesures autour de la position occupée par la mesure centrale. Ils donnent donc une idée du degré d'étalement de l'ensemble de la série de mesures. En d'autres

termes, ils permettent de se rendre compte jusqu'à quel point les mesures établies s'écartent des valeurs centrales d'une part, et s'écartent les unes des autres, d'autre part. Ce sont :

- *La variance* (moyenne des carrés des écarts entre les valeurs observées et la moyenne arithmétique) permet de dégager, avec *l'écart type* (racine carrée de la variance) l'idée de variation, de fluctuation des valeurs de la distribution des mesures autour de la valeur centrale (moyenne arithmétique).

2. La statistique mathématique

(ou estimation statistique, ou encore inférence statistique)

C'est tout l'appareillage statistique qui se base sur le calcul des probabilités et l'extrapolation à partir d'échantillons dits représentatifs d'une population plus large. Il s'agit alors d'estimer, à partir de la valeur obtenue pour l'échantillon, quelle sera la valeur que l'on pourra attribuer à la population et avec quelle précision cette valeur sera fournie... Il faudra cerner la loi de probabilité définissant le caractère étudié dans cette population.

C'est ici également qu'interviennent les tests statistiques qui permettent d'apprécier les limites de confiance aux paramètres, la conformité aux lois de distribution, l'homogénéité des échantillons, la possibilité d'accepter ou de rejeter l'hypothèse nulle avec le taux d'erreur qui s'y rattache... (la notion d'hypothèse nulle sera vue plus loin).

Enfin, de façon plus directe, la statistique mathématique nous permet de calculer des coefficients (corrélation, régression ...) et de dégager des significations, des tendances, à partir de ces mêmes coefficients qui révèlent les liens de causalité, de covariation...

III — LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROBLÈMES DE RECHERCHE

[Retour à la table des matières](#)

Il existe plusieurs genres différents de problèmes que l'on peut poser en recherche. On peut recenser quelques huit types de problèmes qui constituent en fait autant de genres de recherches (qu'on distingue par les objectifs qu'elles poursuivent : théorique, de vérification, de confirmation, d'expérimentation ...) :

Problème fondamental : C'est un problème qui concerne une recherche dite fondamentale, c'est-à-dire qui s'attaque aux fondements d'un aspect quelconque d'un domaine donné. Il s'agit donc d'un problème théorique dans le cadre d'une

recherche théorique. Par exemple, le concept de marché dans l'économie dite primitive.

Problème appliqué : Comme son nom l'indique, il s'agit d'une application de notions théoriques ou, plus directement, d'une étude portant sur un aspect précis de la réalité. Par exemple, l'étude de la mise en place du modèle de direction par objectifs dans le secteur public ou l'application du modèle des pôles de développement à la région du Mesorgionio italien.

La majorité des recherches qui sont faites dans le cadre des mémoires de fin d'études, de deuxième cycle... concernent des problèmes du type appliqué.

Étude de cas : Il s'agit ici du genre de problème qui nécessite l'étude complète, détaillée et approfondie d'un nombre limité d'objets, d'individus, d'événements ...

Par exemple, l'analyse du travail de direction du personnel à travers l'observation des directeurs de personnel de dix grandes entreprises ou les études des problèmes du transit dans le port de Montréal ; le cas du transit des produits pétroliers...

Problème de terrain (*field research*) : C'est un type de recherche où l'on recueille les données de façon directe, là où l'objet à étudier se trouve (sur le terrain), et dont les éléments d'hypothèses, d'analyse, de conclusions, de théorisations... proviennent également du terrain (ethnologie, éthologie, monographies ...).

Problème expérimental (*lab-research*) : Comme son nom l'indique, il s'agit d'un problème impliquant un travail expérimental (de laboratoire) pour son élaboration et sa résolution. Ici, l'observation se fait *in-vitro*, par reconstitution expérimentale.

Par exemple, l'influence de l'intensité de l'éclairage sur le rendement des dessinateurs est un problème qui peut être traité en laboratoire (des dessinateurs seront soumis à différentes conditions d'éclairage à tour de rôle, pour ensuite analyser la variation dans les rendements ...) Ce genre de recherche a l'avantage de permettre de contrôler à peu près toute la situation ou, à tout le moins, un maximum de variables. La validité interne de telles recherches est généralement très élevée de ce fait.

Problème descriptif : Certaines recherches peuvent n'avoir pour but que de fournir une certaine connaissance plus ou moins précise sur un phénomène donné, donc d'en donner une description qui n'en soit pas moins revêtue de toutes les garanties de la valeur scientifique...

Il s'agit de voir comment se comporte la variable dépendante dans certaines conditions données (non manipulées), par exemple, l'achat de micro-ordinateurs dans les magasins à escompte. La variable dépendante sera « achat de micro-

ordinateurs », il s'agira donc de dire comment ? qui ?... achète dans ces magasins ce produit particulier.

Problème causal : Ce type de problème appelle la réponse à un pourquoi. Il s'agit de découvrir la cause d'une situation, d'un comportement, d'une transformation, d'un fait inattendu... La bureaucratie et ses origines dans le secteur public, les facteurs d'engorgement du port de Montréal... en sont des exemples. Ce genre de sujet reste parmi ceux qui engendrent les recherches les plus délicates et qui demandent un maximum de preuves et de précautions méthodologiques. En général, on se contente de quelques hypothèses bien élaborées ; le reste du travail n'étant que la vérification ou l'infirmerie (scientifiquement parlant) de ces hypothèses.

Ex-post-facto : Dans cette *analyse après le fait*, le problème consiste à démontrer, après coup, qu'une variable indépendante X influence de telle ou telle façon la variable dépendante Y. Cette démonstration (ou preuve) se fait généralement par inférence (calculs de corrélations ...). Par exemple, on introduit un nouveau style de gestion et, un an après, on essaie de vérifier si ce nouveau style a une influence favorable sur le rendement.

IV — LES VARIABLES : TYPES ET DÉFINITIONS

[Retour à la table des matières](#)

Tout comme il existe plusieurs sortes de problèmes spécifiques en recherche, il existe aussi différentes formes de variables dont il convient de connaître la nature et le rôle, afin de réaliser correctement le plan de recherche et les modèles (de causalité, de relations ou d'interdépendances) mettant en jeu les phénomènes que nous soumettons à l'étude.

On peut distinguer huit types de variables :

Variable continue : Grandeurs qui peuvent prendre toutes les valeurs possibles sur un intervalle donné. Par exemple, la taille des individus (qui peut prendre toutes les valeurs entre 0,50 m et 2,50 m).

Variable discontinue (ou discrète) : Grandeurs qui ne peuvent être caractérisées que par des nombres entiers. Par exemple, le nombre d'enfants par famille ne peut être qu'un entier.

Variable dépendante : C'est la variable désignée généralement par le symbole Y. Elle dépend, dans ses variations, d'autres phénomènes ou variables que l'on peut étudier ou manipuler. On peut, par exemple, étudier la variation de l'absentéisme en fonction de la modification du nombre de jours ouvrables : Comment

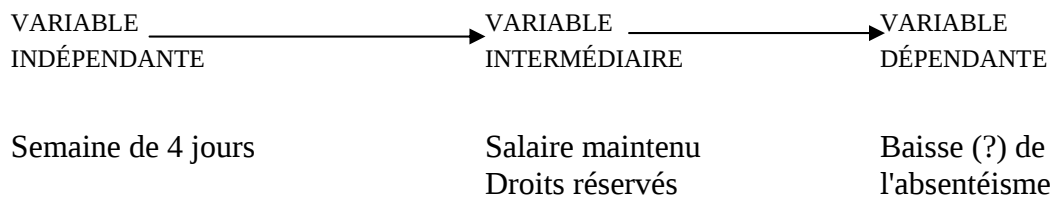
l'absentéisme dépend-il du nombre de jours de travail ? On peut écrire la relation $Y = f(x)$ où Y = absentéisme et x = nombre de jours ouvrables.

Variable indépendante : C'est la variable qui influence la modification de la variable étudiée. Elle peut être manipulée par l'expérimentateur pour étudier son rôle dans les variations de la variable dépendante. Le nombre de jours ouvrables représente ici la variable indépendante. On la note généralement par le symbole X . Pour une même variable dépendante, on peut avoir plusieurs variables indépendantes, on écrit alors : $Y = f(X_1, X_2, X_3 \dots)$, (jours ouvrables, horaires, contrôle... peuvent représenter autant de variables indépendantes dans notre exemple).

Variable modératrice : C'est la variable qui, comme son nom l'indique, modère la relation entre les variables dépendantes et indépendantes. Elle nuance la relation en lui apportant un éclairage complémentaire qui la relativise et précise sa signification. Dans notre exemple, une variable modératrice peut être constituée par l'âge des employés : ceux qui ont tendance à s'absenter le plus peuvent être les plus jeunes...

Variable intermédiaire : C'est une variable qui est nécessaire à la réalisation de la relation entre les variables dépendante et indépendante. Dans notre exemple, cette variable peut être constituée par le facteur « condition de travail » tel que la rémunération, le niveau de satisfaction... À conditions égales, la diminution du nombre de jours de travail peut réduire l'absentéisme.

On aura alors la relation :



Variable contrôlée : C'est une variable, ou un caractère spécifique dont on tient compte (qu'on contrôle) dès le départ, en tant que préalable à toute expérimentation ou à toute étude de situation. Dans notre exemple, on peut contrôler la variable « type d'emploi » en effectuant des mesures distinctes pour chaque catégorie d'employés et distinguer ainsi les taux d'absentéisme en fonction des postes occupés. On peut de la même façon, contrôler l'âge, le sexe, l'ancienneté...

Variable explicative : C'est une variable qui ne se mesure pas mais qui explique la relation particulière observée entre les variables dépendante et indépendante. Elle donne un sens, une signification précise à cette relation.

Si nous reprenons notre exemple, il se peut que nous observions une baisse de l'absentéisme avec la réduction du nombre de jours travaillés, mais cette baisse peut s'expliquer par le fait qu'il en coûte plus de s'absenter dans un tel système (le taux horaire étant alors plus élevé, les retenues sur salaire pour les mêmes absences seront plus importantes).

On peut, à l'aide de l'exemple choisi ¹, reformuler ainsi l'ensemble de ces variables et leurs relations :

Surtout chez les jeunes (variable modératrice), la semaine de quatre jours (variable indépendante), si les salaires sont maintenus (variable intermédiaire), provoque une baisse d'absentéisme (variable dépendante) parce que les employés perdent plus en s'absentant dans un tel système (variable explicative) surtout parmi les ouvriers et techniciens qualifiés (variables contrôlées).

La préparation des observations (qualitatives ou quantitatives) et des données pour le traitement statistique ainsi que la distinction des différents types de variables dans le problème étudié sont des étapes clés et des opérations essentielles dans le travail de recherche.

Il convient néanmoins de bien retenir que, même si l'on a l'habitude de présenter de façon séparée les différentes approches, méthodes, problèmes, variables..., il n'y a jamais de séparations aussi nettes : il peut même y avoir, très souvent, recoupements, chevauchements, successions de deux ou plusieurs approches, cadres, méthodes, variables...

¹ Exemple emprunté au professeur P. Lesage des HEC de Montréal.

4.

Un synopsis du modèle classique

[Retour à la table des matières](#)

Retenons, avant d'aller plus loin, que la mise au point d'un projet de recherche doit faire l'objet du plus grand soin et de la plus grande attention. On peut facilement passer le tiers du temps total de la recherche à cette tâche. Un plan approximatif ou bâclé, c'est la porte ouverte aux oublis, aux faux pas, aux inutiles retours ici, arrière et à de multiples accommodages qui peuvent s'avérer très préjudiciables... Les difficultés probables et les obstacles à surmonter doivent, autant que possible, être recensés, analysés et déjà plus ou moins contournés lors de l'élaboration du plan (ou du moins, la façon de les contourner doit être préparée et prévue). Il ne faut donc pas hésiter à établir une minutieuse « check-list » de tous les éléments à prévoir dans son plan, et vérifier, au fur et à mesure, si on a respecté chacun des points de cette liste. Mieux vaut en prévoir en trop que pas assez à ce niveau.

Combien de recherches ont tourné court faute d'avoir analysé à l'avance la réelle capacité de joindre les sujets qu'on se proposait d'interroger, ou la conformité de l'instrument d'enquête aux caractéristiques de l'échantillon, ou encore les sources possibles de données indispensables ...

De toute façon, un plan de recherche doit prévoir, une à une, et avec leurs enchaînements, les étapes successives de ce qu'on appelle le cycle de recherche. Dans la présente section, nous allons justement nous intéresser à ce qui constitue un cycle de recherche, voir en détail chaque étape à parcourir pour boucler ce cycle et, en dernier lieu, récapituler les principaux éléments à respecter dans la préparation d'un plan de recherche.

I — LE CYCLE DE LA RECHERCHE

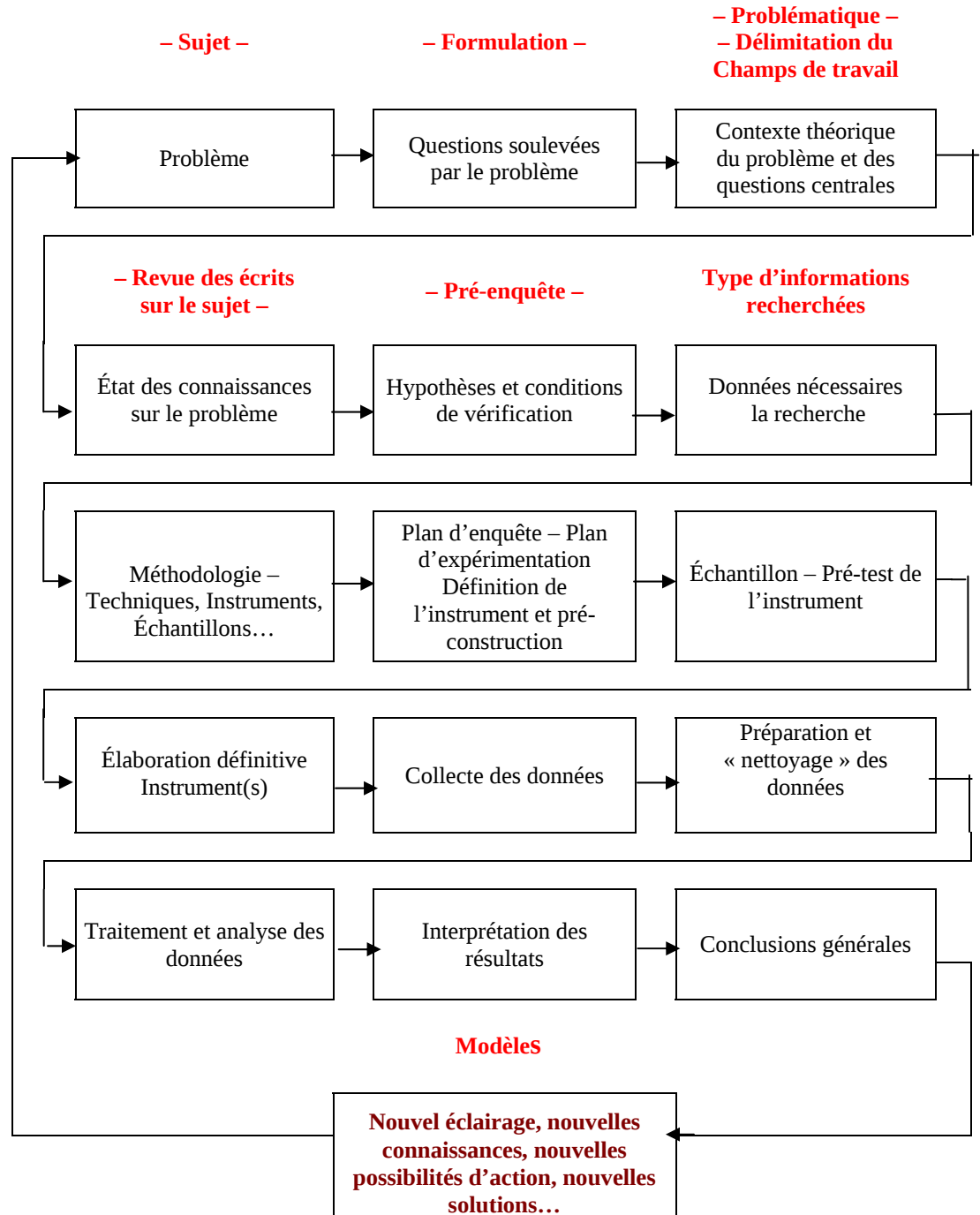
[Retour à la table des matières](#)

L'idée de cycle implique qu'il y a départ d'un point précis et retour, après un certain périple, à ce même point. C'est exactement ce qui est supposé se passer dans toute recherche. Celle-ci doit avoir pour point de départ un élément très précis qui se présente sous forme d'une interrogation, d'une énigme, d'une insuffisance, d'une méconnaissance... qu'on appelle, dans le jargon consacré, le problème. Ce point de départ sera, dans toute recherche convenablement menée, le point d'aboutissement sous l'aspect d'une nouvelle formulation, d'un progrès dans la connaissance du sujet traité... Cet aboutissement doit montrer clairement ce que le chercheur apporte de plus ou de nouveau à ce qui lui a servi de « problème » de départ.

Voici donc, figuré sous forme de diagramme, ce cycle de recherche : chaque case représente une étape, un moment d'étude, d'analyse, de préparation, de formulation... d'un des éléments nécessaires à la conduite du travail. Chacune des flèches reliant une case à une autre représente toute une série d'arguments, de justifications et de raisonnements explicitant les enchaînements logiques qui relient entre elles les étapes et conduisent le chercheur graduellement, mais nécessairement, vers des progrès successifs dans la compréhension et l'enrichissement du sujet traité. Il faut donc concevoir ces flèches non pas comme des liaisons successives distinctes mais comme une seule et même chaîne (un fil conducteur) depuis le départ du problème jusqu'au retour à ce même problème, sans jamais perdre le « contact », que ce soit avec l'étape précédente ou avec la suivante.

Le cycle de la recherche est un tout interrelié, homogène et cohérent où chaque partie est nécessairement une suite logique de celle qui la précède et une préfiguration de celle qui la suit.

Le cycle de la recherche



II — LES ÉTAPES DE LA RECHERCHE

[Retour à la table des matières](#)

On entend par étapes de recherche, les phases successives concrètes, sophistiquées ou banales, que doit parcourir le chercheur avant d'espérer aboutir à des résultats acceptables. On distingue trois types d'étapes dans la recherche :

- A – Les étapes initiales : les préambules de la recherche.
- B – Les étapes intermédiaires : le déroulement de la recherche.
- C – Les étapes finales : les travaux sur les fruits de la recherche.

A – Les étapes initiales

1. L'idée de la recherche

Il s'agit de l'élément particulier qui a fait germer la pensée de faire une étude, d'approfondir ou de s'intéresser à quelque chose de précis. Cette idée de recherche peut provenir d'au moins quatre sources essentielles :

1) Une partie d'un ensemble en cours de recherche ou de développement et qui nécessite un travail d'élaboration ou de classification. Par exemple, la structure matricielle est un ensemble en développement actuellement en contexte de gestion, l'idée de recherche ici serait peut-être d'étudier les conditions et modalités d'application de la structure matricielle à des secteurs particuliers tels que les hôpitaux et les institutions culturelles.

2) Un problème immédiat qui nécessite une solution à plus ou moins court terme (il s'agit ici du type de problèmes pour lesquels aucune solution toute prête n'est envisageable et qui requièrent donc une solution originale, particulière, qui doit être découverte).

On peut prendre comme exemple tous les problèmes que peuvent connaître à un moment ou un autre dans leur fonctionnement différentes organisations (baisse de productivité, absentéisme, rotation élevée, engorgement de certains services ...).

3) Un problème futur, probable, à contrer ou à minimiser ; par exemple, étudier l'installation, dès le démarrage d'une unité, d'un service de comptabilité analytique, pour éviter plus tard des problèmes de maîtrise des coûts, ou encore étudier une projection des développements de carrière du personnel pour éviter les plafonnements rapides, des pléthores, des sous-qualifications...

4) Un besoin d'informations, de connaissances plus précises sur un sujet donné ou sur un aspect donné d'une situation. Par exemple, on doit avoir des données

précises sur le marché avant de lancer un nouveau produit ; sur le fonctionnement et l'état actuel d'une entreprise avant d'y implanter une nouvelle organisation...

En tout état de cause, il faut retenir que l'origine d'une idée de recherche influence toujours le déroulement futur et les objectifs de celle-ci, dans le sens où tout ce qui sera entrepris devra contribuer directement ou indirectement à éclairer le problème originel précis. On ne conduit pas de la même façon une recherche qui a pour but une étude de marché et une autre qui vise à développer les possibilités théoriques d'application d'un nouveau mode de gestion...

2. Les objectifs de la recherche

Après l'idée de recherche, qui est en général une vision assez floue, simple et incomplète de ce que l'on veut étudier (par exemple, dans l'idée de recherche sur les causes d'engorgements du port de Montréal, il y a une multitude de problèmes et d'aspects particuliers à étudier), il convient de définir, dans les grandes lignes, les principaux objectifs poursuivis.

Les objectifs principaux (cerner la demande d'un produit, diagnostiquer une situation, corriger des dysfonctions, tester l'applicabilité d'un système ...) doivent être précisés en termes d'étendue, de portée, de temps, de moyens, de lieux...

3. Les limites de la recherche

Il s'agit d'explicitier d'où l'on part précisément et où on veut arriver précisément. Quelles sont les questions qui seront traitées, celles qui ne le seront pas et pourquoi. Quelles sont les frontières théoriques, méthodologiques, analytiques... que l'on s'impose et pourquoi ? Quelles sont les limites liées aux moyens disponibles tels que finances, déplacements, enquêtes de terrains, temps ordinateur... ?

4. Le terrain de la recherche

Le chercheur doit délimiter les critères qui serviront à cerner la ou les populations de l'enquête (on appelle population le bassin qui contient les éléments sur lesquels porte la recherche, que ce soit des personnes ou des objets...) et, à l'intérieur de la population, le ou les échantillons précis qui serviront de base matérielle à l'enquête. La définition préliminaire de ces critères (qui doivent correspondre aux objectifs poursuivis) aidera le chercheur à vérifier à l'avance, si oui ou non, avec de tels critères, on a des chances sérieuses de réunir un échantillon suffisamment grand pour satisfaire aux exigences de rigueur de la recherche.

5. La budgétisation de la recherche

Cette avant-dernière étape préliminaire concerne surtout la faisabilité matérielle de la recherche. Le chercheur doit répertorier toutes les actions qu'il aura à entreprendre pour mener son étude et s'assurer qu'il peut, pour chacune d'entre elles, disposer des ressources nécessaires en termes de temps, de disponibilité des personnes impliquées, de financement (d'opérations telles que déplacements, documentation, enquêtes, dactylographie, reproduction, envois spéciaux...). Tous ces éléments peuvent sembler périphériques ou accessoires par rapport à la recherche, mais ils n'en sont pas moins indispensables et peuvent, s'ils n'ont pas été l'objet d'une grande attention préalable, constituer, à un moment ou à un autre, un frein qui remettrait en cause toute la démarche.

6. Le listage des opérations et formalités initiales

Dans toute forme de recherche (et surtout celles impliquant un travail de terrain), il y a toujours un certain nombre de formalités et d'actions préalables à entreprendre pour garantir, ne serait-ce que sur les plans administratif et juridique, la faisabilité d'une recherche. Ici, il s'agira de se munir d'un minimum de garanties du genre :

- Lettres de recommandation, d'introduction...
- Autorisations écrites d'effectuer les visites nécessaires.
- Autorisations d'interviewer et d'enquêter.
- Engagements d'aide ou de facilitation du travail du chercheur.
- Formalités d'accès à la documentation nécessaire (archives, dossiers, statistiques...).

Cette dernière étape permet d'éviter les désagréables surprises de se voir fermer des portes que l'on croyait naturellement ouvertes... Tout ce qui nécessite le recours à un organisme ou à une institution, quels qu'ils soient, doit faire l'objet, dès le début, de négociations et d'engagements fermes, précis et si possible écrits.

Retenons, en conclusion partielle, que les étapes préliminaires d'une recherche constituent un effort systématique de vérification du bien-fondé général de l'idée de recherche, des buts que l'on veut atteindre (en gros du moins) et surtout des conditions matérielles et des garanties de réalisation. Si l'un ou l'autre des aspects de ces étapes préliminaires présente des aléas, des incertitudes, ou même seulement des doutes, il vaut souvent mieux renoncer que s'engager dans un processus à demi maîtrisé...

Que de projets grandioses et généreux finissent aux oubliettes à cause d'une attention insuffisante à ces préambules et précautions qui ne demandent pourtant qu'un peu d'esprit systématique et quelques efforts d'anticipation sur ce qui peut favoriser ou gêner les grandes lignes du déroulement de la recherche.

B – Les étapes intermédiaires

Après les étapes préliminaires, il s'agit de s'intéresser à ce qui va constituer le corps de la recherche. On s'est assuré qu'elle vaut la peine d'être entreprise (que l'idée est intéressante et qu'elle apportera réellement quelque chose à la connaissance et/ou à l'amélioration d'un problème, d'une situation particulière) et qu'elle peut, matériellement et administrativement être menée jusqu'au bout, alors on réfléchit à sa faisabilité scientifique.

Cette faisabilité scientifique, dans le cadre du modèle classique, nécessite le passage par les six étapes suivantes :

- Formulation opératoire du problème et objectifs généraux.
- Formulation du contexte théorique et état des connaissances.
- Formulation des hypothèses et des objectifs partiels.
- Définition des données requises.
- Définition de la méthode, terrain, instrument(s).
- Tests, passation et cueillette des données.

1. La formulation opératoire du problème et les objectifs généraux

Par formulation opératoire, il faut entendre une formulation dite scientifique du problème que l'on veut traiter. L'énoncé sous forme de sujet de la recherche ne suffit absolument pas, il faut véritablement situer son problème dans le cadre d'une théorie réputée scientifique : Quelles sont les lois en jeu ? Quelles sont les variables ? Les faits ? Quels liens de causalité objectifs et précis y a-t-il entre les principales variables pour justifier le problème que l'on veut étudier ? C'est aussi ce que beaucoup d'auteurs appellent la problématique que nous pourrions (très schématiquement) définir comme étant la précision de l'ensemble des tenants et aboutissants du problème (ainsi que de la façon de le poser : un même problème ne sera pas, par exemple, posé de façon identique par un chercheur structuraliste et un chercheur fonctionnaliste).

2. La formulation du contexte théorique et l'état des connaissances sur le sujet

Il s'agit d'abord de situer dans un champ de savoir précis le sujet à étudier ainsi que la manière dont on veut le traiter. Si l'on veut traiter, par exemple, un problème concernant la demande globale pour un produit stratégique donné, va-t-on se situer et situer le problème dans le cadre de l'économie classique ? marginaliste ? marxiste ? Va-t-on le traiter selon des mécanismes liés aux notions de libre circulation de l'information, jeu libre de l'offre et de la demande, ou au contraire, dans un cadre de référence s'appuyant sur les notions de lutte des classes, de

réalisation de plus-value, de monopoles et de monopsones ? Tout cela doit être explicité, précisé et argumenté.

Par la suite (et souvent simultanément), il faut faire le point des connaissances sur le sujet : Où en est-on au moment où on doit enclencher sa recherche dans le savoir général sur son problème ? Quels sont les résultats des recherches essentielles les plus récentes (autant que possible) sur le sujet ? Que va-t-on, soi-même, apporter de plus ?

3. La formulation des hypothèses : les objectifs précis

À la présente étape, la tâche consiste généralement à effectuer une pré-enquête (sur documents ou sur terrain) qui va permettre de générer des hypothèses dûment justifiées quant à ce que l'on compte démontrer ou découvrir. Cette formulation d'hypothèse(s) doit aussi s'accompagner d'une explicitation des manières et moyens de vérification, confirmation et/ou infirmation de ces mêmes hypothèses. Cela constituera en fait l'objet véritable de l'effort de recherche. Cet effort d'explicitation permet une précision indispensable des objectifs particuliers poursuivis (ce que l'on démontrera, élaborera, mettra à jour...) aussi bien en cours de route qu'en phase finale.

4. La définition et la clarification des données nécessaires

Sachant, à peu près dans le détail, ce que l'on veut montrer ou démontrer, il faut encore préciser quels genres d'informations seront nécessaires, et où les trouver, les cueillir, pour répondre aux objectifs de la recherche. Quelle est la nature et quelles sont les garanties de fiabilité des données qui seront utilisées...

5. La méthode, le terrain, l'instrument

Il faudra préciser quels sont les procédés les plus pertinents à utiliser pour collecter les données ; spécifier où ces données seront recueillies, quelles sont les garanties de représentativité de l'échantillon ou du terrain choisi, des sources choisies, quel sera l'instrument le plus adéquat pour recueillir ces données (l'interview, le questionnaire, un test) et pourquoi.

6. La collecte des données, le pré-test et la passation

Il s'agit, dans cette étape, de s'assurer d'abord que l'instrument fonctionne bien comme on l'a prévu, et dans le sens des résultats (indicatifs) prévus. Si l'instrument s'avère remplir le rôle qu'on attendait de lui, sur le terrain prévu, alors on peut lancer l'opération de collecte des données. C'est ce qu'on appelle la phase de « pré-test et de passation » de l'instrument.

C – Les étapes finales

Ce sont les étapes qui consistent à tirer quelque chose des données rassemblées. C'est proprement la phase de génération d'éléments nouveaux et originaux montrant que l'on a contribué à améliorer notre connaissance ou notre compréhension quant au problème abordé.

1. La préparation des données

Une fois rassemblées, les données brutes (réponses à un questionnaire, chiffres, statistiques ...) doivent faire l'objet d'un minutieux travail de préparation avant d'être traitées et analysées. Dans ce travail de préparation, il faut trier, dépouiller, nettoyer, regrouper, coder... de façon que, le moment venu, on n'ait, autant que possible, que des données non contaminées, non biaisées, c'est-à-dire non susceptibles de générer des erreurs ou des distorsions dans les résultats.

2. L'analyse des données

Comme son nom l'indique, cette étape consiste à effectuer un travail de manipulation et de traitement des données nettoyées. Elle peut consister en toutes formes de calculs, regroupements, croisements... quantitatifs ou qualitatifs, manuels ou informatisés...

C'est ici que l'on dégagera ce que l'on a découvert par rapport au problème ainsi que les paramètres statistiques, les indices, les coefficients, les fréquences, les classes... servant à en spécifier les caractéristiques.

3. L'interprétation des résultats

C'est la phase d'inférence, de « mise de signification » dans les résultats obtenus à l'étape précédente. Il s'agit, selon l'expression plus familière, de faire parler les chiffres, indices, coefficients... dégagés par l'analyse, et exprimer de façon claire, argumentée, comment ces résultats constituent un progrès par rapport au point de départ.

4. Les conclusions

C'est l'apport propre, total et original du chercheur qui doit apparaître ici :

A-t-on ou non confirmé ses hypothèses ? Pourquoi ?

Qu'a-t-on apporté de plus par rapport à ce qui est déjà connu sur le problème ?

Jusqu'à quel point a-t-on trouvé réponse aux questions posées au départ ? Pourquoi ?

Quelles sont les déviations ? Les insuffisances ? Pourquoi ?

Quelles sont les situations particulières où les résultats se vérifient ? Ne se vérifient pas ? Pourquoi ?

Quelles sont les possibilités d'applications théoriques et/ou pratiques ?

III — LE PLAN DE RECHERCHE

[Retour à la table des matières](#)

Avant de voir ce qu'est, spécifiquement, un plan de recherche, voyons ce que signifie de façon plus générale ce terme. On appelle plan, un « tracé représentant les différentes parties d'un tout organisé selon une structure donnée », ou « la disposition générale d'un ouvrage, d'un traité, d'un écrit » ou encore « l'ensemble de dispositions que l'on prend pour l'exécution d'un projet »...

Dans un travail de recherche, c'est un peu tout cela que l'on retrouve en guise de plan, c'est à la fois un tracé, une disposition générale et un ensemble de dispositions en vue de l'exécution de tâches projetées.

D'une façon globale, on peut dire qu'il s'agit d'une réplique fidèle et complète de ce qui est projeté, mais en raccourci. C'est une représentation abrégée des différents éléments et de leurs liaisons logiques composant la totalité structurée du travail de recherche que l'on veut effectuer.

Toutefois, il faut apporter une précision de taille : par plan, on n'entend en aucune façon sommaire ou table des matières (ce qui se retrouve très fréquemment dans les propositions de recherche) mais bien plutôt projet avec tout ce que cela implique en termes de justifications, d'organisations, de précautions, d'efforts pour entraîner l'adhésion, pour convaincre...

Dans une proposition (ou un plan) de recherche, il s'agit de fournir une véritable étude de faisabilité de la recherche, depuis l'énoncé du sujet jusqu'au financement et la conduite pratique des différentes phases du travail à effectuer.

Le plan c'est, en bref, le cheminement, le fil conducteur, étape par étape, qui doit mener de la formulation du problème à l'analyse et l'interprétation des résultats, en passant par la revue des théories et des travaux similaires, la définition des échantillons, des instruments de collecte des données, etc.

Dans le plan, on se doit de montrer combien on possède une compréhension claire et complète de son domaine théorique et de son sujet. On doit aussi montrer comment on compte procéder, concrètement et dans le détail, pour répondre aux questions soulevées dans la formulation du problème.

C'est une véritable argumentation qu'il faut développer et organiser afin de convaincre d'éventuels directeurs de recherches ou d'éventuels dispensateurs de budgets d'une part, et de garantir une démarche séquentielle bien articulée et la plus complète possible, d'autre part.

Un plan de recherche doit répondre au moins aux six questions suivantes :

- Quel est l'objet de la recherche ? Le problème précis à étudier ? Qu'en sait-on, dans l'essentiel, aujourd'hui ? Que veut-on apporter de plus ?
- Quelles sont les données dont on aura besoin pour traiter ce problème ? Quoi mesurer, si mesures il y a à effectuer ?
- Quels sont les facteurs, les variables ou les éléments à contrôler avant mesure ?
- Quelles sont les sources utilisables ? Où collecter et où mesurer ? Quelles sont les caractéristiques essentielles du terrain de mesure ? de collecte ? d'observation ?
- Quelles seront les méthodes, techniques et instruments qui serviront le mieux à recueillir ou à mesurer ce que l'on doit mesurer ? Comment mesurer ?
- Quelles techniques d'analyse et d'interprétation utiliser ? Quelles sont les plus pertinentes par rapport au problème ? aux objectifs ? aux données ? à l'instrument ?

Tout plan de recherche devrait comprendre, au moins, les rubriques suivantes qui seront analysées de façon plus exhaustive dans les chapitres subséquents :

- L'énoncé du problème, la formulation argumentée et circonstanciée du sujet.
- Les questions centrales soulevées par le problème, les objectifs poursuivis.
- Le cadre théorique du problème et des questions centrales.
- La revue rapide de l'état des connaissances essentielles actuelles sur le sujet.

- Les hypothèses de recherche et leurs conditions de formulation / vérification prévues ; l'univers concerné.
- La méthodologie (techniques, instruments, échantillons...
- Le plan d'expérience (le travail de terrain, le lieu, les modalités, le pré-test, la collecte ...).
- Le mode de dépouillement et d'analyse des données.
- Le mode d'interprétation des résultats.

Dès qu'un sujet de recherche est ainsi élaboré sous forme de plan détaillé et circonstancié, c'est-à-dire où les différentes phases sont interreliées par des enchaînements logiques explicites et justifiés, on peut considérer que l'essentiel du travail du chercheur est accompli : il ne lui reste plus qu'à exécuter son plan car il sait, dans le détail, ce qu'il a à faire, à chaque étape.

Le plus grand soin doit être apporté à ce travail ; plus il sera rigoureux et élaboré et plus la recherche sera aisée et aura de chances d'aboutir.

5.

La problématique d'une recherche dans le modèle classique

[Retour à la table des matières](#)

Après avoir vu de plus près ce qu'est un plan (projet) de recherche et ce que sont les étapes fondamentales d'un processus de recherche global et après avoir enfin défini l'ordre séquentiel et la chronologie des tâches à entreprendre dans une recherche normalement conduite dans le modèle classique, nous allons, dans la présente partie inaugurer la revue détaillée de chacune des étapes centrales énoncées plus haut.

I — DE L'IDÉE DE RECHERCHE AU PROBLÈME : LA DÉFINITION DU SUJET

L'idée de recherche, rappelons-le, c'est le point particulier concernant un aspect particulier d'une situation (ou d'une théorie) que l'on se propose d'approfondir, d'étudier, de comprendre... Cependant, cela ne suffit pas pour constituer ce que l'on appelle le problème de la recherche. C'est tout simplement une indication, un aperçu d'un domaine, encore non défini, sur lequel le chercheur compte porter ses efforts.

Si, par exemple, notre idée de recherche est l'engorgement du port de Montréal et les procédures de transit, il y a tellement de façons différentes d'aborder ce sujet et tellement de facettes particulières envisageables, qu'à la limite, nous n'avons encore aucune idée de ce que nous allons vraiment étudier. Allons-nous dégager les causes possibles qui participent à l'engorgement du port et qui sont liées au transit ? Passer en revue les procédures de transit et essayer de trouver en quoi elles concourent à cet engorgement ? Ou plutôt nous intéresser au mode d'application des dispositions légales en la matière et faire la différence entre ce qui relève des procédures elles-mêmes et ce qui relève de la façon dont on les applique ?

L'idée de recherche ne peut donc pas nous éclairer sur ce que nous allons traiter concrètement, sur ce que sont les points précis à considérer, les questions particulières, spécifiques et exclusives auxquelles nous voulons (et devons) apporter réponse.

Il est nécessaire d'effectuer un travail de transformation de cette idée de recherche en sujet clairement et complètement énoncé (comme on construit un problème en mathématiques). Il s'agit de recenser les données dont on dispose, d'établir les liens qu'il y a entre elles, d'identifier les inconnues à cerner et de formuler les questions à élucider. Ce travail de transformation, c'est la formulation du sujet.

Prenons comme exemple une recherche que nous avons effectuée sur un problème d'absentéisme et de refus de travailler dans des chantiers liés à des projets de développement de bassin pétrolifères du Sahara.

L'idée de recherche « absences et refus de travail au Sahara », nous dit qu'il y a quelque chose à étudier et à résoudre à propos du travail dans les chantiers sahariens, que quelque chose ne tourne pas rond à propos de l'assiduité et de la permanence des travailleurs. Mais pas plus. Il nous faut alors passer à une plus grande compréhension de ce qui ne tourne pas rond, trouver des indices qui vont servir à guider nos premiers pas, nous dessiner des pistes... Autrement dit, nous devons répondre à la question : Qu'est-ce qui nous fait dire que quelque chose ne va pas ? Qu'est-ce qui nous fait dire que les gens refusent les chantiers du Sahara ?

En effet, il ne suffit pas (même si c'est une évidence pour tous) d'affirmer que ceci ou cela ne va pas, il est nécessaire d'en apporter des preuves claires, des indices objectifs et irréfutables.

Ainsi, même si tout le monde sait que les agents fuient les chantiers du Sahara parce que mécontents, mal payés... il nous faut transformer tout cela (notre idée de recherche désormais) en problème formulé. Il nous faut alors satisfaire trois exigences

Donner les raisons et indices objectifs qui soutiennent l'idée de recherche :

- Le taux de rotation des agents travaillant au Sahara est-il supérieur au taux global de la compagnie ? Et le taux d'absentéisme ? de retards ? Les désirs exprimés de quitter ou de changer de lieu de travail indiquent-ils quelque chose de spécifique pour ce qui concerne les chantiers sahariens ?
- Donner des indices complémentaires contribuant à préciser les points pathologiques : L'étude plus détaillée des absences, des départs, des demandes de départ... n'indiquerait-elle pas quelques chemins précis

d'investigation ? Sinon, doit-on chercher à tâtons, aller à la découverte (ce fut le cas ici) ?

- Donner enfin les connections possibles de ce que nous voulons étudier avec l'ensemble de la situation concernée : Est-ce général au Sahara ? à l'entreprise que j'étudie ? Est-ce lié à un type de travail ? un type de personnel ? (Les différents registres, états et statistiques tenus par tous les services du personnel peuvent fournir toutes ces informations ...)

Comme on le voit, dans ce premier jalon de la construction du sujet de recherche, il s'agit d'opérer un certain grossissement qui nous permet de faire les premières grandes distinctions des caractéristiques essentielles de ce que l'on veut étudier. Nous défrichons le terrain pour nous préparer à mieux savoir ce sur quoi nous allons porter nos investigations avec précision et surtout avec justification. Nous n'avons plus simplement une idée ou un thème de recherche, nous avons un sujet plus précis.

II — L'ÉLABORATION DU PROBLÈME

[Retour à la table des matières](#)

Définir un problème de recherche, c'est, au delà de la formulation de ses preuves et indices, apporter un éclairage le plus complet possible sur son étendue, les points principaux dont il appelle le traitement, sa position par rapport aux problèmes identiques déjà étudiés par d'autres, en d'autres lieux...

Les trois points suivants doivent être couverts ici.

A – L'étendue du problème, sa réalité significative

Au delà des premiers indices dégagés pour donner une assise objective à notre idée de recherche, quelles sont les dimensions et directions les plus spécifiques du problème, les plus caractéristiques ?

Par exemple, pour le problème « refus du travail au Sahara », il est apparu, lors de la première étape, qu'environ 10 % des agents des chantiers sahariens faisaient parvenir au siège de la compagnie une demande de cessation de travail. Cependant, après investigations supplémentaires, il s'est avéré qu'en comptant celles qui sont conservées aux chantiers et celles qui sont formulées verbalement, environ 30 % de ces agents exprimaient, en fait, le désir de quitter leur lieu de travail. Si on ajoute à cela les absences, les retards, les maladies, les abandons de poste..., le problème apparaît autrement plus important et plus étendu qu'on ne le pensait au départ.

B – Les points essentiels d'investigation, les questions clés du problème

Sur quoi va-t-on pouvoir s'appuyer pour construire notre recherche ? À quelles grandes questions précises doit-on trouver des réponses ?

Dans notre exemple, les seuls points d'appui disponibles pour faire une étude plus approfondie étaient les agents ayant formulé par écrit et de façon non équivoque le désir de quitter leur lieu de travail. Ceux déjà partis sont difficiles à rejoindre (et la situation qui les a fait partir a peut être changé depuis), et ceux qui s'absentent sont non différenciés (n'importe quel agent est susceptible d'absence irrégulière)...

Donc, il ne nous reste, comme sources d'informations pouvant mettre du sens dans le fait de vouloir quitter les chantiers du Sahara, que les demandes écrites des agents ayant demandé un départ, et ces agents eux-mêmes.

C – Comment se situe notre problème par rapport aux problèmes similaires connus ou déjà traités ?

Ici, il s'agit d'individualiser son problème, de le singulariser ne serait-ce qu'en spécifiant le milieu particulier qui nous intéresse par rapport à d'autres déjà étudiés.... Si, exactement le même problème a été traité, disons, pour les chantiers mexicains et iraniens, notre propos sera, tout en prenant acte et enseignements de ce qui a été découvert, de voir si dans le Sahara, les mêmes facteurs sont susceptibles d'entrer en jeu ou non...

Dans notre exemple, des études similaires avaient été faites sur des chantiers miniers du Labrador et sur des chantiers du désert de Mauritanie. Il en avait été déduit que malgré des salaires très élevés, des aspects tels le confort, les loisirs, la nourriture et les « récupérations » (congés spéciaux payés et fréquents) étaient des éléments de première importance pour l'acceptation (et la bonne entente et la discipline) dans les chantiers isolés, et en général dans les projets de développement ou de mise en valeur de régions difficiles.

Retenons que dans cette deuxième phase que nous appelons « élaboration du problème », il est surtout important de cerner les dimensions et les ordres de grandeurs propres à son sujet. Il s'agit littéralement de raffiner la formulation du problème, d'opérer un deuxième grossissement plus grand que le premier. À partir de là, le chercheur (et celui qui le lit) peut avoir une idée à peu près claire de ce dont il s'agit vraiment et sur quoi vont porter ses futurs efforts.

Signalons, et nous y reviendrons plus loin dans un autre chapitre, que l'on appelle généralement cette phase de recherche d'information pour construire le problème (ou élaborer la problématique) la pré-enquête. Nous verrons par la suite que cette pré-enquête (nous préférierions dire para-enquête tant elle est importante pour l'ensemble de la recherche et tant ses retombées sont présentes à toutes les phases) est essentielle et déterminante dans toute recherche, surtout de terrain.

D – La délimitation du problème

Maintenant que nous savons en quoi consiste notre problème, de quoi, précisément, nous allons traiter, avec quels points d'appui..., il nous reste à poser les limites au delà desquelles nous ne voulons pas ou ne pouvons pas aller, tout en les justifiant, bien entendu.

Cette délimitation devrait se faire sur trois points essentiels : le domaine qui sera couvert, les objectifs principaux spécifiquement poursuivis et enfin la portée que devront avoir les résultats obtenus.

1. Le domaine couvert par la recherche

Il s'agit en fait de la délimitation, d'abord, du champ théorique dans lequel on veut traiter le problème (champ de la théorie microéconomique, de la théorie de l'équilibre général, de l'économie régionale... s'il s'agit par exemple d'un sujet sur l'économie). Dans notre exemple, le champ théorique retenu était celui de la psychosociologie générale appliquée aux milieux de travail.

Ensuite, il s'agit de donner les limites des situations couvertes (dans notre cas, c'est l'ensemble des chantiers pétroliers du Sahara algérien, œuvrant pour telle compagnie, dans le cadre de tels projets ...).

Enfin les limites temporelles, c'est-à-dire les périodes couvertes par la recherche, les périodes de pré-enquête, de terrain, de traitement théorique... Le temps est aussi une ressource dont il faut justifier l'usage.

2. Les objectifs globaux et principaux

Ici, il s'agit de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qui est visé exactement par cette recherche ? Qu'est-ce qui sera démontré ? mieux connu ? confirmé ? infirmé ?

Dans notre exemple, l'objectif premier est de comprendre pourquoi tant d'agents cherchent à quitter les chantiers du Sahara. Ensuite tenter de savoir quels sont les raisons les plus courantes des départs. Et enfin, dégager, s'il y a lieu, un profil particulier de non adaptés au travail pétrolier du Sahara. Sinon, et au

contraire, dresser le constat des composantes d'une situation objective globale qui peut amener n'importe qui à vouloir partir...

Les objectifs peuvent également être exprimés en termes de variables à traiter. Dans notre exemple, on peut parler de faire ressortir les variables qui peuvent inciter au départ des chantiers : la variable dépendante sera « le désir de quitter le chantier du Sud » et les variables indépendantes seront constituées par les éléments spécifiques de la situation de vie en chantier saharien (parmi elles, certaines seront déterminantes).

On peut également prévoir à ce niveau quelles sont les variables qui risquent de biaiser les résultats et que l'on compte, si possible, contrôler (l'âge des agents, leur lieu d'origine, le type de poste occupé, le niveau de salaire...

3. La portée de la recherche

Le chercheur devra ici spécifier quelles seront les retombées prévisibles du travail une fois effectué. Quel pourra être l'usage des résultats obtenus : corriger la situation après avoir cerné les causes les plus probables du problème ? Faire avancer la compréhension et ouvrir la voie à d'autres recherches ?... Faire avancer la connaissance pour compléter un point de théorie ?

Dans notre exemple, la portée devrait être avant tout pratique : trouver, à la lumière des résultats obtenus, les moyens d'apporter les correctifs qui feront que les départs (et, si possible, les désirs de départ) diminuent de façon significative dans les chantiers du Sahara et dans l'ensemble des projets de mise en valeur régionale de ce genre...

III — LE CADRE THÉORIQUE ET LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

[Retour à la table des matières](#)

Cette étape vient après la construction du problème. Elle en est donc, en principe, indépendante. Cependant, il est plus logique (et recommandé) de travailler à l'élaboration de cette étape en liaison et en complémentarité avec la précédente : elles doivent être presque concomitantes. En effet, le cadre théorique global dans lequel s'inscrira la recherche et l'état des connaissances sur le sujet (que l'on doit clarifier et passer en revue) sont indiqués et tracés (dans leurs grandes lignes) par l'explicitation du champ de connaissances dans lequel on insère son problème ainsi que par les limites qu'on a décidé de respecter.

Tout ce qui est hors de ce champ de connaissances et tout ce qui est au delà de ces limites sera également hors et au delà du cadre théorique et de la revue de la littérature.

A – Le cadre théorique

Plus haut, dans ce que nous avons appelé domaine couvert par le champ de connaissances appliqué au problème, il ne s'agissait que de situer les frontières conceptuelles que l'on se trace pour conduire sa recherche. Dans notre exemple, il s'agissait des concepts liés à la psycho-sociologie générale des groupes de travail, donc nous excluons d'une certaine façon la psychologie clinique, la psychanalyse, la sociologie...

Dans le cas du cadre théorique, il ne s'agit plus de simplement indiquer un champ de connaissance en y remplaçant son sujet, mais plutôt de faire état de sa propre connaissance du champ en question et surtout, de ce qui, pris dans ce champ, éclaire, généralise, approfondit, explique, enrichit... les principales dimensions du problème que l'on traite.

C'est à ce stade que l'on apprécie généralement la culture du chercheur, l'étendue et l'actualité de ses connaissances dans sa spécialité, ainsi que sa capacité à les appliquer pour l'explicitation, l'élaboration et en un mot, la théorisation de son sujet.

On appelle *théorisation* le fait de ne plus seulement esquisser les contours d'une situation ou des éléments d'un problème, mais de les intégrer et de les articuler avec l'ensemble de leurs tenants et aboutissants à l'intérieur du corps conceptuel que l'on a retenu comme cadre global (champ de connaissances) applicable dans sa recherche.

Dans notre exemple, il s'est agi de développer l'ensemble des connaissances théoriques pouvant éclairer les problèmes d'adaptation de l'homme à ses conditions de travail : le bruit, la température, les intempéries, l'isolement, la vie en camp... tout ce que la psychologie et la psychologie sociale avaient à nous apprendre sur ces problèmes et sur ceux liés à l'absentéisme, le retrait du travail, les retards, l'instabilité...

B – L'état des connaissances sur le sujet ou « revue de la littérature »

En général, on met sous la rubrique « revue de la littérature » aussi bien le cadre théorique que l'état des connaissances. Nous préférons les distinguer, car, dans la pratique, l'état des connaissances sur le sujet est un chapitre qui doit être réservé à la revue, si possible complète, exhaustive et critique des travaux spécifiques qui

ont été faits sur le problème que l'on veut traiter (c'est en fait une revue des principales recherches déjà effectuées sur le même sujet). On doit notamment y indiquer (en partant des travaux les plus généraux vers les plus particuliers) :

- La nature de la recherche, l'auteur, la date, l'université ou l'école, le lieu, les hypothèses de départ.
- La méthodologie suivie.
- Les résultats obtenus et leur interprétation.
- La portée et les retombées de chaque recherche (prévues et réelles).
- Les points faibles et les points forts respectifs...

Cette partie est extrêmement importante car elle permet de situer son apport personnel avec plus de précision, de réunir (pour le bien du chercheur en premier lieu) de façon synthétique ce qui a été fait de plus pertinent et de plus récent sur le sujet et surtout de pouvoir s'inspirer (et aussi profiter des erreurs qui ont pu être faites) d'approches et de méthodologies différentes appliquées à un même problème.

Bien sûr, il ne s'agit nullement de tout recenser ni de tout savoir mais de montrer qu'en s'engageant dans l'étude d'un problème donné, on n'ignore pas le plus essentiel, le plus fondamental de ce qui a été déjà fait, en théorie et en recherches appliquées, sur le même problème ou sur des problèmes similaires.

6.

Le modèle classique et l'hypothèse dans la recherche

[Retour à la table des matières](#)

L'objectif de la présente section est de poursuivre le processus de préparation d'un plan de recherche par la connaissance de ce qu'est l'hypothèse dans le modèle classique, ses origines, ses fondements, les différents types d'hypothèses, et enfin de ce que sont les critères de choix et de construction de l'hypothèse.

1 — L'HYPOTHÈSE DANS LA RECHERCHE : DÉFINITIONS, ORIGINES

A – Le terme « hypothèse »

Ce terme est formé étymologiquement de deux racines :

hypo : *sous*, en dessous, en deçà de...

et

thèse : proposition à soutenir, à démontrer.

Les hypothèses constituent donc les soubassements, les fondations préliminaires de ce qui est à démontrer ou à vérifier sur le terrain. Nous allons nous attacher à effectuer surtout un travail de définition et de typologie des différentes façons d'élaborer des hypothèses. Nous verrons ultérieurement les conditions à remplir pour constituer des hypothèses dites scientifiques, valables et acceptables.

Une hypothèse est en quelque sorte une base avancée de ce que l'on cherche à prouver. C'est la formulation proforma de conclusions que l'on compte tirer et que l'on va s'efforcer de justifier et de démontrer méthodiquement et systématiquement.

En bref et d'une façon très générale, on peut dire qu'une hypothèse est une supposition que l'on fait d'une chose possible ou non et dont on tire une conséquence.

Si nous reprenons notre exemple de la recherche sur les chantiers sahariens, on peut faire les suppositions suivantes (possibles ou non, c'est à démontrer) :

Supposition 1 : Seuls des individus ayant des problèmes particuliers et constituant des cas isolés cherchent à quitter les chantiers (ceux-là et ceux-là seuls qui font parvenir des demandes en ce sens jusqu'à la firme).

Conséquence : Il n'est alors pas question de situation générale objectivement insupportable ou malsaine. Certains types d'individus ne s'y plaisent pas et il s'agit de les caractériser.

Supposition 2 : Tous les agents affectés au Sahara seraient, indépendamment de leur cas personnel, susceptibles de vouloir quitter les chantiers.

Conséquence : La situation générale de vie dans les chantiers serait alors à incriminer. Il s'agit de mettre à jour les raisons les plus graves ou les plus importantes (relevant de la situation et non des personnes) qui engendrent cet état de choses.

Il est déjà tout à fait clair, à ce niveau, que l'on ne peut formuler des suppositions sans en voir, de façon systématique et minutieuse, les implications. Tirer les conséquences d'une supposition pour former une hypothèse est aussi important que chercher la supposition elle-même : tout ou partie de ce qui se fera dans la recherche en est forcément conditionné. C'est en ce sens que l'hypothèse permet la constitution d'objectifs partiels précis (appelés aussi objectifs opératoires ou opérationnels...

B – Les origines de l'hypothèse

L'hypothèse, sauf exception rarissime, prend ses racines dans une question (ou plusieurs questions convergentes) que l'on se pose à propos d'un fait, d'une affirmation, d'une théorie... (c'est la raison pour laquelle, entre autres, il faut transformer son thème de recherche en problème argumenté soulevant des questions précises et articulées).

Ces questions, à leur tour, ont des origines différentes et nombreuses mais que les auteurs s'accordent à regrouper en cinq catégories qui les épuisent à peu près toutes.

L'observation courante : Dans la vie de tous les jours, quelques faits qui ont tendance à suivre une certaine régularité, qui se répètent systématiquement, qui suivent un certain ordre ou une certaine périodicité... peuvent amener à se poser des questions et à faire des suppositions. Par exemple, on peut être amené à se poser des questions sur le fait que deux employés sur trois soient régulièrement en absence non autorisée aux chantiers sahariens après chaque congé de récupération...

La découverte fortuite : Il arrive qu'en effectuant une enquête, un rapport, une synthèse... ou même une recherche sur un sujet quelconque, on tombe accidentellement sur un phénomène particulier, une énigme qu'on va s'attacher à résoudre (l'exemple le plus connu est la découverte du rôle germicide de la pénicilline au cours de travaux sur la biologie des champignons).

L'élaboration théorique : Il s'agit plus du domaine fondamental, lorsque la réflexion sur une théorie amène à se poser de nouvelles questions, aux frontières des réponses qu'elle apporte, jusque-là, cette même théorie. La microphysique avec les théories quantiques et les comportements des particules ainsi que l'astronomie en sont de constants exemples.

On peut aussi, à l'étude des théories économiques classiques, se demander, comme M. Godelier et K. Polanyi, si la notion centrale de marché a toujours été une réalité chez l'homme ou si c'est une invention récente des économistes...

L'imagination : Ici, nous sommes dans un cas-limite par rapport au précédent. Il s'agit d'être capable d'aller, par sa simple capacité imaginative, au delà des données mêmes de la science et de la théorie, pour en générer de tout à fait nouvelles et originales (si on exclut les cas où l'imagination pure n'est pas vraiment évidente, à peu près seuls Freud et Einstein entreraient dans le cas présent).

Le travail de défrichage et de pré-enquête : C'est la façon la plus courante et la plus simple (non forcément la plus facile), mais la plus laborieuse (dans le sens où il faut y investir du temps et du travail peut être plus que pour les autres) de générer des hypothèses et de les justifier à la fois. Nous parlerons plus loin et plus en détail de la pré-enquête, contentons-nous ici de souligner qu'il s'agit d'un véritable travail de pré-recherche. On y passe en revue documents et statistiques, on y effectue des interviews, des recoupements, on y interroge les connaissances les plus importantes sur le sujet et, en synthétisant le tout, on formule ce qui peut constituer, preuves à l'appui, les hypothèses les plus réalistes et les plus plausibles.

Quelle qu'en soit l'origine, l'hypothèse doit rester une proposition de relations plausibles entre certaines variables observables ou formellement manipulables (mathématiques par exemple). C'est un point de départ et une idée directrice, une orientation de l'étude.

II — LES TYPES D'HYPOTHÈSE ET LES RÔLES DE L'HYPOTHÈSE

A – Les types d'hypothèses

[Retour à la table des matières](#)

Les spécialistes en méthodologie s'accordent généralement pour considérer qu'il existe trois grandes catégories d'hypothèses distinguées les unes des autres par la ou les formes de supposition qu'elles recouvrent. En les classant par degré ascendant d'abstraction, nous avons (Pinto et Grawitz, 1969) :

1. Les hypothèses qui supposent des uniformités catégorielles

On désigne ainsi les formes d'hypothèses qui contiennent des suppositions de non variabilité de certains facteurs à l'intérieur de certaines catégories données quelles que soient les conditions par ailleurs. Un exemple de ce genre d'hypothèse peut être illustre par une formulation du genre : « Dans les classes les plus riches, les divorces sont plus nombreux relativement aux classes les plus pauvres. »

Ici, on suppose en effet une uniformité catégorielle pour classes riches et pour classes pauvres. Le travail du chercheur va consister à faire ressortir les différences significatives qu'il peut y avoir du point de vue divorce (seulement) entre les deux catégories.

2. Les hypothèses qui supposent des liens logiques dérivés de corrélations observées

Ici, il s'agit d'une forme de supposition qui présume que quels que soient les faits concrets et les particularités, lorsqu'une caractéristique généralement fortement corrélée à une seconde se trouve vérifiée, alors la présence de la deuxième se vérifie aussi.

Un exemple très illustratif peut être donné à partir du fait minoritaire : on peut supposer qu'à toute minorité soumise à la ségrégation, quelles que soient ses spécificités (Noirs américains, Portoricains à New York, Basques, Gitans...) est associée une tendance à l'agressivité sur le plan social. La raison de cette supposition étant qu'à toute minorité tenue en rapport d'hostilité ou de rejet est corrélée une forme ou une autre de comportement agressif, d'après la plupart des

travaux. Le chercheur devra, dans ce cas, s'attacher à prouver des ressemblances entre ces différents groupes pour vérifier son hypothèse (ressemblances de comportements particuliers comportant agressivité). La présence (vérifiée) de la caractéristique « minorité » devrait impliquer celle (à vérifier) de la caractéristique « comportements agressifs ».

3. Les hypothèses qui supposent des relations entre variables analytiques

Ici, il ne s'agit plus de liens (de causalité ou non) entre des catégories ou des faits plus ou moins concrets, mais de relations possibles entre variables plus ou moins abstraites. On remplace la réalité pour ainsi dire par des concepts analytiques et on établit des corrélations entre ces concepts.

Par exemple, on peut supposer qu'il y a corrélation négative entre revenu réel moyen élevé et taux de fécondité, mobilité sociale, taux d'échec scolaire... Ici, le chercheur ne vise plus à mettre à jour (et à prouver) des différences ou des ressemblances, mais il devra s'attacher à établir analytiquement des interrelations complexes et abstraites entre variables.

B – Les rôles de l'hypothèse

Quel qu'en soit le type, l'hypothèse devra toujours remplir un rôle bien défini dans le travail de recherche. Dans le cycle de la recherche, nous l'avons vu, l'hypothèse vient après la formulation du problème, l'identification des questions centrales du sujet, la synthèse des connaissances sur le sujet (si une relation possible entre certaines variables nous vient à l'idée et qu'elle a déjà été infirmée par des travaux antérieurs, il est inutile de la reprendre...) et juste avant le travail d'investigation sur le sujet proprement dit (terrain, échantillon, collecte de données...). Donc, l'hypothèse est là pour indiquer les voies possibles de réponse aux questions que pose le problème de la recherche. Mais, ces réponses possibles doivent être les plus réalistes, les plus plausibles, les plus probables, les plus justifiées... C'est pour cela qu'il faut effectuer tout un travail d'élaboration des hypothèses. Ce sont elles qui vont nous indiquer quelles observations faire, sur quoi, combien... et quelles opérations précises il faudra effectuer pour confirmer ou non ces réponses possibles.

L'hypothèse, d'une façon très générale, peut être considérée comme remplissant trois grandes tâches :

- Établir des relations (les plus justifiées et justifiables possibles) entre des faits, des variables ou des concepts et guider vers l'élaboration d'une loi expliquant et généralisant, à plusieurs situations données, les résultats auxquels on a abouti.

- Orienter la sélection des faits à observer, des données à rassembler en vue de répondre aux questions centrales posées dans le problème de recherche.
- Apporter des indications précises quant au terrain sur lequel portera la recherche et, par voie de conséquences, sur le choix de la méthode, des techniques et des instruments à envisager pour conduire à la confirmation ou l'infirmer des relations énoncées.

Nous ne saurions assez attirer l'attention sur l'importance de l'hypothèse dans le travail de recherche. Le moins que nous puissions dire est qu'il faut absolument se débarrasser du fâcheux préjugé qui la fait considérer par la majorité des étudiants comme une étape de vagues conjectures, plus ou moins « pifométriques ». Elle obéit, au contraire, à des critères très stricts dont nous allons voir l'essentiel.

III — LES CRITÈRES, LES HYPOTHÈSES NULLES ET ALTERNATIVES, LA FORMULATION

[Retour à la table des matières](#)

Nous allons étudier ici ce qu'il est requis d'effectuer après le travail de construction et de formulation du problème : l'élaboration de l'hypothèse. Nous nous consacrerons aux critères précis qui caractérisent une hypothèse dite scientifique, aux différentes modalités qui en vérifient la validité, ainsi qu'aux procédures de construction, de choix et de mise au point d'un corps d'hypothèses cohérent et opérationnel.

L'hypothèse établie correctement et remplissant toutes les conditions de validité et d'acceptabilité du modèle classique de recherche doit pouvoir conduire le chercheur à l'exécution des phases pratiques de son étude avec toutes les indications opératoires nécessaires et l'ensemble des points précis à vérifier, mesurer, contrôler... C'est d'elle que partent à la fois, le questionnement et le mode de préparation des réponses à ce questionnement.

Reste à savoir ce qu'est une hypothèse correcte et acceptable dans le modèle classique.

A – La validité de l'hypothèse/critères

Au sens très général, le terme valide veut dire « qui satisfait aux conditions légales pour produire ses effets ». Ici, il n'est pas question de légalité, mais plutôt de légitimité scientifique et d'être autorisé à produire des effets. Pour qu'une hypothèse puisse être utilisée aux fins qui lui sont propres dans une recherche (produire ses effets), il lui faut d'abord satisfaire un certain nombre de conditions qui lui donnent une valeur acceptable (une validité) aux yeux des scientifiques

officiellement autorisés à en juger. Ces principales conditions sont les suivantes (Pinto et Grawitz, 1969).

1. Être vérifiable

Comme tout ce qui caractérise le travail qui se veut scientifique, pour le modèle classique, l'hypothèse doit être basée sur un appareil conceptuel dont les fondements sont clairs, univoques et dont la formulation satisfait aux critères de communicabilité et d'opérationnalité exigés par la communauté scientifique du domaine concerné.

Les termes dans lesquels l'hypothèse est exprimée doivent donc faire l'objet d'un effort systématique et rigoureux de définition, et surtout, d'opérationnalisation. Ces termes doivent mettre en relation des faits (dans le sens scientifique, c'est-à-dire construit du mot), des variables (nettement isolées et caractérisées) ou des concepts (correctement replacés dans le champ théorique précis retenu par le chercheur)... et non pas des opinions, des jugements, des croyances...

Par exemple, une hypothèse du genre « Les meilleures mères de famille ont plus de chances de donner les meilleurs élèves » n'aurait strictement aucune validité car les éléments en cause (meilleures mères et meilleurs élèves) relèvent plus du jugement que du concept. Si l'on veut vérifier une relation de ce genre, il faudra reformuler l'ensemble de l'hypothèse en donnant un contenu conceptualisé et opérationnel aux termes « meilleures mères » et « meilleurs élèves » (Dans quelles conditions ? Quelles en sont les indices et facteurs essentiels ? Qu'est-ce qui en est mesurable ? comparable ? standardisable ?).

C'est dans ces conditions et seulement dans ces conditions que notre hypothèse a des chances d'être vérifiée : dans les termes eux-mêmes, on doit retrouver les voies et possibilités de vérification.

Ce type d'hypothèse peut être formulé, selon les critères du modèle classique, de la façon suivante :

Les mères de familles ayant une organisation de leur temps répartie entre telles et telles activités, qui assument le suivi scolaire de leurs enfants, ayant entre tel et tel niveau d'instruction, entretenant des loisirs culturels... ont des chances significatives de favoriser chez leurs enfants des résultats scolaires comportant tel pourcentage de succès, d'échecs, tant d'années complétées par cycle...

Ainsi, nous donnons un contenu construit et opérationnel au terme « meilleur » qui ne reste qu'un jugement à lui tout seul. Cela se fait généralement grâce au travail de pré-enquête.

2. Être spécifique

Il s'agit de la réalité précise et particulière à laquelle renvoie l'hypothèse : aucune forme de généralité ne peut être admise. Car même si l'on évite de formuler une hypothèse sous forme de jugements et opinions, et même si nous la formulons en termes de facteurs plus ou moins opérationnels, ceux-ci doivent revêtir une aussi grande précision et spécificité que possible (eu égard à la situation particulière étudiée). Dans le cadre de cette situation particulière, ou si l'on préfère, dans le cadre du contexte de la recherche qui est entreprise, ces facteurs doivent être spécifiés par des indicateurs ou des indices précis tirés du milieu. Ces indicateurs vont nous aider à vérifier la présence et l'ampleur des facteurs pris en considération, et ce de façon mesurable, autant que possible.

Un exemple d'hypothèse non spécifiée serait : « Le degré d'information contribue à l'élévation du degré de participation politique ». Les facteurs « degré d'information » et « degré de participation » sont ici trop vagues, trop généraux. Il convient donc de définir, dans le contexte particulier de la recherche, ce qu'on entend exactement par « degré d'information » et « degré de participation ». Quels sont les indices que l'on retient comme révélateurs d'un haut ou d'un bas degré de participation ou d'information ? Pour le second ce peut être : le niveau d'instruction, les lectures que l'on effectue, le nombre et la qualité des journaux auxquels on est abonné, les émissions que l'on écoute... Pour le premier, on peut avoir la participation au vote, aux réunions et manifestations à caractère politique, l'adhésion à une organisation, à un parti...

3. Être rattachable à une théorie existante et reconnue

On entend ici l'indispensable conformité de l'hypothèse au contenu contemporain de la science, c'est-à-dire les connaissances scientifiques considérées comme acquises dans un domaine donné qui permettent, en combinaison avec l'observation, la génération de nouvelles voies. Une hypothèse ne peut se concevoir hors de tout champ conceptuel donné et connu. Elle ne peut non plus se concevoir en termes contradictoires ou fantaisistes par rapport à ce qui est, jusque-là, prouvé et reconnu par la communauté comme scientifique.

4. Être justifiée

À l'instar de tout ce qui entre dans le travail dit scientifique, toute hypothèse doit être accompagnée de justifications : Quels sont les éléments, les relations causales, les observations, les présomptions, les combinaisons... qui ont conduit le chercheur à émettre telle supposition plutôt que telle autre ? Quelles sont les connaissances préalables qui en sous-tendent la validité théorique ?

Contrairement à un préjugé très répandu, l'apport de preuves et de justifications n'est pas réservé à la seule partie concernant le traitement des données et l'analyse ; une hypothèse ne saurait être le résultat de simples convictions ou opinions personnelles du chercheur. C'est précisément là une des missions que rempliront les phases de revue de l'état des connaissances sur le sujet et de pré-enquête.

B – L'hypothèse nulle et l'hypothèse alternative

1. Définitions et généralités

Nous ne ferons que quelques rappels de base, étant donné que cette formulation particulière d'hypothèse est étudiée beaucoup plus en détail en statistiques mathématiques.

H_0 est ce qu'on appelle l'hypothèse nulle.

H_1 est ce qu'on appelle l'hypothèse alternative.

Cette façon de formuler les hypothèses a la particularité très précieuse de permettre une vérification statistique ainsi que l'usage de nombre de techniques d'inférence et de tests. Sans entrer dans les considérations probabilistes ni dans les détails et subtilités attachés aux techniques et théories d'accumulation de preuves de fausseté de l'hypothèse nulle (pour prendre la décision de la rejeter), donnons-en une définition élémentaire : H_0 est appelée nulle, car elle suppose — grossièrement — la nullité de différence entre le paramètre calculé (estimé sur l'échantillon retenu) et un paramètre considéré comme norme ou encore, entre deux paramètres calculés sur des échantillons différents. C'est l'hypothèse « selon laquelle on fixe à priori un paramètre de la population à une valeur particulière » ou aussi qui « affirme que la différence entre les valeurs de deux paramètres est zéro » ou encore que « la distribution théorique des observations a une forme particulière » (Baillargeon, 1984).

H_1 est qualifiée d'alternative car elle est l'alternative à l'hypothèse nulle, c'est n'importe quelle autre hypothèse qui est différente de H_0 . Cette alternative sera, selon les cas, soit une différence dans le sens « paramètre estimé plus grand que... », soit au contraire « plus petit que... », soit tout simplement « différent de... ».

On peut, par exemple, les exprimer ainsi :

H_0 = pas de différence significative entre les paramètres comparés, sous telles conditions, avec tel seuil de probabilité...

H_1 = différence significative entre les paramètres comparés, sous telles conditions, avec tel seuil de probabilité...

Par exemple, on effectue une étude sur les résultats scolaires des écoliers d'un quartier en fonction des niveaux socio-économiques de leurs familles, et on veut vérifier que plus ce niveau est élevé meilleurs sont les résultats scolaires (en supposant que toutes les autres variables externes susceptibles d'influencer la réussite scolaire sont contrôlées, comme la qualité des écoles, des enseignants, des méthodes pédagogiques...).

Ici, on pourra prendre deux groupes (de même école, avec même genre d'enseignement, méthodes pédagogiques...

- 1) Familles à niveau socio-économique élevé.
- 2) Familles à niveau socio-économique bas.

On calculera la moyenne des résultats scolaires sur l'année (ou sur plusieurs années) des enfants de chacun de ces groupes et on aura alors :

H_0 : la moyenne des pauvres = la moyenne des riches. Autrement dit, la différence entre les moyennes calculées sur chacun des groupes est nulle.

H_1 : une des deux moyennes calculées est supérieure à l'autre.

Si H_0 se vérifie, c'est-à-dire si après avoir appliqué le test statistique approprié, au seuil de probabilité fixé, il n'apparaît pas de différence significative entre les deux moyennes, alors dans le quartier étudié, le niveau socio-économique des familles n'a aucune influence sur les résultats scolaires.

Si H_1 se vérifie, c'est-à-dire si après application du test statistique, il apparaît une différence significative entre les moyennes calculées, alors on peut conclure que le niveau socio-économique a une influence sur les résultats scolaires.

Le grand intérêt de la formulation en H_0 et H_1 réside dans le fait que l'on peut apporter un soutien mathématique à la confirmation ou à l'infirmité de l'hypothèse (prendre la décision de rejeter ou non H_0), mais aussi dans le fait que l'on peut fixer un seuil de probabilité précis qui établit le risque que le chercheur accepte d'assumer lorsqu'il décide de rejeter H_0 alors que celle-ci est vraie.

Cependant, notons que les hypothèses nulle ou alternative ne se prouvent pas, ne se démontrent pas. On ne fait, en réalité, qu'accepter de prendre un certain risque de rejeter l'hypothèse nulle alors qu'elle est vraie, mais ce risque est connu, calculé et la plupart du temps, fixé d'avance par le chercheur. Autrement dit, on accepte un certain risque de commettre une erreur mais une erreur à laquelle on associe une probabilité définie.

2. Les erreurs α et β

Il existe deux types d'erreurs que l'on peut commettre dans le présent cadre, on les appelle, conventionnellement, erreur α (alpha) et erreur β (bêta) ou encore erreur du premier type et erreur du deuxième type.

L'erreur α (alpha) : C'est l'erreur qui consiste à rejeter H_0 alors qu'elle est vraie (par exemple, j'aboutis, d'après mes calculs sur mes échantillons, à une différence entre les moyennes scolaires calculées sur mes deux groupes, alors qu'en réalité, il n'y a pas de différence. Je commets une erreur du premier type ou erreur α).

L'erreur β (bêta) : C'est l'erreur qui consiste à accepter H_0 alors qu'elle est fausse (mes calculs ne donnent aucune différence significative entre mes moyennes alors qu'en réalité il y a une différence significative. Je commets l'erreur du deuxième type ou erreur β).

Le tableau suivant aidera à mieux mémoriser ces éléments :

RÉALITÉ	REJET H_0	ACCEPTATION H_0
H_0 vraie	Erreur α	O.K.
H_0 fausse	O.K.	Erreur β

Notons au passage que selon l'importance, ou la gravité pour la recherche, qu'il y a à commettre l'une ou l'autre erreur, on choisira un taux de risque (probabilité de se tromper en rejetant ou en acceptant H_0) plutôt bas ou plutôt élevé. Plus le fait de commettre l'erreur sera grave (dans le sens lourd de conséquences, si une action est entreprise après la recherche...), plus on choisira un seuil de probabilité petit.

C – La formulation des hypothèses

Rappelons que la formulation des hypothèses consiste en la transformation des questions centrales (soulevées par le problème après son élaboration) en suppositions (assorties de leurs conséquences) pouvant générer une procédure systématique et complète de vérification (ce qui constituera, rappelons-le, le corps de la recherche).

Il existe deux grandes façons de formuler des hypothèses :

1. La formulation à priori

C'est le cas le plus simple et le plus direct. Il s'agit tout simplement d'émettre une supposition à priori qui soit réaliste, logiquement concevable et, ensuite, d'associer

à cette supposition les facteurs, variables, indicateurs, indices... qui peuvent la sous-tendre, la justifier et éventuellement contribuer à la confirmer ou à l'infirmier. Ce peut être des suppositions du genre :

« À chaque crise économique s'associe une augmentation significative du nombre de suicides ». « Le degré de bureaucratisation a tendance à s'élever avec la taille de l'entreprise »...

Bien évidemment, ces suppositions ne sont pas générées gratuitement, sans fondements ni connaissances préalables. Elles s'appuient sur des observations, des constatations, des calculs, des comparaisons...

2. La formulation après élaboration

C'est le cas le plus courant ; les problèmes ne se présentent pas toujours de façon suffisamment simple pour permettre une supposition directe, il faut donc, dans l'écrasante majorité des cas élaborer les bases de cette supposition.

Des faits peuvent frapper l'observateur sans qu'il soit à même de formuler un lien possible quelconque entre eux ; il doit chercher, approfondir, réunir d'autres éléments pour aller plus loin. Par exemple, on peut être frappé par un lien apparent entre l'origine sociale, le choix des études et le choix des carrières. Mais quelles hypothèses faire à ce propos ? Il y en a une multitude possible. Il faut donc, par exemple, examiner des séries statistiques sur un nombre suffisant de cas et dégager des tendances qui peuvent aider à établir des hypothèses que l'on tentera de vérifier sur des cas précis et de façon plus approfondie.

Il faut ici se débarrasser de toute idée préconçue et de tout préjugé, c'est l'observation et la documentation systématique, et elles seules, qui guident les suppositions.

Nous verrons plus loin que ce travail de préparation et d'élaboration des hypothèses constitue l'essentiel de ce qu'on appelle la pré-enquête. Contentons-nous de préciser pour l'instant qu'on peut effectuer cette tâche de plusieurs façons (qu'on combine en général) :

- Analyse de matériel existant (statistiques, rapports, fichiers...).
- Interviews de personnes-ressources (bien informées sur le problème).
- Interviews exploratoires de personnes appartenant à la population sur laquelle va porter l'enquête, concernées ou touchées par le problème.
- Étude de travaux similaires sur des problèmes similaires.

- Interviews de personnes indirectement concernées ou intéressées par le sujet (même si non expertes ou non touchées par le problème).
- Remue-méninges (brain-storming) avec des groupes pouvant générer des idées sur le sujet...

7.

Le milieu d'enquête dans le modèle classique

[Retour à la table des matières](#)

Après avoir élaboré les hypothèses et, par la même occasion, délimité les objectifs (globaux, partiels et opérationnels), il nous faut à présent préciser où et sur quels éléments nous allons prélever les données qui nous serviront à effectuer nos calculs, nos comparaisons, nos vérifications... Notons que sans hypothèses dûment construites et sans objectifs opérationnellement dérivés de ces hypothèses, il n'est pas possible, si l'on veut faire un travail fondé, d'avoir une idée exacte du type d'observations que l'on doit effectuer pour recueillir les données nécessaires. N'oublions pas en effet que la construction de l'hypothèse exige que nous définissions les facteurs en jeu, les indicateurs et les indices quantitatifs (si possible) ainsi que les types de mesures à effectuer afin d'estimer, de standardiser, de comparer... C'est précisément ce travail qui nous permet de savoir, dans le détail, quelles seront les données de base qui permettront de conduire notre recherche.

Autrement dit, il faut d'abord savoir ce que l'on veut vérifier pour pouvoir envisager comment et avec quoi le vérifier... Généralement, on va choisir un certain nombre d'éléments représentatifs (échantillon) parmi tous les éléments possibles (population) qui appartiennent à l'ensemble global concerné par la recherche (univers), sur qui on effectuera les observations ou les mesures nécessaires pour constituer les données.

I — L'UNIVERS DE LA RECHERCHE : LA POPULATION D'ENQUÊTE

[Retour à la table des matières](#)

Nous entrons ici dans ce que l'on appelle la phase de terrain de la recherche. Cette phase est ainsi nommée car, à partir de là, le chercheur quitte son bureau et met fin aux phases dites de préparation, c'est-à-dire de réflexion et de conceptualisation préliminaires. Dorénavant, il s'agit d'exécuter le plan préparé, en commençant par délimiter la nature, le nombre, les caractéristiques... des objets ou individus qui seront soumis à l'observation (interview, questionnaire, tests, mesures, essais ...).

Les hypothèses doivent en principe nous indiquer avec déjà assez de précision quel sera le terrain sur lequel porteront les investigations : là où se trouve l'ensemble des éléments qui entrent en jeu dans ce qui constitue le problème de la recherche, et surtout, les points de vérification à mettre au jour et à analyser. L'univers de l'enquête sera donc constitué par le milieu global qui comprend ce terrain : milieu aussi bien géographique qu'économique, professionnel, social...

Ainsi, si nous reprenons notre exemple des chantiers sahariens, notre univers était constitué de tout ce qui englobe les chantiers de projets de développement de la production de pétrole au Sahara :

- L'entreprise dans son ensemble, ses caractéristiques...
- Le milieu saharien et ses spécificités.
- Le département spécifiquement chargé des projets au Sahara.
- Le cadre de travail du chantier.
- Le cadre social du chantier, etc.

Mais, également, cet univers était constitué par la population de l'enquête. On désigne par « population » l'ensemble indifférencié des éléments parmi lesquels seront choisis ceux sur qui s'effectueront les observations. C'est ce qu'on appelle aussi la population-mère.

De cette population, le chercheur devra extraire un certain nombre d'individus (ou d'objets) précis qui répondent à certaines caractéristiques précises afin de constituer un groupe représentatif (appelé échantillon) qui correspondra aux éléments identifiés (lors de l'élaboration du problème et des hypothèses) comme spécialement concernés et spécifiquement susceptibles de fournir, après mesures ou observations, les données nécessaires pour répondre aux questions soulevées par la formulation du problème. Dans notre exemple, cette population était représentée par l'ensemble des travailleurs des chantiers pétroliers, à l'exclusion

des employés temporaires et de ceux des bases permanentes (dont l'organisation de vie et le mode de travail différent de ceux des chantiers).

Cette population, aussi bien que le terrain, ainsi que leur milieu englobant, c'est-à-dire l'univers, doivent être précisés, décrits et cernés dans leurs caractéristiques les plus spécifiques les plus détaillées.

En général, un chapitre entier doit être consacré à cette étude du terrain et de la population. La précision et le détail seront fonction des besoins de l'enquête et des objectifs poursuivis par la recherche. La finesse requise dans la spécification de l'univers concerné peut être ainsi plus ou moins importante, plus ou moins nécessaire.

II — L'ÉCHANTILLON, L'ÉCHANTILLONNAGE

A – Définitions

[Retour à la table des matières](#)

Comme nous l'avons signalé plus haut, il s'agit de ce groupe représentatif qui devra représenter, en miniature, l'ensemble plus vaste concerné par le problème de la recherche.

Le mot « échantillon » vient du vieux français « eschandillon » qui veut dire « échelle pour mesurer ». Son ancêtre linguistique donne à ce terme une idée très claire du rôle qu'il doit jouer dans le travail de recherche : servir de mesure-étalon, de base de mesure.

On définit aussi l'échantillon comme étant une petite quantité d'un produit destinée à en faire connaître les qualités ou à les apprécier ou encore une portion représentative d'un ensemble, un spécimen.

Dans le processus de recherche, il n'est pas possible de faire des mesures ou des observations sur l'ensemble des objets ou des personnes concernés par le sujet ; il est nécessaire d'en extraire un échantillon. L'exemple le plus courant reste le sondage, qui est une technique faisant systématiquement appel à des portions bien définies de population pour les interroger.

Extraire un échantillon, c'est choisir, selon des critères définis à l'avance, un certain nombre d'individus parmi les individus composant un ensemble défini, afin de réaliser sur eux des mesures ou des observations qui permettront de généraliser les résultats à l'ensemble premier.

Ainsi, si nous voulons savoir ce que pensent les jeunes ménages d'un nouveau modèle de fer à repasser, nous ne pouvons interviewer ni adresser un questionnaire à tous les jeunes ménages sur tout le territoire ! Il nous faudra en constituer un échantillon, de façon à être aussi sûr que possible que les personnes qui le constitueront seront parmi les plus aptes à représenter les jeunes ménages (échantillon représentatif) et que les résultats qu'elles nous donneront seront, sous certaines conditions, généralisables à l'ensemble des jeunes ménages.

Il faudra commencer par définir ce que nous entendons par jeunes ménages : de quel espace géographique, de quel niveau socio-économique... ensuite, nous en isolerons quelques-uns et les soumettrons à notre questionnaire... puis nous attribuerons, avec une certaine marge (connue) d'erreur, l'opinion de ces quelques personnes à toutes celles qui appartiennent au même ensemble.

Dans la vie courante, nous procédons de la même façon dans ce qu'on appelle les préjugés ou les stéréotypes : les Anglais sont flegmatiques, les jeunes sont..., les politiciens sont..., représentent des jugements ou des opinions établis à partir de la connaissance de quelques cas ou de groupes réduits particuliers. C'est de la généralisation (ou de l'extrapolation) à partir d'échantillons, en quelque sorte.

Cependant, dans un travail de recherche on ne peut se contenter d'approximations aussi simples. Il existe des méthodes précises pour déterminer les caractéristiques particulières de l'échantillon à extraire, le nombre souhaitable d'éléments selon le degré de précision voulu... Ces méthodes aident à constituer des échantillons avec un maximum de garanties quant à la possibilité de généralisation des observations.

En d'autres termes, le problème central est de travailler avec le minimum de risques d'attribuer faussement une caractéristique mesurée sur l'échantillon à l'ensemble de la population-mère. Il faut donc absolument s'assurer de la représentativité de l'échantillon retenu.

B – Les méthodes d'échantillonnage

La problématique de la recherche, les objectifs, les hypothèses et la délimitation de l'univers de l'enquête sont les bases sur lesquelles on pourra se fonder pour élaborer les critères auxquels devront répondre les éléments constitutifs de l'échantillon.

Les méthodes d'échantillonnage donnent les différentes marches à suivre pour extraire un échantillon tout en ayant un maximum de garanties quant à sa représentativité. Il existe, en gros, deux grandes méthodes : la méthode empirique ou par quotas, et la méthode probabiliste ou aléatoire.

1. La méthode empirique

Cette méthode est dite de bon sens, dans la mesure où elle se contente d'assurer au niveau de l'échantillon une transposition aussi exacte que possible des caractères spécifiques et des proportions présents dans la population-mère. On l'appelle aussi méthode du modèle réduit, car elle vise à faire de l'échantillon quelque chose d'identique à l'ensemble dont il est tiré mais à plus petite échelle. Il s'agit d'une transposition proportionnelle des caractères de la population dans l'échantillon.

Si nous reprenons notre exemple des ménages, nous pouvons, par exemple, d'après les statistiques de l'état civil, remarquer qu'il existe plusieurs catégories d'âges parmi ce que l'on a retenu comme jeunes ménages. Dès lors, il faudra faire en sorte que chacune de ces catégories soit représentée dans les mêmes proportions au sein de l'échantillon. Ainsi, nous ne risquons pas d'effectuer des mesures sur un échantillon composé en majorité de ménages âgés de 25 à 30 ans, alors que dans la réalité cette tranche d'âge n'existe qu'à 10 %, ce qui fausserait au départ la validité de nos observations. Nous devons respecter les quotas. Voici la marche à suivre :

- Analyse détaillée et méticuleuse des caractéristiques de la population d'ensemble, et de leur distribution : âge, sexe, scolarité, emploi, nombre d'enfants, salaire... tout ce qui peut spécifier la population concernée par le sujet de recherche.
- Repérer et isoler les caractères qui ont directement trait aux objectifs de la recherche : ici, on ne retiendra pas, par exemple, des éléments tels que la taille ou le poids, cela n'a que très peu de chances d'exercer une influence sur ce qu'on pense de notre nouveau fer à repasser...
- Transposer enfin les proportions de la population-mère relatives à chacune de ces caractéristiques sur le nombre total d'éléments retenus pour constituer l'échantillon. Ainsi, si dans notre population-mère, nous avons 20 % de ménages âgés de 25-30 ans, 40 % de 30-40 ans et 40 % de 20-25 ans, et, 30 % de scolarité primaire, 60 % secondaire et 10 % supérieure... nous devrions avoir, dans notre échantillon, si celui-ci est constitué de 100 ménages : 20 âgés de 25-30 ans, 40 de 30-40 ans, 40 de 20-25 ans et 30 de scolarité primaire, 60 secondaire, 10 supérieure, etc. C'est de cette façon que notre échantillon sera représentatif : toutes les diverses catégories de l'ensemble-parent y seront représentées selon leur importance respective.

Cette méthode par quotas a l'avantage d'être assez simple, rapide et commode à exécuter. Cependant, elle reste plutôt empirique et elle complique très vite le travail du chercheur si celui-ci a eu l'imprudence de retenir un nombre un tant soit peu élevé de critères pour former ses quotas. Si nous désirons 100 ménages pour

notre échantillon et que nous retenons comme caractéristiques l'âge, la scolarité, le nombre d'enfants, la profession, le lieu d'habitation et le revenu mensuel, nous serions bien vite embarrassés pour trouver, avec tous les recoupements que cela implique, la personne qui a entre 25 et 30 ans, bachelière, ayant 5 enfants, dont le conjoint exerce une profession libérale, qui habite un quartier de banlieue et dont le revenu se situe autour de ... Il est donc indispensable, avec cette méthode, de limiter au strict nécessaire les critères de sélection des éléments de l'échantillon.

2. La méthode probabiliste

Cette méthode, réputée plus scientifique que la première, s'appuie sur les lois des probabilités et sur les plus grandes chances de représentativité d'éléments tirés au hasard (notons qu'il n'est ni facile ni a-méthodique de tirer au hasard).

Nous nous contenterons ici de voir brièvement le principe général de cette méthode, (l'aspect mathématique et statistique fondamental qui en représente le point d'appui central dépasse largement le présent cadre et figure dans la matière de tous les ouvrages spécialisés). Retenons tout d'abord que cette méthode se base sur les lois des grands nombres, sur l'aléatoire, pour éviter, au moins, les aléas du choix personnel et de la subjectivité du chercheur, quelle que soit sa rigueur.

Un échantillon probabiliste est un échantillon constitué de telle façon que tout élément qui y est retenu possède autant de chances que n'importe quel autre élément de la population-mère d'y figurer. Autrement dit, échantillonner au hasard revient à donner au chercheur une probabilité égale d'avoir dans son échantillon des éléments ayant des caractéristiques équivalentes, à tout tirage.

Cela revient en fait à accorder à chaque élément de l'ensemble-parent une chance non nulle, équivalente et connue d'appartenir à l'échantillon. Le hasard joue ici le rôle du facteur garantissant la représentativité de l'échantillon, puisque tout échantillon ainsi constitué est, selon les lois des probabilités, équivalent à tout autre constitué sur les mêmes bases.

Voici en quoi consiste cette méthode :

- Recenser exhaustivement l'ensemble des individus touchés par la recherche : (liste de l'ensemble des jeunes ménages, par exemple, préalablement définis, selon des critères précis, dans la région retenue pour la recherche).
- Fixer un procédé de tirage (exactement comme quand on tire au sort) au hasard : un ménage sur cinq ou sur dix ou sur vingt, selon le bassin retenu... La probabilité de figurer dans l'échantillon pour tous les ménages listés sera donc de $1/5$, $1/10$, $1/20$...

- Fixer la taille proportionnelle de l'échantillon par rapport à la population-mère selon l'étendue du bassin, les objectifs de la recherche et l'estimation éventuelle de la taille souhaitable (pour satisfaire à un taux de précision donné).
- Tirer au hasard les individus, selon le procédé de tirage fixé, jusqu'à concurrence du nombre représenté par la proportion retenue plus haut.

Nous verrons plus loin qu'il existe une relation directe entre la taille de l'échantillon et l'importance de l'erreur d'extrapolation ou de généralisation, mais précisons qu'il n'entre pas dans notre propos d'étudier les différents procédés mathématiques pour arrêter une taille d'échantillon en fonction d'un taux de précision (cela se trouve dans tout ouvrage de statistiques appliquées).

C – Les problèmes d'échantillonnage

On appelle problèmes d'échantillonnage tout ce qui peut, à cause de la façon dont on a constitué l'échantillon, entraîner des erreurs ou un plus grand risque d'erreur dans l'inférence à partir de ce même échantillon, c'est-à-dire dans la généralisation ou l'extrapolation de caractéristiques vers l'ensemble-parent.

Il y a essentiellement trois sources de problèmes ou d'erreur dans l'échantillonnage.

1. La délimitation des caractéristiques de l'échantillon

Il faut s'assurer de la connaissance la plus détaillée et la plus complète possible de ce qu'est le véritable bassin (population-mère) spécifique, et à l'exclusion de tout autre, concerné par le sujet de la recherche et susceptible de fournir les données adéquates pour répondre aux objectifs de l'enquête. Si nous voulons avoir l'avis des jeunes ménages sur notre fer à repasser, il nous faut absolument être sûr que le bassin que nous délimitons est bien constitué de ce que nous désignons ainsi, sinon nous aurons l'avis, au mieux, de certains ménages tout court. Il s'agit donc de soigneusement définir et délimiter ce que nous entendons par « jeunes ménages » et s'assurer que la population retenue y correspond effectivement.

2. La constitution et la disponibilité de l'échantillon

Il s'agit, à ce niveau, de s'assurer que les individus répondant aux critères d'appartenance à la population-mère et, éventuellement, aux différents quotas, sont trouvables, aisément contactables et non susceptibles d'avoir un taux élevé de non réponses.

La difficulté majeure réside dans le choix définitif des critères de représentativité des individus : si on en retient trop, on risque de passer son temps à courir après des oiseaux rares, si on en retient trop peu, on risque d'avoir presque n'importe qui et, dans l'un et l'autre cas, on finit avec des échantillons non conformes et donc avec un risque élevé d'erreur.

3. L'effet de la taille de l'échantillon

Le problème de la représentativité est aussi très lié au nombre d'éléments retenus pour constituer l'échantillon, c'est-à-dire sa taille (en supposant les deux écueils précédents plus ou moins contrôlés).

Nous avons dit plus haut qu'il y avait un lien entre la taille de l'échantillon N et l'erreur d'extrapolation. En fait, plus N est grand et plus l'erreur sera réduite (et inversement), mais pas dans l'absolu. L'amélioration des taux de précision augmente mais de façon pour ainsi dire souvent négligeable par rapport à ce que représente (en travail et en coûts) l'augmentation correspondante de l'échantillon. On peut établir que pour doubler le degré de certitude de l'extrapolation, il faut quadrupler N ; pour tripler cette certitude, il faut multiplier N par neuf... La taille de l'échantillon est donc tout de suite très grande dès que l'on veut être deux fois ou trois fois plus sûr dans la généralisation des résultats. C'est l'une des raisons pour lesquelles on se contente généralement d'un taux de risque d'erreur relativement sûr mais qui permet de maintenir la taille de l'échantillon à un niveau raisonnable.

Il faut également savoir que l'erreur est proportionnelle à la variabilité du phénomène observé au sein de la population. Autrement dit, plus la population concernée est hétérogène du point de vue retenu, plus l'erreur d'extrapolation risque d'être grande. Et, inversement, plus il y a homogénéité, plus le risque d'erreur est réduit. La taille de notre échantillon pourra donc être d'autant plus petite que l'homogénéité est grande.

Il existe des méthodes de calcul qui permettent d'établir le taux de variabilité d'un phénomène, sa variance... (on trouve ces renseignements dans le chapitre sur l'échantillonnage de tout ouvrage de statistiques). Selon le résultat trouvé, on peut estimer la taille optimale de l'échantillon à constituer.

D – Les types d'échantillons

On distingue, selon leur mode de constitution, huit types courants d'échantillons en sciences sociales.

Échantillons, appariés : Deux échantillons constitués d'éléments identiques. À chaque élément de l'un correspond un élément de l'autre (on peut appairer des échantillons sur un ensemble de critères ou sur quelques-uns seulement). On s'en sert surtout quand il s'agit de faire des comparaisons tout en contrôlant certaines variables sur l'un et/ou l'autre échantillon.

Échantillon contrôle : Échantillon destiné à servir de base de référence pour établir avec précision les effets opérés sur un groupe expérimental par l'expérience effectuée. En général, groupe expérimental et groupe contrôle sont appariés.

Notons que l'usage d'échantillons appariés et contrôle est requis lorsqu'il est important de bien isoler les effets de la variable indépendante, à l'exclusion de toute autre variable pouvant agir sur la variable dépendante.

Par exemple, dans notre recherche sur les chantiers sahariens, nous avons eu recours à des échantillons appariés entre « désirant quitter les chantiers » et « neutres » pour éviter que les résultats de l'enquête ne soient influencés par des éléments tels que différences de grades, lieu d'origine, situation familiale, lieux de travail... Toutes ces variables ont été contrôlées pour ne pas fausser l'appréhension du vécu général de la vie en chantier.

Échantillon expérimental : Échantillon destiné à faire l'objet d'une expérimentation en vue d'analyser les effets de cette expérimentation par rapport au reste de la population.

Échantillon par grappes : Échantillon établi par tirage au sort, mais non sur la base d'individus : on tire au sort des ensembles entiers parmi d'autres ensembles (villages dans des régions, quartiers dans des villages, écoles dans des quartiers...). Tous les individus compris dans une grappe (ensemble d'unités voisines facilitant l'enquête) seront testés.

Échantillon à plusieurs degrés : Échantillon par grappes sur lequel on effectue ensuite un tirage au sort individuel (dans les villages retenus, après tirage, pour une étude d'opinion par exemple, on tire au sort parmi les habitants...).

Échantillon stratifié : La population-mère est d'abord divisée en strates (catégories homogènes selon un ou plusieurs critères, tels que revenu, statut professionnel, niveau de scolarité...), puis dans chaque strate on tire un échantillon probabiliste. C'est une sorte de combinaison méthode des quotas/méthode probabiliste.

Échantillon maître : Échantillon très large, connu sur la plupart de ses caractéristiques et dans lequel on prélève, à chaque fois qu'on effectue une enquête spécifique, l'échantillon adéquat (les instituts de sondage utilisent presque systématiquement cette technique).

Panel : Échantillon fixe servant à plusieurs enquêtes successives. Les membres de ce genre d'échantillon ne changent pas, ils sont tirés d'un échantillon maître et acceptent d'être régulièrement testés et interrogés (instituts de sondage et agences de marketing ont toujours des panels).



Les données dans le modèle classique

[Retour à la table des matières](#)

Une fois qu'on a choisi, après toutes les étapes préliminaires, le type d'échantillon qui va servir de base à l'enquête empirique, sa taille, ses caractéristiques..., il devient alors possible de déterminer le type d'instrument qui servira à soumettre cet échantillon aux observations et/ou mesures nécessaires. Retenons bien à ce niveau que la détermination de l'instrument reste subordonnée à l'élaboration de toutes les phases de la conduite de la recherche que nous avons vues jusque-là et, en particulier, la définition précise de l'univers, la population et les éléments de l'échantillon.

Nous allons donc voir dans la présente partie ce qu'est un instrument de recherche, quels sont les instruments les plus courants en sciences sociales, leurs conditions d'utilisation (et, plus en détail, les plus utilisés parmi eux : l'interview et le questionnaire, dans les prochaines sections), après avoir vu ce que représentent les données dans le processus de recherche.

I — LES DONNÉES DANS LA RECHERCHE

On appelle données d'une recherche, l'ensemble des informations, des mesures, des observations brutes... que le chercheur recueille avant de leur faire subir les traitements et les interprétations qui conduiront à des réponses aux questions de départ. C'est alors qu'il est possible de dégager des explications, des significations, des tendances, des généralisations...

Déjà, au niveau du plan (ou devis) de recherche, le chercheur doit définir quel genre de données il aura à récolter pour atteindre ses objectifs (cela bien sûr, à ce stade, dans les grandes lignes). Il doit au moins indiquer s'il s'agira de données *qualitatives*, *quantitatives*, *primaires* (que lui-même va générer), *secondaires* (qui existent déjà quelque part et qu'il va simplement traiter), *nominales* (simples faits qui peuvent être catégorisés, tels que état matrimonial, race, sexe, nationalité...), *ordinales* (qui mettent un ordre dans les observations ou les catégories : du plus bas au plus élevé, du plus faible au plus fort... toutes sortes de faits mutuellement exclusifs et ordonnés, classés selon une caractéristique définie)...

Le chercheur doit également indiquer dans son plan comment il compte procéder pour recueillir ces données (sans, bien sûr, entrer dans le détail des spécifications de l'instrument...) et auprès de qui il pourra le faire (sans entrer non plus dans les détails de l'univers et de la population d'enquête).

II — L'INSTRUMENT DE RECHERCHE

A – Définitions

[Retour à la table des matières](#)

On appelle instrument de recherche le support, l'intermédiaire particulier dont va se servir le chercheur pour recueillir les données qu'il doit soumettre à l'analyse. Ce support est un outil dont la fonction essentielle est de garantir une collecte d'observations et/ou de mesures prétendues scientifiquement acceptables et réunissant suffisamment de qualités d'objectivité et de rigueur pour être soumises à des traitements analytiques.

L'instrument de recherche est donc, finalement, un ensemble technique spécial que le chercheur devra, le plus souvent, élaborer pour répondre aux besoins spécifiques de sa recherche en termes d'informations dont le traitement conduira aux objectifs qu'il s'est fixé.

Pour toute forme de recherche nécessitant un recueil de données sur le terrain, on aura recours à ce genre d'intermédiaire technique, mais celui-ci doit répondre, pour la bonne règle, aux conditions essentielles suivantes :

- Avoir une base théorique claire, connue et bien établie. Le chercheur ne devrait utiliser que l'instrument dont il a bien assimilé les principes théoriques. Chaque test, chaque questionnaire possède une justification théorique de base (par exemple le Rorschach ou le T.A.T. appartiennent à la catégorie des tests se basant sur la théorie de la projection...).

- Avoir une capacité évidente à fournir, à l'exclusion de tout autre, les données spécifiques nécessitées par la recherche en cours, ce qui doit être clairement montré et justifié par le chercheur.
- Être maîtrisé et connu aussi bien dans ses portées que dans ses limites par le chercheur, aussi bien sur le plan de sa théorie que sur celui de ses applications.
- Être, dans ses principes et modes d'applications, conforme aux hypothèses, aux objectifs de la recherche et aux caractéristiques de la population d'enquête (on n'élaborera pas un questionnaire écrit là où une grande partie de la population concernée est analphabète par exemple.).

Le chercheur devra scrupuleusement justifier de tout cela et présenter tous les arguments démontrant que ces conditions sont effectivement respectées et que son choix est le plus judicieux et le plus apte à le conduire à la finalisation de sa recherche.

Assez souvent, il arrive que l'on combine deux ou plusieurs instruments différents pour une même recherche : on peut soit avoir à effectuer des mesures différentes ou complémentaires, soit devoir préparer un instrument en ayant recours à un autre, au préalable (par exemple, l'interview sert presque systématiquement comme étape préparatoire à la construction de questionnaires spécifiques).

III — LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS EN SCIENCES SOCIALES ¹

[Retour à la table des matières](#)

Voici, très brièvement et très schématiquement définis, les principaux instruments utilisés en enquête de type psychosocial :

L'interview : Questionnement oral ou discussion avec un individu et qui porte sur un sujet prédéterminé dont on veut approfondir certains aspects à travers les réponses de la personne interviewée.

Le questionnaire : Ensemble de questions écrites portant sur un sujet particulier et obéissant à des règles précises de préparation, de construction et de passation. Il existe une grande variété de questionnaires que l'on classe selon le but visé : d'opinions, d'intérêts, de connaissances, de motivation...

¹ Nous verrons en deuxième partie les principales critiques que l'on peut porter à ces instruments dans une perspective plus dialectique et moins positiviste.

L'échelle d'attitude : Sorte de questionnaire où il est demandé au sujet de se positionner à un niveau précis sur une échelle graduée (de 1 à 5 par exemple) par rapport à une affirmation (positive ou négative) sur un thème donné.

Les tests : Ce sont des instruments déjà élaborés qui servent à déceler ou à mesurer des éléments cachés dont le sujet lui même n'a, en principe, généralement pas conscience. Les tests se présentent sous forme de questionnaires, d'épreuves verbales ou non verbales, de jeux de constructions, d'images à compléter ou à commenter, de dessins à effectuer... Tous les tests s'appuient en principe sur des théories très élaborées et très rigoureuses et sont soumis à des critères de passation, de correction et de comparaison très précis.

Il existe bien d'autres formes d'instruments qui s'apparentent plus ou moins à tous ceux que nous avons cités et qui remplissent, chacun, un rôle spécifique dans le cadre de recherches et d'enquêtes particulières, mais les plus courants, et de loin, viennent d'être passés en revue.

IV — LES NOTIONS DE FIDÉLITÉ ET DE VALIDITÉ

[Retour à la table des matières](#)

Signalons qu'il faut, pour tout instrument utilisé, s'assurer de sa *fidélité* et de sa *validité*. Il existe des méthodes de calcul très élaborées qui permettent de déterminer, dans la plupart des cas, des coefficients précis de fidélité et de validité mais, pour ce qui nous concerne ici, nous nous contenterons d'en voir les définitions et les implications générales. (L'ouvrage de Kerlinger cité en bibliographie donne des moyens de calcul très raffinés pour estimer la fidélité et la validité.)

En gros, la *fidélité* se rapporte à la capacité de l'instrument de *mesurer de la même façon ce qu'il mesure à chaque passation* (un individu qui a obtenu un certain résultat à un test d'intelligence par exemple ne doit pas avoir un résultat opposé ou très différent quelques jours après). Tandis que la *validité* d'un instrument concerne sa *capacité à mesurer réellement et complètement ce qu'il est censé mesurer* (un test d'intelligence doit mesurer l'intelligence et non la mémoire ou les connaissances scolaires).

Voyons tout cela de plus près.

A – La fidélité

Comme nous venons de le préciser, pour être considéré comme acceptable, un instrument doit faire preuve d'une certaine fidélité des résultats : mesurer de la même façon à chaque test spécifique. Mesurer la fidélité d'un instrument est une

façon de s'assurer que les résultats (les données) qu'on aura à traiter sont sûrs et fiables, que ce n'est pas n'importe quelle information sur n'importe quoi. Lors de passations successives d'un questionnaire à un échantillon de personnes d'une même situation, on devrait, si le questionnaire est fidèle, recueillir les mêmes résultats, à très peu de différences près.

Ainsi, un instrument fidèle est un instrument qui fait preuve de stabilité dans la façon d'enregistrer des faits.

Il doit donc y avoir le moins de variations possibles d'une passation à une autre (idéalement, la variation devrait être nulle, mais ce serait la perfection), sinon on s'expose à lire une réalité déformée. Seules, en principe, des modifications dans la situation observée devraient provoquer des changements dans les résultats enregistrés.

En sciences sociales, il est bien entendu très difficile de réaliser un instrument dont la constance soit indiscutable ou le biais systématique (un thermomètre qui indique toujours un nombre précis de degrés en trop ou en moins a un biais systématique). Il est difficile d'avoir cela car les situations et les objets observés et la façon de les observer ne peuvent être ni strictement identiques ni strictement contrôlées d'une passation à une autre. Et par ailleurs, chose que nous verrons plus en détail dans la seconde partie de l'ouvrage, l'observateur et son action d'observer ne sont pas sans agir de façon significative sur la situation observée.

Le chercheur pourra cependant s'assurer d'une relative sûreté et stabilité de ses mesures en portant une attention particulière aux points suivants, toujours d'après le modèle classique de la recherche.

1. La fidélité dans l'instrument

À l'aide de méthodes de calcul de corrélation assez sophistiquées, on peut s'assurer d'une fidélité très acceptable :

- Tests et retests, puis corrélation entre résultats successifs globaux.
- Corrélation entre questions, dimensions (internes) de l'outil, d'une observation à l'autre.
- Corrélation entre chaque question, dimension et le score total d'une passation à l'autre... (des ouvrages tels que celui de Kerlinger donnent plusieurs moyens semblables de calcul d'indices de fidélité).

2. La fidélité dans les conditions de passation

- Respect des consignes et modalités strictes de passation lors de l'enquête de terrain.

- Fiabilité des informateurs (représentatifs, sûrs, connaisseurs, sans intérêts particuliers en jeu...).
- Fiabilité du chercheur (vigilance constante et conscience claire par rapport à tous ses actes et toutes ses implications dans la recherche).

B – La validité

La validité, c'est, comme on l'a vu, la qualité de l'instrument telle qu'il mesure effectivement ce qu'il est supposé mesurer. Les observations et mesures recueillies doivent être précisément celles que cherche l'observateur et celles qui le conduiront à atteindre les objectifs fixés à la recherche.

1. La validité de contenu

Le contenu détaillé de l'instrument (par exemple celui des questions, s'il s'agit d'un questionnaire) doit être conforme à ce que l'on cherche à mesurer. Chaque question de l'instrument doit correspondre à un indicateur précis et prouvé de la dimension mesurée (chaque question doit couvrir une sous-dimension des différentes dimensions recensées comme constituant la variable mesurée). L'appartenance religieuse par exemple, si c'est cela qui est mesuré, devra être éclatée en plusieurs dimensions couvertes par plusieurs questions.

2. La validité interne

Cette validité mesure le degré de convergence de l'ensemble des questions d'un instrument. Les différentes questions et sous-questions du questionnaire doivent toutes aller dans le même sens pour former un ensemble cohérent couvrant les différentes dimensions de la variable mesurée.

3. La validité externe

Il s'agit de la possibilité de prédiction ou de généralisation externes (en dehors des situations précises observées) que peut conférer l'instrument. Comment, et jusqu'à quel point est-on fondé à prédire des comportements, des conséquences... ou de les généraliser à d'autres situations ? Par exemple, peut-on affirmer que si telles ou telles conditions se trouvent réunies (n'importe où), nous aurons tel ou tel degré d'appartenance religieuse ? Ces conditions, qui ont été mises en évidence dans un univers d'enquête particulier, ne sont-elles pas uniques ? L'instrument permet-il de transcender les spécificités ?

Comme pour la fidélité, il existe plusieurs moyens de cerner et de prouver la validité d'un outil. Parmi eux notons :

- La méthode des juges (ou des experts qui testent les questions-formulations de notre instrument au fur et à mesure).
- La corrélation interne entre résultats aux questions, un à un, de l'ensemble de l'instrument.
- La corrélation entre les résultats aux questions et le score total d'un même sujet.
- La corrélation entre résultats de l'instrument mis au point et résultats (dans les mêmes conditions et pour les mêmes mesures) d'instruments déjà prouvés et dûment validés dans le même domaine...

Bien entendu, plus ces corrélations sont élevées, plus les chances de validité sont grandes.



L'interview dans la recherche classique

I — DÉFINITIONS ET TYPES D'INTERVIEWS

A – Définition

[Retour à la table des matières](#)

On appelle interview (ou entretien ou encore entrevue) « un rapport oral, en tête à tête, entre deux personnes dont l'une transmet à l'autre des informations sur un sujet prédéterminé ». C'est une discussion orientée, un « procédé d'investigation utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec des objectifs fixés »¹. En ce sens, l'interrogatoire du médecin, le questionnement de l'examiné par l'examineur... sont des interviews. Il existe plusieurs types d'interviews dont on peut faire usage selon les buts visés, l'étape de la recherche, le niveau de profondeur de l'information désirée, le genre d'information désirée...

On classe, d'après Pinto et Grawitz, les interviews selon deux critères : le *degré de liberté* laissé au répondant dans la discussion avec l'intervieweur et le *degré de profondeur* ou de finesse de l'information recherchée.

B – Les types d'interviews

L'interview clinique : Comme son nom l'indique, ce genre d'interview est clinique, c'est-à-dire qu'il s'apparente (et appartient) à la méthode qui porte le même nom et qui consiste à coller à la réalité propre de l'objet étudié. Ici, le degré de liberté est très élevé, c'est le sujet interviewé qui fixe ce dont il va parler, les

¹ Voir, pour plus de détails, entre autres, Pinto et Grawitz ; 1969 ; Muchielli, 1969-1970, Nahoum, 1971, (les éléments de définitions sont tirés de Pinto et Grawitz).

thèmes abordés dans ce type d'entretien sont ceux que l'interrogé aborde lui-même spontanément. Tout ce que dira le sujet sera considéré comme significatif. L'entretien est ici centré sur le sujet lui-même et ses préoccupations, ses émotions, ses sensations... Ce genre d'entretien est très typique de la relation médecin-malade, par exemple.

L'interview en profondeur : Ici, il s'agit d'essayer d'aller au fond de certaines choses, de certains aspects particulièrement significatifs pour le chercheur. Le degré de liberté est assez réduit (c'est l'enquêteur qui fixe les thèmes dont il faut parler et la façon de les aborder) alors que le degré de profondeur est assez élevé (chaque thème doit être épuisé et discuté à fond avec l'interrogé). Ce genre d'interview est également centré sur le sujet (on va en profondeur dans ce qu'il pense ou ressent, lui, sur le thème discuté), mais n'est pas nécessairement orienté vers une thérapie, une cure ou une aide. Ce peut fort bien être un entretien de simple recueil d'informations mais très approfondi. Ce genre d'interview est très utilisé dans ce qu'on appelle les études de cas, où il s'agit d'aller à fond, dans chaque cas.

L'interview centrée : C'est une sorte de discussion assez peu structurée mais centrée sur un sujet précis et bien délimité. Ici, le degré de liberté est très élevé aussi bien pour le questionneur que pour le questionné. Il suffit d'avoir un thème préalablement défini et, durant l'interview, il faut veiller à ce que l'interviewé, dans tout ce qu'il dira, soit toujours à l'intérieur des limites fixées pour le thème dont il est question. On appelle aussi ce type d'entretien « interview exploratoire », car il consiste souvent à explorer, à voir (dans le sens de se faire une idée) ce que les répondants choisis ont à exprimer sur un thème particulier (et sert à préparer les hypothèses d'une recherche par exemple).

L'interview non directive : Ce genre d'interview s'apparente beaucoup au précédent mais il y a généralement un thème central décomposé en quelques principaux sous-thèmes déterminés à l'avance et sur lesquels on fait parler, tour à tour, l'interviewé. Ce type d'interview est donc un peu plus structuré et le degré de liberté y est un peu plus réduit. On y recourt pour une recherche d'informations ou d'opinions de niveau assez général en vue, par exemple, de déterminer des bases d'hypothèses préétablies à vérifier plus systématiquement.

L'interview semi-directive : Elle se rapproche de la précédente mais le degré de liberté est plus réduit : l'interrogé aura à répondre le plus directement possible à des questions précises (mais qui restent tout de même assez larges) ; il ne doit pas dévier du cadre de chaque question ni associer librement selon son inspiration comme dans les types d'entretiens précédents.

Ce genre d'interview est, comme son nom l'indique, à mi-chemin entre la non directive et la directive. Dans la pratique, c'est souvent une combinaison de ces deux formes que l'on utilise. Le but recherché est de s'informer, mais en même

temps de vérifier, à l'aide de questions, des points particuliers liés à certaines hypothèses préétablies (nous verrons un exemple plus loin).

L'interview directive : C'est la forme d'interview où le degré de liberté est le plus réduit, c'est presque un questionnaire que l'on fait passer oralement. Toutes les questions sont prévues et non majoritairement improvisées au fil de la discussion comme dans les cas précédents. Le but visé avec ce type d'entretien est la vérification de points précis ou le recueil d'éléments d'information de détail.

L'interview directe/indirecte : Il convient de savoir que l'interview se distingue aussi par la tournure des questions que l'on pose et le type de réponse qui est induit. On différencie ainsi l'interview directe de l'interview indirecte. Dans la première, on a recours à des questions qui appellent des réponses directes, sans nécessiter ni interprétation ni décodage (par exemple : Pensez-vous être timide ?) ; dans la seconde, la réponse est dite indirecte car elle nécessite interprétation (ainsi, toujours à propos de la timidité, on poserait une question du genre : En public, prenez-vous facilement la parole ? La réponse ici nous dira indirectement si nous avons affaire à un timide).

C – Une illustration pratique

Avant de passer aux problèmes concernant la conduite de l'interview, voyons, par un exemple, comment s'illustrent quelques types d'interviews définis.

Nous prendrons comme exemple notre problème des chantiers sahariens de pétrole où nous avons eu recours à trois phases successives d'interviews.

Première phase : Des interviews exploratoires centrées sur le thème du chantier et de la vie en chantier, avec une dizaine d'agents du Sahara, pris au hasard. Le but était de récolter des informations générales pour avoir une idée de ce qui peut préoccuper les employés de chantier. Nous y avons appris, en recoupant les réponses les plus fréquentes, que des éléments tels que l'isolement, la nourriture, le confort, le salaire, l'ambiance morale, les loisirs... étaient des points très sensibles dans l'adaptation à la vie du travail pétrolier au Sahara.

Deuxième phase : Des entretiens semi-directifs avec un nombre comparable d'agents, toujours au hasard. Ici, la première partie de l'interview était libre et seulement centrée sur le thème « Vie en chantier » comme précédemment, alors que la deuxième partie consistait en une série de questions sur chacun des éléments cités plus haut (dans les cas où ces éléments ne sont pas abordés spontanément par le questionné lors de la première partie de l'interview).

Nous avons ainsi confirmé que les éléments en question (isolement, confort, salaire...) étaient des sujets de préoccupation ressentis et reconnus comme tels et,

par la même occasion, précisé le contenu de chacun (les points particuliers de gêne ou de pénibilité liés à ces éléments, un par un).

Troisième phase : Des interviews directives à partir d'un questionnaire élaboré à partir des éléments recueillis dans les deux premières phases. Il s'agissait de vérifier jusqu'à quel point des éléments fixés d'avance par le chercheur (et hypothétiquement généralisés dans les chantiers pétroliers sahariens) sont partagés ou non par un ensemble significatif d'agents. Chaque répondant devait, à ce niveau, donner des réponses précises à des questions précises ou choisir une parmi plusieurs possibilités de réponses.

On voit donc, par cet exemple, comment on peut recourir à plusieurs types d'interviews se préparant et se complétant l'un l'autre. L'intérêt des interviews non directive et semi-directive réside surtout dans le fait d'éviter au chercheur de mettre dans les questions de l'interview directive des éléments qui ne soient pas tirés du terrain de la recherche et qui n'auraient alors que très peu de chances d'être significatifs.

II — LA CONDUITE DE L'INTERVIEW

[Retour à la table des matières](#)

La conduite de l'interview pose deux types de problèmes :

- 1) des *problèmes techniques* liés à la façon de préparer et de diriger un entretien ;
- 2) des *problèmes humains* liés au courant émotionnel et à l'interaction d'ordre purement affectif qui s'installent entre le questionneur et le questionné.

Nous traiterons simultanément des deux aspects dans ces quelques recommandations essentielles sur la conduite d'un entretien, quel qu'en soit le type.

La préparation de l'interview : Le chercheur doit avoir au préalable soigneusement délimité le thème de l'entrevue avec les principales questions déjà formulées et rédigées, selon les degrés de liberté et de profondeur visés.

Le lieu, la durée, les conditions de déroulement doivent aussi faire l'objet de préparation (prévoir un lieu calme, sans perturbations telles que téléphone, bruit, passages... et un temps approximatif limité).

Le protocole, c'est-à-dire le canevas devant contenir les réponses de l'interviewé, doit être préparé d'avance avec des rubriques particulières pour chaque élément sur lequel il sera éventuellement posé des questions.

L'introduction de l'interview : Il est important de passer suffisamment de temps pour bien expliquer à l'interviewé l'objet de l'entretien, les motifs, les objectifs du chercheur, l'usage qui sera fait des réponses, en quoi, lui, personnellement, est concerné, ce en quoi il sera utile, pour qui... sans oublier de se présenter soi-même en tant qu'intervieweur ainsi que les modalités selon lesquelles se déroulera l'entrevue (temps, méthode, mode d'enregistrement, anonymat...).

Cette introduction est très importante pour lever les angoisses et la méfiance de celui qui, après tout, va subir un interrogatoire. La situation doit, dès le départ, être aussi transparente et aussi détendue que possible (l'attitude du questionneur qui doit éviter toute forme de paternalisme, de comportements affectés ou de manipulation est de toute première importance).

L'écoute active et la reformulation : Il s'agit de bien montrer à l'interviewé qu'on le suit et qu'on le comprend. Si celui-ci décèle le moindre signe de désintérêt de la part de l'intervieweur, il risque de se démobaliser et il sera alors très difficile de reprendre le cours des choses. Il faut donc manifester par la voix et par des mimiques (hochements de la tête...) qu'on est, pas à pas, avec l'interlocuteur. De temps à autre, pour s'assurer (et assurer l'autre) qu'on a bien compris, on reformulera de façon synthétique ce qui vient d'être dit sur un point précis. On aura aussi avantageusement recours à la récapitulation des points acquis à chaque étape pour mieux relancer la discussion et la recentrer sur le thème, si besoin est. Cette façon de faire contribue à rapprocher les deux interlocuteurs et à établir une atmosphère propice à la détente et à la confiance indispensables pour une plus grande fiabilité des informations recueillies.

L'évitement de formuler à la place du sujet : Le sujet acquiescera presque toujours, même si ce n'est pas ce qu'il voulait dire parce qu'il croira que c'est ce qu'il faut dire. Même s'il s'instaure un silence, il vaut mieux reposer la question ou l'explicitier que répondre à sa place. Il faut aussi éviter de l'interrompre ou de lui faire sentir que ce qu'il dit est sans intérêt... procéder plutôt par récupération de ce qui vient d'être dit et par relance à partir de là. Enfin, il faut éviter de créer des silences trop longs ou des coupures, à cause du fait de prendre des notes par exemple ; il est d'ailleurs recommandé de toujours écrire très vite et en abrégé (d'où l'intérêt des canevas préparés d'avance) quitte à re-rédiger immédiatement après l'interview.

Quant à l'usage du magnétophone, l'expérience montre qu'il provoque plus de résistance et de blocages chez les interviewés, qu'il introduit un élément de perturbation quand il s'agit de procéder à des réglages, remplacement de cassettes... et enfin qu'il donne plus de difficultés et de travail par la nécessité

d'avoir à transcrire les conversations. Cependant, sur le plan de la fiabilité, de la conservation des tons et de l'exhaustivité, il n'y a pas mieux...

Encore là, tout dépend des objectifs poursuivis, du type d'entretien... (plus l'entretien est libre, plus le magnétophone est recommandé...).

10.

Le modèle classique et le questionnaire de recherche

I — LE QUESTIONNAIRE : DÉFINITIONS ¹

A – Généralités sur le questionnaire en tant qu'instrument

[Retour à la table des matières](#)

Contrairement à un préjugé tenace, le questionnaire n'est ni une simple liste de questions ni un interrogatoire écrit que n'importe qui pourrait composer à propos de n'importe quoi, pourvu que les questions posées soient suffisamment claires (dans le sens courant du terme). Après l'interview, c'est l'instrument le plus utilisé dans toutes sortes d'enquêtes et de recherches en sciences sociales. Il en existe plusieurs formes, classées suivant les objectifs visés ou les domaines étudiés (connaissances, personnalité, caractère, intelligence, opinions, attitudes...).

Si le questionnaire n'était qu'une simple liste de questions sur les différents aspects d'un sujet donné, il serait en effet à la portée du premier venu de confectionner cette liste et de se mettre à récolter les réponses. En réalité, la forme des questions, leur contenu, leur agencement... jouent un rôle de premier plan et obéissent à des règles d'élaboration rigoureuses qu'il faut respecter si l'on veut que nos questions aient une réelle valeur descriptive et que les réponses qu'elles appellent soient des données fiables et utilisables.

Par ailleurs, ce que l'on cherche à connaître, à vérifier ou à mettre au jour est souvent ignoré de la part même de ceux qui sont soumis au questionnaire ; ce n'est donc qu'indirectement, par interprétations, par croisements et par recoupements que l'on arrivera à déceler des motivations, des attitudes, des opinions...

¹ Voir notamment : Albou, 1968 ; Muchielli, 1969 et 1970 dont s'inspire l'essentiel de ce chapitre.

Par exemple, imaginons que nous voulons déceler le degré de timidité des personnes. Il n'est pas question de demander « Êtes-vous timide à tel ou tel degré ? », le répondant ne saurait même pas ce à quoi il est ainsi fait référence ! Il faut donc construire différents degrés (conceptuellement) et élaborer une série de questions qui recouvrent des comportements, des attitudes ou des croyances... qui sont prouvés relever d'un degré ou un autre de timidité et, ensuite, indirectement, et par recoupements successifs, on pourra classer nos répondants selon chacun des degrés retenus.

Il serait trop facile de pouvoir mettre directement et littéralement les objectifs d'une recherche sous forme de questions... D'une manière générale, on peut dire que les questionnaires sont des sortes de tests, ayant une perspective unitaire et globale (déceler telles motivations ou telles attitudes, telles opinions...) composés d'un certain nombre de questions et généralement proposés par écrit à un ensemble plus ou moins élevé d'individus et portant sur leurs goûts, leurs opinions, leurs sentiments, leurs intérêts...

B – Les questions : types et définitions

Comme on s'en doute, l'élément de base, l'unité qui donne au questionnaire son sens et sa portée est la question elle-même. Il existe plusieurs formes de questions selon l'usage qu'on veut faire des réponses et selon les degrés de précision ou de finesse que l'on désire dans les réponses. Nous retenons ici six types essentiels de questions.

Les questions de faits : Elles concernent comme leur nom l'indique des faits, c'est-à-dire des éléments objectifs, observables et facilement identifiables. On considère comme relevant de questions de faits, des renseignements tels que l'âge, le sexe, l'adresse, la profession, l'ancienneté, le salaire, le nombre d'enfants...

Les questions fermées : Ce sont des questions qui ferment le type ou le contenu des réponses possibles. Elles sont simples, directes et fixent à l'avance les modalités de réponses. Ce type de question ne doit concerner que des éléments assez simples à exprimer et suffisamment objectifs pour être couverts par des réponses de forme oui/non. Ce sont des questions du genre :

Avez-vous vu le film X ?	Oui.
	Non.
	Ne sais pas.

Ce sont des questions qui n'admettent ni nuances ni richesse dans les réponses, mais elles sont parmi les plus faciles à formuler et surtout à dépouiller et exploiter.

Les questions ouvertes : Ces questions laissent ouvert le champ de réponse à celui qui est interrogé ; il a toute latitude pour répondre ce qu'il veut et comme il le veut à la question posée qui sera de la forme :

D'après vous, qu'est-ce qui est le plus pénible dans le fait de travailler dans un chantier du Sahara et pourquoi ?

Ici, contrairement aux questions fermées, les réponses peuvent être très nuancées et très riches en informations. Cependant, elles sont très délicates à formuler et assez difficiles à dépouiller et à analyser, en raison même de leur ouverture et du degré de liberté qu'elles laissent au questionné.

Les questions couplées : Ce sont des questions qui sont caractérisées par une double forme d'interrogation, une forme fermée et une forme ouverte, et leur ordre importe peu.

Estimez-vous que le travail au Sud est pénible ? Oui.
Non.

Pour quelles raisons ?

Ce type de question est utile dans la mesure où il permet de s'assurer à la fois d'un fait et des éléments particuliers qui sous-tendent ce fait selon chacun des répondants. Cependant, il réunit aussi bien les inconvénients que les avantages de chacun des deux types qui le composent.

Les questions en entonnoir : Ce genre de question est appelé ainsi parce qu'il superpose des éléments allant du plus ouvert au plus fermé, du plus général au plus particulier. Ce peut être, par exemple, une série de questions graduées sur les loisirs en chantier pétrolier :

Quelle est votre position vis-à-vis du problème des loisirs ?

Pensez-vous que les loisirs constituent un élément important dans la vie du travailleur ?

Dans votre lieu de travail, diriez-vous que les loisirs représentent un élément primordial ?

Ce type de question permet de situer un niveau d'opinion assez précis par rapport à un élément pour lequel il serait difficile de se contenter d'une indication trop générale ou trop vague.

Les questions cafétéria : Ces questions sont appelées ainsi car elles présentent une sorte de carte de choix comme dans une cafétéria. On y propose, au lieu du simple oui/non/sans opinion, une série de réponses possibles au choix, et qui sont susceptibles d'épuiser tout ce que le sujet peut avoir à répondre sur l'élément considéré. Ainsi, on peut élaborer une question cafétéria sur les loisirs en chantier :

D'après vous, les loisirs qu'on vous propose en chantier sont : — insuffisants ?

- mal organisés ?
- in intéressants ?
- sporadiques ?
- mal adaptés ?
- convenables sans plus ?
- très convenables ?

L'interrogé devra choisir une ou même plusieurs réponses (si non contradictoires) parmi celles proposées. Ce genre de question vise à réunir les avantages des questions fermées (simplicité et facilité de traitement) et des questions ouvertes (nuancer et enrichir les réponses).

II — LA CONSTRUCTION D'UN QUESTIONNAIRE

A – Généralités

[Retour à la table des matières](#)

Il faut savoir, avant tout, que la construction d'un questionnaire est un travail qui doit se faire en équipe ; en aucun cas une personne seule ne peut prétendre mener à bien l'élaboration d'un questionnaire et s'assurer de sa cohérence, de sa clarté, de l'univocité de ses questions... C'est un *travail collectif* où plusieurs personnes sont associées pour aider à décider du choix des formulations, des termes, des formes de questions... De plus, avant d'être utilisé, le questionnaire, comme tout autre instrument, doit être prétesté en groupe, essayé sur un certain nombre de sujets et éventuellement corrigé. (Nous en parlerons plus en détail dans la partie concernant le travail de terrain.)

Les *bases fondamentales* de construction de tout questionnaire restent, d'une part, les *objectifs de la recherche* (on ne fera pas le même questionnaire pour un simple sondage ou pour une enquête de motivation en profondeur même s'il s'agit d'un problème identique), et d'autre part, les éléments contenus dans les *hypothèses* qu'on a élaborées au départ. Chacune de ces hypothèses doit donner lieu à l'identification d'éléments précis sur lesquels il faut chercher des informations par le biais de questions à poser aux personnes concernées par le problème de la recherche.

Si nous reprenons l'exemple des chantiers sahariens, nous avons, après pré-enquête, interviews, visites sur le terrain... élaboré cinq éléments hypothétiques de non satisfaction par rapport à la vie en chantier : le moral chroniquement bas, le salaire insuffisant, les loisirs non adéquats, le confort réduit et les relations administration-employés tendues. Chacune de ces hypothèses était bien entendu

basée sur des éléments précis de la vie concrète des personnes interviewées. Dès lors, il n'y avait plus qu'à transposer indices et éléments particuliers dans les questions qui composent le questionnaire.

Ainsi, si nous prenons l'hypothèse « moral bas », un des facteurs le plus souvent mis en cause apparaît être les relations avec les chefs. Les interviewés ont donné comme indicateurs du mauvais état de ces relations des éléments liés au fait que les chefs sont distants, peu soucieux du travail de chacun et des efforts déployés, rigides, non compréhensifs... Il suffit de transformer chacun de ces indices en question précise pour être sûr de ne pas déborder du cadre réel du problème tel qu'énoncé par l'échantillon interviewé, ni de laisser dans l'ombre quelque aspect fondamental.

C'est ainsi que l'instrument de recherche reste lié aux objectifs de la recherche (dégager les facteurs d'insatisfaction dans les chantiers sahariens) et aux hypothèses élaborées (en traduisant en questions les éléments essentiels de ce qui semblent être les sources du problème).

B – Les conditions de construction

L'unidimensionnalité des questions : Chaque question ne doit donner lieu qu'à une interprétation et une seule. Il convient d'utiliser des termes simples et rigoureusement précis.

Une question du genre « Lorsque vous étiez jeune... ? » laisse une infinité de façons d'interpréter le terme « jeune ». La question « Pensez-vous que les loisirs qu'on vous organise sont bons ? » en fait autant avec le terme « bons »...

La brièveté de la formulation : Le sujet doit pouvoir, après la première lecture, se souvenir entièrement de la question et pouvoir la garder en mémoire tout le temps nécessaire à la réponse.

La neutralité dans la tournure, dans la formulation et dans les termes utilisés : la question ne doit pas comporter d'éléments qui peuvent influencer la réponse du sujet ; notamment des jugements du genre bon, meilleur... ou des superlatifs ou encore des tournures trop négatives ou trop positives. Voici deux exemples :

Pour vous, le bon loisir c'est celui que se procure l'ouvrier lui-même ?
Oui.
Non.

On aura ici presque automatiquement une réponse « oui » car la tournure de la question influence le lecteur en ce sens. Il en sera de même avec celle-ci :

D'après vous, le loisir le plus valable c'est le sport ? Oui.
Non.

L'acceptabilité des questions : Il s'agit de faire en sorte que la question posée ne soit ni choquante, ni traumatisante, ni culturellement inacceptable. On doit veiller à ce que la réponse à la question posée n'entraîne pas de conflit ou de remise en cause de soi-même de la part du répondant. Par exemple, il faut éviter de poser des questions du genre :

Êtes-vous plutôt attiré par les spectacles faciles ?

Répondre « oui », c'est se dévaloriser d'une certaine façon ; il convient donc de chercher une autre formulation à la question.

Le nombre réduit des questions : Un questionnaire ne doit pas contenir plus de 30 à 40 questions. La taille recommandée, pour qu'il n'y ait ni lassitude ni impression de légèreté, se situerait entre 15 à 35 questions. Ce n'est évidemment qu'une indication très générale, car selon les objectifs poursuivis et le type de population soumis à enquête, cette taille peut varier énormément.

L'organisation progressive : Les thèmes, les rubriques et les contenus des questions doivent s'échelonner de façon logique et selon une progression qui suit un certain ordre : du général au particulier, du plus simple au plus complexe, du plus concret au plus abstrait... Le questionnaire devra être découpé en blocs recouvrant chacun un thème précis (par exemple, chacune de nos cinq hypothèses de facteurs d'insatisfaction au Sahara peut constituer un bloc) et chaque bloc doit comprendre le même nombre de questions et aussi, à peu près, les mêmes proportions en questions fermées, ouvertes, cafétéria...

On commencera toujours un questionnaire par une présentation brève mais claire de l'enquête, ses objectifs, ses intérêts... Le répondant doit être à la fois informé, situé en tant que sujet concerné par l'enquête et intéressé pour répondre de son mieux.

En deuxième position viendront les questions de faits et, ensuite les questions de fond par bloc, les plus simples, les plus brèves et les plus fermées venant toujours en premier.

Les espacements, les alignements et la clarté dans la mise en page : Il est très important qu'un questionnaire soit de présentation très soignée. En général, il est recommandé de :

- Espacer le plus possible, aérer les pages, le touffu est toujours rebutant.
- Laisser des blancs assez larges entre les questions pour permettre aux plus loquaces de s'exprimer (pour les questions ouvertes surtout).
- Alternier les formes de questions de façon à éviter l'ennui, la monotonie et surtout les automatismes qui entraînent des réponses à la chaîne sans véritable discrimination.
- Enfin respecter les mêmes formats, dispositions et alignements des cases de réponses... Ce qui facilitera la tâche et au répondant et au chercheur (lors de l'exploitation).

C – Les effets des questions et les réactions possibles

Il s'agit d'effets et de réactions liés à des phénomènes d'ordre psychologique ou psychosociologique. On classe ces effets et réactions parmi ce qu'il est convenu d'appeler les mécanismes de défense du sujet.

En effet, tout individu aura tendance à défendre, même tout à fait inconsciemment, une certaine image de lui-même, ou une certaine intégrité-unité de sa personne face à cette remise en cause qu'est le fait d'affronter un questionnaire.

Parmi ces mécanismes, en ce qui concerne le questionnaire, voici les plus importants.

Réaction de prestige ou de façade : Le sujet aura tendance à donner des réponses qui contribueraient à lui donner un certain prestige, à lui éviter d'être mal jugé (Il présentera ainsi une certaine façade). Par exemple, une question du genre : « Attendez-vous que l'entreprise vous organise vos loisirs au chantier ? » entraînera très souvent des réponses tendant à montrer que le sujet s'organise tout seul, qu'il est inventif, plein d'initiative...

Défense face aux questions personnalisées : Le sujet aura tendance à fuir une question qui semble le mettre en cause trop personnellement. Il faut donc avoir le plus possible recours à des tournures indirectes (« Peut-on dire » au lieu de « Diriez-vous » que...). Les sujets doivent être détournés d'eux-mêmes si on veut avoir un minimum de sans-opinion dans les réponses.

Réponses suggérées par les questions : Le sujet saisira (souvent de façon inconsciente) tout indice qui indiquerait le type de réponse qu'il jugera attendu ou souhaité. La tournure aussi bien que les termes de la question peuvent induire la réponse. Une question telle que la suivante contient automatiquement une réponse affirmative :

La compétence professionnelle est-elle un facteur essentiel dans l'acceptation d'un chef ?

Attraction de la réponse positive : C'est ce qu'on appelle la tendance à l'acquiescement. Le sujet aura tendance à être d'accord, à confirmer plutôt qu'à nier ou à contredire. Il est donc recommandé de réduire le nombre des questions du genre « Êtes-vous d'accord avec... », « Admettez-vous que... », ainsi que celles de forme oui/ non (inverser de temps en temps).

Peur de certains termes : Il existe des mots qui, en eux-mêmes, ont une charge émotive assez importante pour influencer la réponse. Par exemple, aux États-Unis, pendant la Deuxième Guerre mondiale, un sondage parlant de conflit européen a entraîné plus de oui pour la participation des États-Unis, alors que le même sondage parlant de guerre a entraîné plus de non.

Peur du changement : Il y a une résistance systématique à toute question impliquant une rupture ou une brusque modification par rapport à ce qui est habituel, admis, traditionnel...

Si on demande à un ensemble d'employés « Pensez-vous que l'on devrait changer les méthodes de travail dans votre service ? », il est très probable que la majorité des réponses iront vers le non ou le ne sais pas, plutôt que vers le oui, car ce que l'on connaît, même médiocre, est toujours plus sécurisant et plus souhaitable que ce que l'on ne connaît pas.

Résistance au brusque changement de thème : Si d'une question à l'autre, on passe sans aucune transition à un thème tout à fait différent, le sujet peut se réfugier dans la non réponse. Un ensemble de questions doit constituer une unité thématique précise et bien différenciée. Lorsqu'on passe d'un thème à un autre, il faut alors préparer le répondant, lui expliquer qu'on va s'intéresser à une autre dimension qui consiste en questions sur tels et tels autres aspects... (passer, par exemple, sans transition, de questions de faits à des questions très personnelles ou intimes est à déconseiller).

Effet de halo : Cet effet ressemblerait à une sorte de brouillard qui recouvrirait de proche en proche les questions successives. C'est le phénomène de contamination des réponses aux questions les unes par les autres. Par exemple, les réponses aux questions suivantes se contamineront inévitablement entre elles :

Les loisirs sont-ils intéressants dans votre chantier ?

Vous ennuyez-vous après le travail ?

Le temps de non travail se passe-t-il agréablement ? Disposez-vous de suffisamment de jeux pour passer les temps libres ?

Il est clair que la façon dont on répondra à l'une quelconque de ces questions influencera très nettement la réponse aux autres. Il faut donc éviter des questions qui se recouvrent ainsi. Sinon, il est recommandé de les espacer.

Longueur du questionnaire : Ni les questions elles-mêmes ni le questionnaire dans son ensemble ne doivent être trop longs. Le temps nécessaire pour répondre doit être calculé de façon à ne pas entraîner la lassitude. Une heure est un temps déjà plus que raisonnable. Or, s'il faut une moyenne de 2 minutes par question, avec 40 questions, on arrive déjà à 1 heure et 20 minutes... Il est plus que probable qu'après une heure d'efforts, les sujets aient tendance à bâcler ou à répondre n'importe quoi...

11.

Le modèle classique et le travail sur le terrain

[Retour à la table des matières](#)

Dans la présente partie, nous nous intéressons de façon spécifique au travail de terrain, c'est-à-dire à l'intervention sur le lieu du problème de la recherche, là où se trouvent les faits à soumettre à l'observation. Il y a, dans toute recherche appliquée, *plusieurs phases* successives de terrain (au moins deux à trois) : 1) *la pré-enquête* qui est une phase de défrichage, d'investigations préliminaires, de reconnaissance (comme une patrouille opère une reconnaissance des zones à traverser) et d'affinement des hypothèses et objectifs ; 2) *le prétest* qui est un essai de l'instrument dont on va se servir pour effectuer les observations ou les mesures sur l'échantillon, avant adoption définitive ; et 3) *l'enquête proprement dite* qui est la phase pendant laquelle on effectue les observations et les mesures.

I — LA PRÉ-ENQUÊTE

Comme nous l'avons vu lorsque nous avons traité du cycle de la recherche et de l'élaboration du problème, la pré-enquête est une phase de terrain assez précoce dont les buts essentiels sont d'aider à constituer une problématique plus précise et surtout à construire des hypothèses qui soient valides, fiables, renseignées, argumentées et justifiées. De même, la pré-enquête permet de fixer, en meilleure connaissance de cause, les objectifs précis, aussi bien finaux que partiels, que le chercheur aura à réaliser pour vérifier ses hypothèses.

Très souvent aussi, on a recours à la pré-enquête pour effectuer le choix d'instrument et le mode de construction de celui-ci. Il existe plusieurs types de pré-enquêtes qui sont généralement combinés sous forme d'étapes successives dans la même pré-enquête ¹.

¹ Voir notamment Pinto et Grawitz, 1969 ; Muchielli, 1970 ; Gravel, 1983.

La méthode documentaliste : Comme son nom l'indique, cette méthode de pré-enquête consiste à répertorier et à consulter des documents, les plus spécifiques et les plus spécialisés possibles sur le sujet de la recherche. On utilisera donc registres, rapports, séries statistiques, manuels, thèses... et même, s'il en existe, des documents audio-visuels, afin d'en savoir le plus que l'on peut, à l'avance, sur le problème traité ou sur des problèmes identiques, similaires.

La méthode « rond de cuir » : Cette curieuse appellation de Pinto et Grawitz recouvre une méthode de pré-enquête qui consiste tout simplement à réfléchir, dans son bureau, à toutes les éventualités possibles pouvant constituer des pistes intéressantes dans l'exploration du problème. Ensuite, ces pistes sont soumises à l'épreuve qui consiste à en faire des hypothèses valides. Cette méthode reste parmi celles qui nécessitent le moins de moyens et d'efforts d'investigation extérieurs, mais elle suppose un sujet original, une grande connaissance personnelle de tous les aspects du problème et aussi une grande capacité d'imagination.

La méthode du remue-méninge (*brain-storming*) : Avec cette méthode, il s'agit de réunir un certain nombre de personnes plus ou moins intéressées au problème traité, ou informées, et à les faire s'exprimer librement jusqu'à épuisement des associations que chacun peut effectuer. Ces associations (dans le sens associations d'idées) serviront au chercheur pour se constituer un ensemble de pistes et d'hypothèses probables à développer. Généralement, on utilise cette méthode pour générer des idées plus variées et plus riches sur le sujet et non pas pour partir avec des hypothèses toutes faites.

La méthode d'interview de groupe : C'est réunir un maximum de personnes, connues pour leur compétence et leurs connaissances dans le domaine du sujet de recherche retenu, afin de leur poser des questions prévues d'avance. On dirigera ainsi la discussion qui s'établira sur des points particuliers successifs que le chercheur considère comme les plus intéressants du point de vue de la constitution de sa problématique et de ses hypothèses. Le groupe est ici un facteur de stimulation des participants soumis à l'interview.

La méthode de l'interview exploratoire : Nous avons déjà vu ce dont il s'agit lorsque nous avons traité de l'interview en général. Ici, le chercheur sélectionnera quelques personnes directement concernées par le problème ou, en tout cas, très informées sur ce dont il traite pour avoir, avec chacune, une entrevue non directive centrée sur le sujet de la recherche. En général, on doit de toute façon commencer par là avant de continuer avec d'autres méthodes d'entrevues.

Il est toutefois bien évident que ces méthodes de pré-enquête sont loin d'être exclusives. Il est même préférable, et très recommandé, de combiner plusieurs d'entre elles pour arriver à constituer une problématique et des hypothèses qui soient les plus exhaustives et les plus réalistes possibles. Voici la séquence généralement suivie :

- 1) Méthode documentaire.
- 2) Interviews d'exploration.
- 3) Interview de groupe (ou brain-storming).
- 4) Recoupements et analyses des résultats d'ensemble (« rond de cuir »).
- 5) Constitution de la problématique et des hypothèses.

Notre exemple de la recherche sur les employés des chantiers sahariens pourra mieux situer cette démarche. En voici le déroulement, après la fixation du sujet de recherche jusqu'aux hypothèses.

La pré-enquête documentaire : Nous avons procédé à une analyse systématique de documents d'origines et d'usages divers tels que :

- articles parus sur des sujets similaires (notamment sur les chantiers miniers de la Mauritanie),
- ouvrages traitant de travail en conditions isolées et pénibles,
- documents divers (rapports, états des effectifs...) de l'entreprise demandant la recherche.

Cette première démarche nous a permis de mieux situer le problème et de préciser des éléments tels que l'absentéisme, le taux de demandes visant à quitter le Sahara, le taux de rotation dans les chantiers, les démissions, les abandons de postes, les raisons invoquées...

Les interviews exploratoires : Sur la base de ces informations, nous avons préparé une dizaine d'interviews non directives et semi-directives. La première phase non directive était centrée sur la vie et le travail en chantier, la seconde, semi-directive, était basée sur des questions construites à partir des éléments recueillis dans la phase précédente et dans la phase documentaire. Nous avons pu ainsi spécifier, préciser, relativiser et même éliminer nombre d'éléments que nous aurions eu tendance à retenir comme centraux et fondamentaux (d'après nos préjugés, la littérature consultée...).

L'interview de groupe : À cette étape, nous avons surtout procédé à une sorte de vérification-confrontation avec des personnes-ressources très concernées et très informées, en l'occurrence des agents d'encadrement et des employés ayant une assez grande expérience des chantiers sahariens.

Cela nous a permis d'affiner nos éléments de problématique par les recoupements de points de vue différents exprimés sur des aspects précis de ce qui peut inciter un travailleur à chercher à quitter les chantiers sahariens.

L'analyse d'ensemble : Ici, nous avons procédé à une analyse de contenu des protocoles de toutes les interviews réalisées, ce qui a permis l'élimination définitive de six facteurs d'inadaptation en vie de travail isolé sur onze (facteurs suggérés par la pré-enquête documentaire et les interviews).

Seuls cinq facteurs sont apparus comme susceptibles de constituer les bases d'une problématique et d'hypothèses réalistes eu égard aux spécificités de la vie en chantiers pétroliers sahariens.

Par ailleurs, nous avons, grâce aux contenus des interviews, une grande variété de facteurs et d'indices précis liés à chacun de ces éléments d'hypothèses. Dès lors, notre instrument était tout indiqué et presque élaboré : un questionnaire en cinq rubriques ou blocs correspondant aux cinq hypothèses et, dans chaque rubrique, une série de questions élaborées à partir des indices et facteurs précisés lors de toutes les entrevues.

Les objectifs consistent donc désormais à vérifier si les demandeurs de mutation (agents formulant officiellement leur désir de quitter les chantiers) et les non demandeurs peuvent être considérés comme différents ou non quant à leurs résultats à ce questionnaire, ce qui indiquerait si la situation de travail en chantier pétrolier saharien, avec l'entreprise concernée, est une situation objectivement répulsive, indépendamment des individus ou non.

II — LE PRÉ-TEST

[Retour à la table des matières](#)

Avec la pré-enquête, le pré-test constitue une *deuxième phase de préparation* de l'enquête, c'est-à-dire de préparation de l'étape centrale qui consiste à effectuer sur le terrain, là où les choses se passent, les observations et les mesures qui vont constituer les données à soumettre aux traitements et analyses.

Il s'agit, à proprement parler de pré-tester l'instrument de mesure ou d'observation que l'on compte utiliser. C'est une véritable *mise à l'épreuve*, un essai contrôlé et rigoureux du fonctionnement de l'outil que l'on vient de construire.

La pré-enquête aura servi, entre autres, à nous indiquer quel serait l'outil le mieux adapté pour cerner ce que nous cherchons, et pour mieux coller aux caractéristiques spécifiques de notre univers de recherche. Le pré-test, lui, doit

nous dire si cet outil est vraiment apte à remplir correctement le rôle pour lequel il est prévu, là où c'est prévu.

Nous prendrons comme exemple d'instrument à pré-tester le questionnaire, parce que c'est l'outil le plus largement utilisé, mais il est bien évident que la phase de pré-test est requise pour toute sorte d'instrument d'enquête, y compris l'interview, l'échelle d'attitudes, etc.

La pré-enquête nous a indiqué quel outil utiliser et quel contenu y mettre (contenu des questions par exemple) ; le pré-test, lui, doit montrer comment agencer cet outil et comment formuler les questions pour que les résultats soient les plus valides possibles.

Il est important de se rendre compte *auprès de personnes concernées par le problème* et appartenant à la population de la recherche, de la façon dont sont reçues, perçues et interprétées les questions ¹.

Notre questionnaire est en principe déjà rédigé et composé dans le respect des conditions et précautions que nous avons établies. Il ne reste donc plus qu'à en éprouver la valeur dans des conditions similaires ou identiques à celles qui présideront à la conduite de l'enquête elle-même.

Le pré-test d'un questionnaire se fait obligatoirement sous forme d'interviews au cours desquelles on le soumet comme pour les véritables observations. Voici les conditions dans lesquelles on effectue généralement le pré-test d'un questionnaire.

1. Les personnes à interviewer

- Les sujets à interviewer, pour procéder à l'essai du questionnaire, doivent appartenir à la population dont sera issu l'échantillon sélectionné pour l'enquête.
- Ces sujets doivent accepter de consacrer un temps assez long pour que l'enquêteur puisse effectuer de façon complète l'interview (qui, pour la circonstance, sera plus long que s'il s'agissait juste de répondre au questionnaire).
- Le nombre de sujets à retenir pour ce travail doit être assez restreint ; on admet que pour un échantillon de taille moyenne (entre 50 à 200 individus environ) 5 % à 15 % peuvent constituer une base suffisante pour effectuer le pré-test.

¹ Voir pour plus de détails : Albou, 1968 ; Muchielli, 1970.

2. Les personnes qui effectuent le pré-test

Que ce soit le chercheur lui-même ou non, celui qui effectuera les entretiens du pré-test doit être un intervieweur expérimenté et, si possible, possédant de bonnes notions de méthodologie pour pouvoir tirer profit de tout ce qui sera mis en évidence dans chacune des entrevues.

Ces intervieweurs feront passer (oralement et totalement) le questionnaire aux sujets retenus et devront noter toutes les réactions significatives, toutes les hésitations, toutes les interrogations, tous les commentaires, toutes les demandes d'éclaircissements... qui auront eu lieu tout au long de l'entretien.

Ces notes serviront à apporter les correctifs nécessaires pour que le questionnaire ait à peu près le même sens global pour tous, qu'il appelle des réponses sur des éléments qui ne revêtent pas une signification différente d'un sujet à l'autre.

3. Les types de correctifs à apporter à un questionnaire

En analysant, recoupant, comparant, confrontant et interprétant l'ensemble des différentes réactions à cette passation orale et intensive du questionnaire, le chercheur devra arriver à opérer des corrections qui touchent les points essentiels suivants :

La clarté et la précision des termes : Tout terme qui appelle de la part de l'interviewé des questions ou des demandes de clarification ou même des hésitations devra être remplacé.

La subdivision des questions : Toute question qui suscite plus d'une façon de répondre ou plus d'une façon de l'interpréter devra être subdivisée en deux ou en autant de questions différentes qu'il peut apparaître de possibilités (de réponses ou d'interprétations).

La forme des questions : La forme (tournures, types...) des questions devra favoriser des réponses directes, c'est-à-dire avec le moins d'hésitations et de commentaires possibles. Une façon de sélectionner la tournure des questions serait de les émettre sous différentes formulations (en les espaçant dans le questionnaire) et de conserver celles dont la forme marche le mieux.

L'ordre des questions : Il s'agit de s'assurer que la progression dans les réponses va bien du plus simple au plus complexe. Si hésitations et réflexions il y a de la part du répondant, ce doit être vers la fin du questionnaire (ou de chaque bloc), autrement, il faudra noter soigneusement l'ordre de difficulté ressenti par les

interviewés et reproduire cet ordre dans celui des questions, pour les différents blocs et pour l'ensemble du questionnaire.

L'introduction du questionnaire : La mise au point de l'introduction de l'enquête et du questionnaire est également à parfaire au cours du pré-test. On profitera de toutes les remarques, questions et commentaires de chacun des répondants pour faire en sorte que la lecture de l'introduction établisse clairement et directement l'ensemble des tenants et aboutissants de la recherche ; que chaque répondant ait toute l'information voulue et comprenne quels sont les objectifs et pourquoi il doit, lui, répondre.

Les tests mathématiques : On peut, en chiffrant les sens des réponses fournies aux différentes questions et avec un nombre minimal d'interviewés (20 à 30), calculer des coefficients de validité et de fidélité. Ces coefficients sont basés surtout sur des calculs de corrélation entre réponses aux questions, entre sujets et entre passations (au moins deux, espacées de plusieurs jours, avec les mêmes sujets).

III — L'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN

[Retour à la table des matières](#)

Nous rappelons que l'enquête, c'est le travail qui consiste, pour le chercheur, à se déplacer sur le terrain et à recueillir auprès des personnes retenues dans l'échantillon les données qui constitueront, en fait, la véritable base de sa recherche, de ce qu'il démontrera ou découvrira. Nous ne verrons ici que deux aspects essentiels : la préparation et la passation elle-même.

A – La préparation

C'est une étape critique à laquelle il faut accorder beaucoup de soin, car les conditions dans lesquelles se déroule la phase de collecte des données sont déterminantes dans la qualité et la fiabilité de celles-ci. N'oublions pas que, généralement, on ne peut pas s'y reprendre à plusieurs fois...

Le calendrier des rencontres : Il faut s'assurer que les membres de l'échantillon seront effectivement disponibles et selon des échéanciers et programmes préétablis.

Le mode d'introduction de l'enquête : Il faut faire intervenir des institutions officielles ou non (entreprise, organisation sociale...les prévenir à l'avance, par écrit ou non...

La présentation du questionnaire : Il faut préparer la façon dont on va présenter l'enquête à chacun des répondants (que la présentation soit écrite ou orale ou sous les deux formes). Le cas échéant, informer en détail et faire répéter les enquêteurs sur la façon d'effectuer cette présentation.

Le lieu de passation et les horaires : Il faut s'assurer de la disponibilité effective des locaux et de leur neutralité sur plusieurs plans, tels que bruits, dérangements divers, température, aération... Le répondant doit être dans des conditions optimales de confort et de concentration.

B – Le mode de passation du questionnaire

Le mode qui donne un taux de réponses bien plus élevé, un intérêt plus soutenu et une plus grande fiabilité reste incontestablement la passation orale, en face à face. Quand l'échantillon n'est pas trop grand ou lorsque l'on dispose d'enquêteurs compétents, cela est toujours préférable. Cependant, plusieurs difficultés peuvent surgir dans ce cas.

La méfiance et la fuite devant les questions : La présence d'un intervieweur tend à augmenter la méfiance des répondants car, malgré tout, il demeure une sorte d'inquisiteur, celui qui est là pour poser des questions et exposer l'interrogé à jugement. La mise en confiance préalable et l'information la plus large possible (en savoir plus sur le pourquoi et le comment de l'enquête) contribuent à diminuer les appréhensions et l'anxiété que peuvent ressentir les enquêtés.

L'introduction, pour chaque répondant, doit donc être suffisante, méthodique et surtout personnalisée, dans le sens où il faut plus de temps et d'explications pour certains, beaucoup moins pour d'autres, avant de résorber leur angoisse et les engager. L'introduction ne doit pas être quelque chose de mécanique.

Les réactions à la personne : Il s'agit de la personne même de l'intervieweur : sexe, âge, apparence, vocabulaire, comportement...

En principe, il doit être le plus proche possible des caractéristiques de l'univers d'enquête, sur l'ensemble des points cités plus haut. L'enquêteur doit être perçu comme quelqu'un qui est capable de comprendre ce qu'on va lui dire, donc comme assez proche, semblable, mûr... sinon savant sur l'objet de l'enquête. On évitera d'envoyer un jeune homme cravaté, habillé à la dernière mode, parlant un argot citadin, interviewer des paysans... Ou encore quelqu'un qui a l'air d'un chef interroger des ouvriers sur leurs rapports avec les cadres...

Il faut adopter, et c'est ce qui est le plus conseillé, une apparence neutre comme la « blouse blanche » qui excuse d'avance le langage différent (considéré comme celui de la science) et qui donne moins de réactions à priori.

Les risques de suggestion et d'influence : En plus des toujours possibles réactions de façade dont nous avons parlé plus haut, il y a aussi les réponses qui peuvent être données sous l'influence directe de l'enquêteur. Les mimiques, le regard, les gestes, les hochements de tête, le ton sont autant d'indices pour l'interviewé qui donnera alors des réponses qu'il croira conformes à ce que semble penser ou attendre l'enquêteur. Le répondant peut faire constamment des hypothèses sur ce que désire entendre l'enquêteur ; il pourra donc guetter tout signe susceptible de le mettre sur la voie.

12.

Une technique fondamentale : l'analyse de contenu *

[Retour à la table des matières](#)

En guise de synthèse sur l'instrumentation et les techniques de recherche, il nous semble utile d'approfondir quelque peu un des instruments les plus complets, les plus riches et les plus utilisés (surtout en phase de dépouillement-interprétation) en sciences sociales. Il s'agit de l'analyse de contenu, une technique qui peut être extrêmement utile au chercheur tout au long de son travail, depuis la pré-enquête jusqu'au dépouillement/ traitement d'un questionnaire.

I — DÉFINITION

L'analyse de contenu est une technique d'étude détaillée des contenus de documents. Elle a pour rôle d'en dégager les significations, associations, intentions... non directement perceptibles à la simple lecture des documents (le terme document doit être pris au sens très large du terme, allant du texte au microfilm en passant par la bande magnétique...). Tout chercheur en sciences sociales y aura recours à un moment ou à un autre de son travail.

Cependant, la majorité des matériaux travaillés par les chercheurs en sciences sociales (que ce soit en économie, en histoire, en sociologie, en psychologie, en droit, en gestion...) sont des documents écrits tels qu'interviews, questionnaires, discours, archives, formulaires, comptes rendus, rapports, dossiers (En tout état de cause, les données exprimant des conduites, des opinions, des tendances, des attitudes... sont presque toujours des données verbales qu'on transforme en écrits).

* Il ne sera question dans ce chapitre que d'indications élémentaires et très générales. Le lecteur intéressé par des détails plus complets ou des développements récents dans les usages de cette technique pourra se référer aux nombreuses publications spécialisées. L'essentiel est ici tiré de Pinto et Grawitz, 19969.

Il est donc de première importance de disposer d'une technique alliant rigueur et procédures simples pour analyser ces contextes d'actions et de situations que sont les mots agencés dans un discours signifiant. L'exégèse et la dissection interprétative ne suffisent pas à rendre tout le sous-jacent, l'implicite, dans le sens d'un texte, sur des bases autres que seulement subjectives et approximatives. L'analyse de contenu sert à combler cette insuffisance.

Nous en retiendrons la *définition générale* suivante : l'analyse de contenu est une « technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter ¹ ».

C'est, en fait, une étude de texte qui se veut :

- *Objective* : Tous les analystes poursuivant les mêmes objectifs de recherche devraient aboutir aux mêmes résultats en analysant les mêmes textes.
- *Systématique* : Tout le contenu doit être analysé, ordonné et intégré. Toutes les possibilités signifiantes par rapport aux objectifs du chercheur doivent être recensées, répertoriées et explorées, ou du moins il s'agira d'omettre le moins possible d'unités de signification pertinentes.
- *Quantitative* : On peut dénombrer les éléments significatifs, effectuer des calculs, des comparaisons statistiques, des pondérations, des corrélations, des fréquences, des moyennes...

L'analyse de contenu est donc une technique qui peut servir à traiter :

- Tout matériel de communication verbale tels que livres, journaux, rapports, documents administratifs... et même films, émissions de radio, émissions de télévision, discours, formulaires...
- Tout matériel spécialement créé par le chercheur, tels que protocoles d'interviews, questionnaires, discussions de groupe, tests verbaux, associations libres...

¹ Voir, entre autres, Pinto et Grawitz, 1969.

II — LES TYPES D'ANALYSE DE CONTENU

[Retour à la table des matières](#)

Il existe en gros six types d'analyse de contenu selon le but visé et le genre de résultats escomptés par le chercheur.

1. L'analyse de contenu d'exploration

Comme son nom l'indique, il s'agit d'explorer un domaine, des possibilités, rechercher des hypothèses, des orientations. On a recours à ce premier type, par exemple, dans l'étude des voies de recherches que peuvent suggérer des interviews préliminaires sur un échantillon réduit d'une population-cible. On se sert des résultats pour construire alors des questionnaires plus réalistes, moins entachés des distorsions personnelles du chercheur et plus près des dimensions concrètes du problème étudié, de la population d'enquête...

2. L'analyse de contenu de vérification

Ici, il s'agit de vérifier le réalisme, le bien-fondé, le degré de validité... d'hypothèses déjà arrêtées. Ce type d'analyse de contenu suppose des objectifs de recherche bien établis, ainsi que des suppositions précises et préalablement définies et argumentées.

3. L'analyse de contenu qualitative

Ce type d'analyse s'intéresse au fait que des thèmes, des mots ou des concepts soient ou non présents dans un contenu. L'importance à accorder à ces thèmes, mots ou concepts ne se mesure pas alors au nombre ou à la fréquence, mais plutôt à l'intérêt particulier, la nouveauté ou le poids sémantique par rapport au contexte.

Par exemple, cette phrase perdue dans un discours de propagande nazie au début de la défaite allemande : « Cette victoire (celle des U. boats ayant coulé des navires alliés) ne doit pas nous laisser naïvement voir le futur en rose », illustre une nouveauté dans l'attitude officielle des chefs nazis destinée à préparer le peuple allemand à des mauvais jours à venir... ¹

Signalons en passant que l'analyse de contenu était très employée durant la Deuxième Guerre mondiale pour juger de l'état du moral de l'ennemi, de ses changements d'attitudes... à travers les discours, les propagandes...

¹ Exemple tiré de Pinto et Grawitz, 1969.

4. L'analyse de contenu quantitative

Ici, par contre, l'importance est directement reliée aux quantités : il s'agit de dénombrer, d'établir des fréquences (et des comparaisons entre les fréquences) d'apparition des éléments retenus comme unités d'information ou de signification. Ces éléments peuvent être des mots, des membres de phrases, des phrases entières... Le plus significatif, le plus déterminant est ce qui apparaît le plus souvent.

5. L'analyse de contenu directe

On parle d'analyse directe lorsque l'on se contente de prendre au sens littéral la signification de ce qui est étudié. On ne cherche pas, dans ce cas, à dévoiler un éventuel sens latent des unités analysées ; on reste simplement et directement au niveau du sens manifeste.

6. L'analyse de contenu indirecte

Ici, l'analyste cherchera, inversement, à dégager le contenu non directement perceptible, le latent qui se cacherait derrière le manifeste ou le littéral. Le chercheur aura alors recours à une interprétation de sens des éléments, de leurs fréquences, leurs agencements, leurs associations...

Par exemple, les fréquences de certains stéréotypes, de slogans, de clauses de styles... sont déterminantes de l'état d'esprit, des intentions, de la stratégie... de l'auteur du texte, du discours, de l'interview... que le chercheur étudie.

Voici un exemple illustrant ce genre d'analyse : l'opposition française a fait ressortir que le mot socialisme ne figurait dans aucun des discours du Président socialiste français durant les années du plus fort de la crise économique 1982-1986, pour y déceler une sorte de virage politique...

III — LES ÉTAPES DE L'ANALYSE DE CONTENU

[Retour à la table des matières](#)

En nous intéressant à présent aux étapes concrètes de réalisation d'une analyse de contenu, nous nous rendons compte que, dans les faits, les distinctions que nous venons d'effectuer sont beaucoup plus théoriques qu'utiles sur le plan opérationnel. En effet, lorsque l'on s'attaque à l'analyse proprement dite d'un document, il est presque systématiquement nécessaire de combiner tout ou partie des différents types que nous avons énumérés. La combinaison quantitatif — qualitatif est, elle, une nécessité quasi absolue.

Voici les étapes essentielles que l'on doit parcourir dans la réalisation d'une analyse de contenu.

1. La lecture du document ¹

Il s'agit de lire littéralement, très attentivement et à plusieurs reprises le document à étudier. Cette *lecture répétée* permettra une indispensable familiarisation du chercheur avec le contenu, avec les différents thèmes discernables possibles, principaux et accessoires, les différentes tendances, positions, attitudes, opinions... exprimées ou sous-entendues...

2. La définition de catégories

La deuxième étape consiste à préciser les catégories (en nature, nombre, subdivisions...) selon lesquelles on regroupera les unités d'information que l'on s'attachera à extraire des documents analysés.

On appelle catégorie la caractéristique selon laquelle on regroupera un certain nombre de répondants ou d'éléments. Cette caractéristique étant commune à tous ces répondants ou ces éléments (si nous étudions des opinions par exemple, on pourra les regrouper en catégories du genre positif, neutre, négatif...).

À ce niveau, les catégories peuvent être prévues ou non. Ainsi, on peut prévoir de ranger tous les répondants à un questionnaire d'opinion selon trois catégories : favorable, défavorable, indifférent. Il suffira alors de ranger les différentes réponses selon leur sens plus ou moins favorable à l'objet de l'enquête.

Dans le cas où il n'y a pas de catégories prévues, il s'agit alors de les découvrir dans les documents à étudier (ce qui revient à une analyse d'exploration) et d'être systématique afin de n'omettre aucune position possible qui départage les sujets (Dans notre exemple, il nous a fallu découvrir les différentes attitudes principales vis-à-vis des loisirs par des questions ouvertes.). C'est une étape cruciale où l'on établira les charnières véritables entre les objectifs et les résultats de l'enquête. C'est donc ici d'un travail méticuleux qu'il s'agit ; l'on comprendra donc l'utilité d'avoir recours à plusieurs lectures avant de décider définitivement des catégories à retenir.

Les catégories doivent posséder les qualités suivantes :

¹ Précisons que le terme « lecture » comme le terme « document » sont à prendre dans leur sens le plus large.

Exclusives : Aucun chevauchement ne doit être possible entre catégories. Chaque contenu isolé ne doit pouvoir être rangé que dans une catégorie et une seule.

Exhaustives : L'ensemble des catégories doit épuiser toutes les positions, attitudes... exprimées (directement ou non) à travers la totalité des documents analysés. De plus, chaque catégorie doit englober tout le contenu qu'elle est censée recouvrir. Par exemple, si on a prévu une catégorie favorable, elle devra contenir tout ce qui peut prêter à position positive par rapport à l'objet en question dans l'étude.

Évidentes : N'importe quel autre analyste devrait pouvoir, sans difficulté, classer les mêmes éléments, de la même façon, dans les mêmes catégories.

Pertinentes : Avoir un rapport direct et univoque aux objectifs de la recherche et au contenu spécifique analysé. Elles doivent être significatives de positions tranchées, ayant une incidence directe sur la discrimination des sujets et sur le positionnement sans hésitation des éléments de signification. Sinon, comme pour les questions multivoques d'un questionnaire, il faudra songer à subdiviser ou à démultiplier la catégorie.

En tout état de cause, une catégorie est pertinente dès l'instant où elle fait faire un pas supplémentaire à la recherche, aussi petit soit-il, dans le sens de l'atteinte d'un des objectifs fixés. Il convient donc de se poser la question, à chaque fois qu'on isolera une catégorie : Apporte-t-elle quelque chose de plus pour la recherche ? Si oui, est-elle la seule catégorie à apporter ce qu'elle apporte ?

Avant de clore cette question de l'établissement des catégories, il convient d'attirer l'attention du chercheur sur des travers dans lesquels il peut tomber et qui peuvent être très préjudiciables à la suite de l'analyse. Il faut éviter soigneusement :

- Des catégories trop rigides, ou trop fermées, ou en nombre insuffisant (cela se produit souvent quand on fixe des catégories à l'avance), on perd alors beaucoup en finesse, en variété et en richesse d'information.
- Des catégories, à l'inverse, trop nombreuses, trop détaillées ou trop subdivisées... (cela se produit surtout quand on a recours à l'analyse exploratoire), on perd plus dans ce cas en synthèse et en pertinence.

3. La détermination de l'unité d'information

On appelle unité d'information l'élément le plus petit possible qui sera retenu pour signifier l'appartenance d'un sujet à une catégorie ou à une autre. C'est ce qui, dans chaque texte ou partie de texte, sera retenu comme unité signifiante d'une attitude,

d'une position, d'une opinion... Ce peut être des mots, des phrases, des idées générales de passages complets... Si on utilise trois catégories simples, favorable, défavorable, indifférent, il s'agira de préciser si l'on retient comme unité tout mot, toute phrase ou toute idée générale, positif, négatif ou neutre par rapport à l'élément considéré.

4. La détermination de l'unité d'enregistrement

Il s'agit de l'élément unitaire qui servira de base à la quantification ultérieure, même s'il ne s'agit que d'un simple décompte. Cette unité d'enregistrement peut être un thème (abordé — non abordé), le mot, le concept, la phrase, l'idée... ou une fréquence d'apparition de mots, phrases. Pour plus de commodité, on retiendra une unité d'enregistrement identique à l'unité d'information.

5. La détermination de l'unité de numération

L'unité de numération, c'est la façon dont on doit compter les éléments de signification et de fréquence retenus plus haut. Cette unité, porte sur l'espace et le temps, ou l'un ou l'autre, unitaires dans lesquels seront retenues les récurrences des éléments recherchés :

- La simple apparition ou non par page ? par texte ? par paragraphe ? par ligne ?
- Le nombre total d'apparitions par page ?
- Le nombre d'apparitions par unité de temps (par exemple films, discours... subdivisés en heures/minutes...).

En bref, l'unité de numération sera la méthode de base de décompte par paragraphe, par ligne, par page, par minute, par centimètre carré... (voir l'exemple illustratif plus loin).

6. La quantification

Dans cette dernière étape, il s'agit de transformer en quantités mathématiquement traitables les éléments retenus et décomptés dans les étapes précédentes :

- On dénombrera les unités d'information par unité d'enregistrement et de numération.
- On accordera à chaque sorte d'unité d'information un poids relatif, un coefficient chiffré.

- On dégagera les fréquences des différentes unités d'information par catégorie.
- On pondérera ces fréquences par le coefficient accordé à chaque unité d'information.

Enfin, on comparera, avec tests statistiques ou non, entre elles les fréquences pondérées ainsi obtenues (s'il entre bien sûr dans les objectifs de la recherche de comparer les éléments ou les sujets...).

IV — UNE ILLUSTRATION

[Retour à la table des matières](#)

Dans notre exemple de recherche sur les chantiers pétroliers, nous avons (à partir de dix interviews directives et dix non directives), effectué une analyse de contenu pour établir les hypothèses les plus réalistes quant aux sources des difficultés d'adaptation ressenties par les employés dans les chantiers pétroliers sahariens. Notre matériel documentaire était donc constitué de vingt protocoles d'interviews (dix pages en moyenne) contenant l'expression de sujets de mécontentement par rapport à la vie professionnelle et sociale en chantier pétrolier du Sahara. Voici les étapes suivies pour chaque type d'interviews :

- 1) Lecture répétée des dix protocoles.
- 2) Dégagement de onze catégories « sources de mécontentement dans la vie en chantier », d'après le contenu des protocoles (analyse exploratoire) :
 - 1– Moral
 - 2– Relations employeur/ employé
 - 3– Décalage cadres/non cadres
 - 4– Salaire
 - 5– Loisirs
 - 6– Congés
 - 7– Transports
 - 8– Sécurité
 - 9– Logement (en chantier)
 - 10– Climat
 - 11– Nourriture
- 3) Unités d'information : toutes les propositions exprimant un avis ou un jugement sur chacune de ces catégories.

- 4) Unité d'enregistrement : la proposition complète (phrase) ou tout le passage concernant chaque catégorie.
- 5) Unité de numération : le protocole d'interview au complet.
- 6) Quantification : attribution de coefficients à trois types de propositions pour classer sujets et catégories.

Proposition très négative : coefficient 2
 Proposition moyennement négative : coefficient 1
 Proposition neutre : coefficient 0

(Il n'y a pas de proposition positive car il s'agit d'opinions sur des sources de problèmes et de difficultés).

- 7) Décompte et fréquence : Il restait seulement à mettre dans les cases d'un tableau à double entrée catégories/sujets les scores de chaque sujet à chaque catégorie et à faire la sommation des chiffres ainsi obtenus pour chaque catégorie. Toutes les catégories obtenant un score total supérieur à dix (dix sujets) seront retenues comme sources hypothétiques de problèmes à approfondir et à vérifier.

DÉCOMPTE ET FRÉQUENCE (interviews non directives)

Catégories Sujets	Moral	Logement	Nourriture	Transports	Loisirs	Relations	Salaires
1	2	2	0	0	2	2	2
2	2	1	0	1	2	0	0
3	2	2	1	0	2	2	2
4	1	2	1	0	2	1	1
5	0	0	0	1	0	0	2
6	2	2	0	0	0	2	1
7	0	2	0	0	0	0	1
8	2	2	0	0	2	2	2
9	1	0	0	0	2	2	0
10	2	0	0	0	2	1	0
	2 x 6 1 x 2 0 x 2	2 x 6 1 x 1 0 x 3	2 x 0 1 x 2 0 x 8	2 x 0 1 x 2 0 x 8	2 x 7 0 x 0 0 x 3	2 x 5 1 x 2 0 x 3	2 x 4 1 x 3 0 x 3
	14	13	2	2	14	12	11
	N° 2	N° 3			N° 1	N° 4	N° 5

DÉCOMPTE ET FRÉQUENCE (interviews semi-directives)

Catégories Sujets	Nourriture	Climat	Logement	Sécurité	Transports	Congés	Loisirs	Salaires	Décalage Cadres Ouvriers	Moral	Relations Compagnie
1	1	0	1	1	1	1	2	2	0	2	2
2	0	1	2	0	1	0	2	2	0	2	2
3	1	0	2	1	0	0	2	2	0	2	2
4	1	0	2	0	0	0	2	1	1	1	1
5	0	0	0	0	1	0	2	2	0	2	0
6	1	0	2	2	0	0	2	1	2	2	2
7	0	0	2	0	0	0	0	1	0	1	1
8	0	0	2	2	0	0	2	2	1	2	1
9	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	2
10	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0
Total	2 x 0 1 x 4 0 x 6	2 x 0 1 x 1 0 x 9	2 x 6 1 x 1 0 x 3	2 x 2 1 x 2 0 x 6	2 x 0 1 x 3 0 x 7	2 x 0 1 x 1 0 x 9	2 x 4 1 x 0 0 x 1	2 x 5 1 x 3 0 x 2	2 x 1 1 x 1 0 x 8	2 x 7 1 x 3 0 x 0	2 x 5 1 x 3 0 x 2
	4	1	13	6	3	1	18	13	3	17	13
	N° 5					N° 1	N° 3		N° 2	N° 4	

Chapitre 13

Les étapes finales dans le modèle classique

[Retour à la table des matières](#)

Avec cette partie, nous abordons les phases finales du travail de recherche. Comme pour les phases initiales, le chercheur aura à travailler surtout en cabinet fermé. Il va désormais reprendre la réflexion, l'analyse formelle et les travaux dits de laboratoire. Cependant, avant de pouvoir se livrer à ces tâches d'extraction intellectuelle de résultats à partir des données récoltées sur le terrain, il doit effectuer un travail préparatoire qui lui assurera que le matériel dont il va se servir présente suffisamment de garanties pour être soumis, dans le respect des exigences de rigueur scientifique, aux divers traitements dont découleront les conclusions de la recherche ¹.

I — LA PRÉPARATION DES DONNÉES

Cette phase comporte deux séries de tâches que l'on distingue entre nettoyage et préparation. (En réalité, toutes ces tâches finales ne sont pas strictement séparées car on peut très bien faire encore du nettoyage même pendant et après le dépouillement ou l'analyse ; tout comme le dépouillement lui-même n'est, à tout prendre, qu'une partie du travail de préparation etc.)

A – Le nettoyage des données

Par nettoyage des données, nous entendons essentiellement les vérifications préliminaires (étant bien entendu que, jusqu'à la phase d'analyse, il y a toujours du nettoyage à faire) qui consisteront à éliminer (au fur et à mesure) tout élément risquant de fausser ou d'infléchir le sens des résultats.

¹ Voir, pour plus de détails, Albou, 1968 ; Pinto-Grawitz, 1969 ; Selltiz, 1977.

Voici les tâches à effectuer pour ce nettoyage préalable, dans le cas de l'usage d'un questionnaire par exemple :

- Lecture rapide de l'ensemble des questionnaires complétés.
- Vérification des questionnaires et tri de ceux qui sont correctement remplis, complets, non modifiés, à réponses non fantaisistes...
- Vérification des incomplets et incorrects pour voir ce qui peut être récupérable (on peut éliminer totalement une question qui reste trop souvent sans réponse et récupérer les questionnaires qu'on a classé incomplets à cause de cette question...).
- Élimination des questionnaires comportant des incompatibilités entre les réponses données (réponses données de façon fantaisiste, ou ne tenant aucun compte du fait qu'elles contredisent les réponses données ailleurs...).
- Vérification de l'uniformité des réponses données, surtout celles qui impliquent des quantités : que l'unité utilisée soit la même partout (heures, minutes, kilomètres, litres...).
- Enfin éliminer les questions qui, apparemment, ne discriminent pas les répondants : majorité de non-réponses, ou de réponses neutres, ou d'abstentions...

Ce nettoyage préliminaire peut se faire en groupe et n'être qu'un dégrossissage assez rapide. Il peut être plus approfondi si le nombre de questionnaires n'est pas élevé, sinon cela peut aussi bien (et même mieux) être fait après (ou pendant) le dépouillement, qu'il soit manuel ou automatique.

B – La préparation des données

Dans cette deuxième phase, il s'agit littéralement de préparer les données brutes recueillies aux divers traitements qu'elles subiront durant la phase d'analyse. Les tâches principales à remplir sont généralement les suivantes :

- Préparation de grilles de lecture du questionnaire, page par page et bloc par bloc (par exemple, grille permettant de relever directement tous les oui, les non...). Ces grilles doivent être constituées différemment selon qu'il s'agit de questions fermées, cafétéria, ouvertes, de faits...
- Préparation des tableaux récapitulatifs qui recueillent à l'entrée tous les sujets et toutes les questions (avec leurs modalités s'il y en a plusieurs) et, aux intersections, les scores de chaque sujet à chaque question et/ou à chaque modalité.

- Préparation, le cas échéant, d'un protocole complet d'analyse de contenu pour les questions ouvertes donnant lieu à des réponses détaillées et/ou nuancées.
- Préparation d'un système de score ou de codage des réponses (associer par exemple à chaque modalité de réponse un chiffre) dès l'instant où l'on envisage un quelconque traitement quantitatif.

Pour le cas du traitement par ordinateur, il faudra en particulier :

- Numéroté les sujets, leurs numéros apparaissant sur toutes les matrices et restant inchangés.
- Numéroté les questions ou les distinguer par des codes alphabétiques.
- Coder distinctement chaque modalité (et sous-modalité) de réponse (oui, non, sans avis, favorable, défavorable, neutre, très défavorable...).
- Réserver un emplacement sur le questionnaire pour effectuer le codage de chaque modalité de réponse.

Il faudra évidemment se rapprocher d'un spécialiste pour mieux effectuer ces opérations mais il ne faut pas oublier que l'ordinateur n'admet pas de lacune ; en effet, même les abstentions ou les non-réponses de toutes sortes doivent être prévues et codées. D'une manière générale, toute colonne prévue doit être renseignée, même si c'est pour indiquer qu'il n'y a rien à dire.

II — LE DÉPOUILLEMENT D'UN QUESTIONNAIRE

[Retour à la table des matières](#)

Les questions de faits : Il faut toujours commencer par les plus simples et les plus objectives. À partir de chaque questionnaire, on dresse un tableau global (ou un histogramme) visualisant les caractéristiques de la population interrogée. On doit retrouver tous les effectifs avec chaque caractère (et ses modalités) associé à une proportion de ces effectifs. Si possible, en marge, on doit indiquer directement les valeurs en pourcentage des effectifs ainsi distingués selon leur âge, leur sexe, le poste occupé, le diplôme...

Les questions fermées : On procédera de la même façon mais en prenant soin de numéroté sujets et questions et de bien opérer des partitions qui reproduisent les modalités de réponses aux questions fermées : oui, non, sans avis...

Les questions cafétéria : C'est un cas particulier de question fermée. La seule difficulté réside dans le respect de toutes les modalités pour chaque question. Pour rendre le travail moins fastidieux, il est conseillé de procéder à l'élimination d'avance des modalités qui ne suscitent pas de réponses ou qui n'en suscitent que très peu.

Les questions ouvertes : Si ces questions ne sont pas trop détaillées ni trop nuancées, on peut décider à l'avance de quelques catégories globales comprenant les réponses selon leur sens général (très positif, positif, neutre, négatif, très négatif...). On procédera alors comme pour les questions cafétéria (ou question à échelle graduée), en donnant un code à chaque modalité. Autrement, si les contenus sont trop variés, si les nuances sont importantes pour la recherche ou si la question n'admet pas de classification par rubriques aussi simples, il faudra procéder à l'analyse de contenu de l'ensemble des questions et ensuite porter sur un tableau à double entrée les scores aux diverses modalités des catégories de réponses retenues comme unités (voir la méthode d'analyse de contenu et l'illustration chiffrée).

Les non-réponses : Il y a en fait plusieurs cas de non-réponses ; les deux plus courants sont de ne pas répondre du tout ou de choisir exagérément les modalités « ne sais pas », « neutre », « indifférent »... Il faut s'en alarmer dès que leur fréquence, pour une même question excède 25 % et vérifier (si possible) les éventualités suivantes :

- Sujets non concernés par la question (par exemple, il peut s'agir de sujets particuliers, tous dans la même catégorie soit d'âge, soit de poste occupé, ou encore de lieu de travail... qui ont tendance à donner des non-réponses... Cela peut vouloir dire que l'élément visé n'est pas significatif pour eux).
- Sujets ignorant la réponse à la question (question qui dépasse leur compétence, leur savoir...).
- Sujets refusant de s'engager (questions qui mettent en cause leur statut, leur personne, leurs croyances...).
- Sujets ne comprenant pas vraiment le sens de la question (cas très fréquent lorsque les personnes interviewées au pré-test sont, par hasard, plus instruites ou plus informées que la moyenne des personnes composant l'échantillon).

III — L'ANALYSE ET L'INTERPRÉTATION

A – L'analyse

[Retour à la table des matières](#)

Il y a deux grands types d'analyse : l'analyse qualitative et l'analyse quantitative, chacune impliquant des techniques et des exigences particulières.

1. L'analyse qualitative

Ce peut être soit une simple description, un simple dénombrement avec quelques ratios plus ou moins élémentaires, soit une analyse en profondeur d'ordre psychosociologique, sociologique... avec interprétation des résultats et extrapolations. On cherchera aussi bien à mettre en évidence des faits nouveaux, inattendus, qu'à dégager des tendances globales ou des indices généraux qui indiqueraient des distinctions au sein de la population soumise à la recherche. Dans tous les cas, le chercheur devra disposer d'une grille d'analyse basée sur la ou les théories particulières appartenant au champ de connaissances retenu pour conduire sa recherche : psychologie, sociologie, économie, gestion...

En aucun cas l'analyse qualitative ne peut se faire sur la base de simples croyances, ou, encore moins, de simple bon sens.

2. L'analyse quantitative

Il existe deux types (globalement) d'analyse quantitative. On les distingue par leur degré de sophistication et on les désigne par les qualificatifs « primaire » et « secondaire ».

L'analyse primaire : Il s'agit d'effectuer, assez grossièrement, la confirmation ou l'infirmerie des hypothèses, de vérifier la façon globale et directe dont se comportent les variables retenues comme explicatives (par hypothèse) des variations de la variable dépendante. On analysera ici les relations directes, établies par simples sommations et regroupements entre les facteurs, les variables indépendantes et les variables dépendantes. Par exemple, si l'objet de notre étude est de vérifier l'hypothèse selon laquelle le taux de vote politique des personnes est fonction de leur scolarité, leur statut professionnel, leur état civil, etc., nous chercherons à voir si nos résultats montrent des relations particulières entre ces facteurs, un à un, et le taux de vote. Les personnes qui votent le plus sont-elles en majorité célibataires ? de scolarité supérieure ? citadines ?

D'une manière générale, l'analyse primaire se base sur des recoupements quantitatifs directs liés à des indices statistiques descriptifs tels que fréquences, moyenne, variance, quantiles, centiles...

L'analyse secondaire : Ici, on fait appel à un outillage statistique plus sophistiqué appartenant aux domaines de la statistique mathématique et de l'inférence. On effectuera des calculs de second degré sur les chiffres bruts obtenus par simples regroupements et par recoupements directs. Dans ce sens, on pourra établir des traitements plus abstraits et plus fins tels que corrélations, régressions, analyse factorielle, analyse de variances...

Tous ces traitements relèvent de techniques de la statistique mathématique et sont, pour la plupart, dès que les données atteignent un seuil acceptable en nombre d'observations (50 sujets et 20 questions, par exemple), pratiquement irréalisables manuellement. Ils nécessitent soit un calculateur électronique pour les analyses relativement modestes, soit un travail sur ordinateur avec l'aide des innombrables programmes de tests et d'analyses statistiques disponibles. Actuellement, la plupart de ces programmes, même assez élaborés, fonctionnent sur le mode conversationnel avec accès direct (sans nécessiter de connaissances d'un langage particulier ni de perforation de cartes).

B – L'interprétation

Interpréter des résultats, c'est faire parler les données et les coefficients tirés de leur traitement. C'est mettre du sens dans les chiffres, donner des significations concrètes, opérationnelles (et rattachées au terrain particulier de la recherche) à tous les indices et ratios élaborés par le calcul statistique.

Cette interprétation doit apporter l'essentiel de ce que le chercheur aura mis en évidence de façon spécifique. Mais encore une fois, cela ne se fait pas à partir de simples préjugés ou de croyances plus ou moins entachées de bon sens. L'interprétation doit s'inscrire dans au moins trois niveaux qui lui serviront de cadres de référence et d'appui théorique.

Le contexte et la théorie de l'appareillage mathématique et statistique auxquels on a fait appel pour effectuer les calculs d'indices et de coefficients. Chacun de ces calculs s'inscrit dans un mode de raisonnement et de représentation des relations entre variables qui a ses propres présupposés et ses propres hypothèses qu'il faut rendre explicites et précis lors du passage des résultats chiffrés à leurs significations.

Le cadre d'une ou de plusieurs théories spécifiquement appropriées à l'objet de la recherche (micro-économie, marketing, comportement du consommateur ...) et fournissant l'éclairage conceptuel nécessaire pour élargir et consolider les résultats empiriques. C'est aussi ces genres de théories qui aideront le chercheur à effectuer

sa propre théorisation de ce qu'il aura mis au jour, c'est-à-dire la généralisation-explication des relations et lois régissant les faits qu'il aura observés et analysés.

Enfin, le contexte même de l'enquête et les spécificités de l'univers observé qui doivent constituer la base primordiale de la mise de sens dans les relations entre les faits analysés. Autrement, l'interprétation aura une allure abstraite et désincarnée ; chaque explication-interprétation doit montrer comment elle s'appuie sur le terrain et comment elle en puise concrètement son sens.

IV — LES CONCLUSIONS

[Retour à la table des matières](#)

Les conclusions sont à l'interprétation ce que l'analyse est à la préparation des données. On doit, en partant des interprétations des résultats, donner la synthèse de ce qui a été démontré ou découvert... Il convient, en général, de respecter les points (et l'ordre) suivants :

- Résumer les points centraux de la problématique de départ, les objectifs, hypothèses, méthodologie retenue et terrain sélectionné.
- Résumer ce qui a été mis en évidence, découvert, confirmé ou démenti par la recherche ; ce à quoi le chercheur a abouti en fin de compte.
- Résumer comment on y est arrivé et avec quels principaux systèmes de démonstrations et de preuves. (Rappeler ici les indices et coefficients essentiels avec leurs interprétations.)
- Montrer jusqu'à quel point les hypothèses de départ ont été ou non confirmées. Donner les principales raisons de vérification ou de non vérification de chacune des hypothèses.
- Montrer l'étendue et la signification des erreurs et du taux de risques retenus et acceptés. Jusqu'à quel point les résultats trouvés sont-ils ou non généralisables ?
- Préciser les limites, théoriques et empiriques, de ce qui a été trouvé ; donner brièvement les cas, contextes et circonstances où les faits observés, leurs relations et leurs explications se retrouvent de façon identique, les cas où certains éléments peuvent être différents et pourquoi... Énumérer les conditions à réunir pour que ce qui est avancé puisse se vérifier empiriquement...

- Préciser les points non totalement éclaircis et pourquoi. Comment on pourrait mieux les étudier, les approfondir davantage... Comment on pourrait élargir encore les résultats obtenus pour mieux comprendre certains faits...
- Préciser les points faibles de la recherche dans chacune des phases et en donner l'explication et les raisons essentielles (même les éléments ratés ou les « choses qui ne marchent pas » sont très instructives dans le travail de recherche).
- Donner enfin, le cas échéant, les recommandations essentielles pour changer, améliorer, mieux comprendre, corriger, adapter... le phénomène étudié. Mais surtout, il faut soigneusement argumenter ces recommandations et montrer qu'elles découlent logiquement et nécessairement des résultats obtenus.

DEUXIÈME PARTIE

VERS UN MODÈLE PLUS HUMANISTE DANS L'APPROCHE QUALITATIVE ? ¹

[Retour à la table des matières](#)

L'objet de cette seconde partie n'est pas d'opérer une rupture radicale entre ce que nous avons présenté comme modèle classique dans la première et ce que nous appelons ici modèle plus humaniste. Il est beaucoup plus dans nos intentions de montrer comment une complémentarité est possible et même hautement souhaitable entre les deux.

Il ne s'agit donc absolument pas de rejeter en bloc ce que la science positiviste, physicaliste, orthodoxe a tenté d'opérer sur le terrain de l'humain et du social. Pour nous, la chose est claire : on peut fort bien se servir du modèle vu en première partie *en sachant les limites*, c'est-à-dire essentiellement qu'il peut parfaitement convenir (à travers son instrument privilégié, le questionnaire, par exemple) pour *décrire*, dénombrer, caractériser, comparer des éléments standards, sonder, dresser un profil, etc.

Il s'agit surtout d'en éviter les abus quantitatifs et leurs hyper abstractions, de montrer qu'il est tout à fait possible de se passer de toutes sortes de traitements mathématiques pour étudier de façon valable, et même plus adéquate, les institutions socio-économiques et ce qui s'y passe.

¹ L'ensemble de la matière de cette deuxième partie recoupe et parfois reprend certains passages théoriques de notre ouvrage *Le travail industriel contre l'homme ?* Alger, ENAL/OPU, 1986, (avec autorisation).

Le débat central pour nous, ici, est celui du quantitatif/non quantitatif d'une part, et celui d'objet/sujet de recherche d'autre part. Les multiples techniques descriptives et prédictives basées sur les mathématiques statistiques sont-elles aptes à permettre ce qui est le plus important en matière sociale et humaine : *comprendre* ?

L'objet de recherche y est-il comparable à celui des sciences de la nature dont s'inspire le modèle classique ? Mathématiser la réflexion est-il aussi indispensable et même souhaitable pour ce qui concerne un tel objet ?

Quelles théories, quelle métathéorie, quelles méthodes... seraient plus proches et plus respectueuses de la nature de cet objet ?

L'observateur est-il extérieur à ce qui est observé ? Ses techniques sont-elles neutres ? Son objet (humain-social) est-il passif, indifférent ?

Depuis le début du siècle, les physiciens admettent qu'à lui seul, déjà, l'usage de la lumière (puisque phénomène corpusculaire) modifie des objets observés tels que ceux étudiés en microphysique... sans parler du principe d'indétermination d'Heisenberg pour ce qui concerne toutes les variables conjuguées, du problème de la position de l'observateur, de l'expérimentation contaminée par la théorie de l'expérimentateur¹... Est-il normal et sans conséquences que, dans les sciences dites sociales et humaines, nous en soyons encore le plus souvent à croire, sinon à l'infailibilité, du moins à la neutralité, à l'objectivité, à l'extériorité et à l'exactitude de méthodes, comme dirait Devereux (1980), « compulsivement » mathématisées ?

Ce sont donc les fondements possibles, l'espoir et les conditions d'application d'une méthodologie plus conforme à l'objet et à la *compréhension* du fait humain et social que cette seconde partie cherche à explorer. La combinaison du modèle qualitatif classique pour *décrire* et du modèle humaniste pour *comprendre* ne nous paraît absolument pas à dédaigner, bien au contraire.

Il nous apparaît d'ailleurs qu'il faille considérer bien plus notre effort comme une contribution à la réintroduction du sujet et du subjectif (aussi bien du côté du chercheur que de celui de l'observé) dans la relation, car c'est une *relation*, de recherche. Et cette réintroduction peut, selon nous, fort bien s'opérer tout en conservant l'essentiel des pratiques du modèle classique : c'est à un changement d'état d'esprit vis-à-vis de l'objet, de la relation à lui et dans les croyances dans les prétendus pouvoirs d'extériorisation et d'objectivation de nos instruments que nous voudrions inviter.

¹ Voir, en particulier, G. Devereux, « Argument », in *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Paris, Flammarion, 1972 ; ainsi que I. Prigogine (1973), cité en bibliographie.

Le chemin est loin d'être aisé et bien des reculs et des refuges dans les sécurisantes techniques de distanciation entre chercheur et objet sont compréhensibles. Mais il faudra tout de même se résoudre à redonner la parole à ceux qui ont choisi de ne pas ignorer le statut particulier du fait humain dans nos efforts de connaissance : il ne s'y prête pas de la même façon que l'inerte. Cette évidence élémentaire nous oblige à recourir à la phénoménologie et à la dialectique, à l'anthropologie et à la sémiotique... Seuls ces retours aux fondements spécifiques de l'étude de l'homme par l'homme peuvent, à notre avis, conduire à un minimum de respect de la nature propre des faits observés.

Chapitre 14

L'humain, le travail humain et la question de la méthode *

[Retour à la table des matières](#)

En 1593, le bruit courut que les dents étant tombées à un enfant de Silésie, il lui en était venu une d'or. Fiorstius, professeur en médecine, écrivit en 1595 l'histoire de cette dent, et prétendit qu'elle était en partie naturelle, en partie miraculeuse. En la même année, Rullandus en écrit encore l'histoire. Deux ans après, Ingolsteterus, autre savant, écrit contre le sentiment que Rullandus avait de la dent d'or, et Rullandus fait aussitôt une belle et docte réplique. Un autre grand homme, nommé Libavius, ramasse tout ce qui avait été dit de la dent et y ajoute son sentiment particulier. Il ne manquait autre chose à tant de beaux ouvrages, sinon qu'il fut vrai que la dent était d'or. Quand un orfèvre l'eut examinée, il se trouva que c'était une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adresse ; mais on commença par faire des livres, et puis on consulta l'orfèvre... je ne suis pas si convaincu de notre ignorance par les choses qui sont, et dont la raison nous est inconnue, que par celles qui ne sont point et dont nous trouvons la raison.

(Fontenelle, *Histoire des Oracles*)

I — À PROPOS DES SCIENCES HUMAINES ET DE L'APPROCHE ORGANISATIONNELLE

Déjà, il y a près de vingt ans, G. Gusdorf ¹ s'interrogeait sur le statut des sciences de l'homme et se demandait si on se souciait de dégager leur signification et leur portée. Pour lui, la notion de science de l'homme se perdait de plus en plus dans des spécialisations indéfinies. Il posait notamment et avec vigueur le problème fondamental du statut épistémologique des savoirs qui concernent l'homme et, aussi, de l'interrogation fondamentale préalable sur l'homme lui-même. Nous pensons qu'il a raison encore aujourd'hui lorsqu'il prétend que l'effort des

* Dans tout ce qui suit, nous parlerons de l'homme en tant que terme générique, renvoyant à humain ou être humain.

¹ Cf. bibliographie, G. Gusdorf (1967).

chercheurs dans les sciences humaines, demeure alors sans grande portée « puisqu'il s'exerce au sein d'un vide de significations ».

S'accorder une réflexion fondamentale, s'interroger sur le statut épistémologique des savoirs sur l'homme... voilà, selon nous, la tâche primordiale à accomplir, car il manque en effet aux sciences de l'homme ce principe unificateur, cette métathéorie qui, précisément, devrait donner un cadre de significations aux divers travaux par le dépassement des divers présupposés. Or, comme le disait déjà Gusdorf, une épistémologie générale des sciences humaines n'est pas à la veille de sa constitution, les idéologies envahissent leurs champs et les philosophes, quant à eux, occupent deux sortes de positions : soit ils s'en désintéressent pour s'interroger plus systématiquement sur les statuts des disciplines plus exactes, soit ils sont confinés dans la (confortable ?) situation de méditants externes.

Or, ce ne sont pas les innombrables spécialistes que le champ des sciences de l'homme a générés qui vont opérer cette unification salutaire et ce méta-savoir pourvoyeur d'un sens humain aux différents savoirs particuliers.

Nous verrons un peu plus loin comment nous prétendons, à l'échelle de la pratique particulière du chercheur, dépasser, par le biais d'une petite incursion dans une possible science des personnes, cette impuissance, ou ce non-droit de cité du philosophe dans l'exercice des sciences de l'homme sur l'homme. Cette impuissance et ce bannissement sont d'ailleurs renforcés (légitimés ?) par le mythe des sciences dites hard ou exactes, qui a envahi le domaine et consommé la rupture entre la philosophie et la science, même appliquée à la société et à l'être vivant. Lucien Goldman nous précise très justement :

Le développement des sciences physico-chimiques s'est fait au détriment de la philosophie de la nature qui a dû céder le terrain. De cette expérience historique une idée se dégageait, valable jusqu'à nouvel ordre pour le monde physique : un domaine de connaissance est acquis à la science positive dans la mesure où il se libère de toute ingérence philosophique¹.

On peut aisément imaginer ce qu'il résulte de ce vacuum philosophique lorsqu'il s'agit des disciplines dérivées des sciences humaines et appliquées (utilisées serait un mot plus juste) dans les domaines du travail, de l'activité économique en général et de l'entreprise industrielle.

L'école behavioriste, largement dominante en la matière, est un excellent exemple d'adoption aveugle des procédés et points de vue de la physique. C'est le modèle de la science par excellence. Les behavioristes voient le comportement de l'être humain comme une série de réactions, comme une résultante de chaînes de causalité où l'homme est plus passif qu'actif. Par voie de conséquence, les

¹ Lucien Goldman, *Sciences humaines et philosophie*, Paris, Gonthier (Médiations), 1971, pp. 17-18.

principes qui guident les conduites humaines peuvent être dérivés de l'étude d'organismes plus simples.

Le physicalisme a largement exercé son impérialisme sur les sciences humaines et a causé de grands torts que maints spécialistes dénoncent de nos jours ¹. Nous pouvons fort bien établir que, de ce que nous en observons, les sciences de l'homme se sont très largement laissées envahir par l'obsession de l'objectivité scientifique dont le modèle reste la science dite exacte. Même si le modèle en question marque un sérieux retard par rapport à la physique elle-même qui est revenue depuis longtemps des tranquilles certitudes pré-einsteinienne. W. La Barre nous édifie clairement là-dessus :

Les sciences qui se disent elles-mêmes « sociales » enviant le prestige acquis depuis le XVII^e, par les sciences physiques exactes, continuent solennellement à prendre pour modèle la mécanique newtonienne du XVII^e siècle, tout comme si Einstein et Heisenberg n'avaient pas de leur côté révolutionné la physique dans l'intérim de trois siècles.

Les chercheurs des sciences sociales, nettement « expérimentateurs manipulateurs », ont manqué tout à la fois d'humilité et de l'intelligence qui leur aurait permis de se rendre compte qu'ils étaient en train d'alimenter leurs Machines de Vérité, avec des données contaminées de multiples façons par l'homme et qu'ils ne faisaient donc, en dépit d'une « méthodologie » obsessionnellement exacte, que de redécouvrir le savoir folklorique local sur notre société contemporaine ².

Des données contaminées de multiples façons par l'homme, une méthodologie obsessionnelle et un savoir folklorique local... le verdict est dur mais, dans l'état actuel des choses, incontestable. Ce rôle d'agent de contamination auquel l'homme est réduit aurait pu être évité si on ne s'était pas obstinément attaché à l'objectiver à tout prix. Négligeant le sujet au profit de l'objet, on en arrive forcément à la négation pure et simple d'une partie (de loin la plus importante et la plus mystérieuse) du réel ainsi étudié. Et là où cette objectivation est la plus présente, la plus contaminée par l'idéologie productiviste, c'est dans l'application des cadres de références fondamentaux de tout traitement de l'humain en situation industrielle : les théories de l'organisation.

En dehors de ce qu'il est convenu d'appeler les sciences du comportement organisationnel, dont nous discutons ailleurs ³, nous voudrions en examiner les fondements dans les grandes lignes à titre de philosophie générale du monde de la gestion. C. Perrow lui-même disait en 1979, lors d'une communication à l'A.S.A. Meeting, que les théories de l'organisation les plus dominantes s'attachent à parler d'un monde des organisations qui n'a jamais existé. Il est en effet possible de soutenir que les théories de l'organisation ne sont, à tout prendre, qu'un jeu de formalismes plus ou moins réussis. Nous n'avons pas quitté les modèles et les

¹ Nous verrons qui et en quoi, plus loin.

² Cf. préface de W. La Barre in G. Devereux (1980).

³ *Les sciences de la gestion et les ressources humaines*, Alger, ENAL/OPU, 1986.

représentations figurées, et nous ne devons pas nous étonner de ce que Perrow constate que ces modèles représentent un monde plus imaginaire que réel. Il faudrait de trop longs développements pour expliciter ce point, mais que l'on nous permette de procéder par raccourcis et poser que, en ce qui nous concerne, il y a deux grandes sortes de théories des organisations : celles qui interprètent et celles qui veulent transformer l'entreprise ou les institutions. Généralement, elles s'alimentent les unes les autres pour donner les doctrines interventionnistes dont se nourrit le management. C'est ainsi que se réalise, par exemple, la filiation ¹ Weber-Taylor-O.S.T. Mais, et c'est ce qui importe ici, ces théories quelles qu'elles soient, restent toujours de l'ordre du formalisme. Toute démarche formaliste est une démarche qui n'est pas le réel mais un réel possible. Tout comme la micro-économie en particulier, et la science économique en général, il s'agit d'un monde hypothétique où ce ne sont pas les sujets agissants qui constituent le point de départ et d'appui mais des principes de fonctionnement dont l'utilité fondamentale est de faire que l'édifice se tienne et présente une certaine cohérence. C'est là le rôle des innombrables hypothèses économétriques dont le pendant organisationnel est constitué par l'intitulé même de chacune des théories : bureaucratique, technologique, décisionnelle... C'est à la fois une rationalité et une série de présupposés qui s'auto-élaborent et s'autojustifient. L'organisation du bureau ou de la décision devient une sorte d'entité indépendante, extérieure, dotée de lois propres qui transcendent et remplacent les êtres et les consciences. Pour le théoricien, à la limite, c'est l'élégance de la chose qui compte ; une belle théorie séduit bien plus qu'un laborieux et souvent décevant décryptage de la réalité ². Le rationalisme, le positivisme et le formalisme pèsent de tout leur poids sur l'ensemble des théories qui fondent le management et le comportement organisationnel.

Toutes les civilisations ont eu leurs théories des organisations pour justifier et accepter leurs modes de rapports aux choses, à la nature et au pouvoir. Toutes les cosmogonies en sont, même les plus magico-mythiques puisqu'on retrouve dans la sphère de production et de relations sociales à peu près tous les éléments de celle des représentations (divinités, forces naturelles, esprits...). Les théologies ont toujours servi à accorder l'homme à un certain ordre tout en le libérant de son angoisse existentielle, mais il fallait aussi retrouver la même théologie dans l'ordre concret servant de cadre de vie. C'est ainsi que l'Antiquité est passée d'un ordre de dieux multiples et spécialisés à celui d'un Dieu unique et tout-puissant. Il a fallu aussi organiser l'homme et la cité de façon à ce qu'ils s'y conforment.

Le rationalisme juridico-économique que nous héritons du siècle des Lumières n'en est pas moins théologique en ce sens, puisque nous nous efforçons d'adapter

¹ Filiation prétendue par la plupart des auteurs en sciences de la gestion et dont nous ne partageons nullement le bien-fondé.

² Dans *Les aspects humains de l'organisation* de J.-L. Bergeron *et al.* (Gaëtan Morin Éditeur, 1979), on déplore que fort peu de faits et d'expériences appuient la théorie de Maslow, mais on y retient que c'est « un magnifique édifice théorique ! » (p. 111).

nos actes et nos rapports à une cosmogonie qui a pour dogmes production, accumulation, rationalité économique et maximalisme. Où est l'homme, sinon à titre de prêtre ou de servant ? F. Herzberg lui-même, dans un article publié dans *Business Week* (octobre 1980) traite les théoriciens du management et de l'« organizational behaviour » de « theologians »... À notre avis, ce n'est ni gratuit ni par hasard... La prise en compte de l'homme et son étude ne peuvent pas ne pas être embrigadées dans le cadre de cette théologie industrielle.

Une façon, peut-être, d'essayer de rompre avec ce carcan « service à la production » qui enferme dans une logique de parti pris inévitable tous les praticiens, et les théoriciens de l'« organizational behaviour », serait d'opérer un retour aux sciences humaines dans ce qu'elles ont d'authentique et de discours propres à apporter à l'étude et à la compréhension de ce véritable critère d'humanité qu'est le travail. Que ce soit en philosophie, en sociologie ou en psychologie, nous avons une longue tradition intellectuelle qui fait du travail un attribut humain privilégié. Tout comme le rire, le travail est le propre de l'homme. Nous savons, certes, qu'il existe une certaine forme de travail animal chez le castor, l'abeille, le termite... et même une forme de coopération et d'usage d'outil chez de grands rapaces et des singes anthropoïdes. Les premiers choisissent des pierres tranchantes pour, à l'aide de leur bec, briser les coquilles d'œufs d'oiseaux géants, et les seconds savent se servir de bâtons et même les mettre bout à bout pour atteindre un objet convoité mais hors de portée. Est-ce là le travail ? Non, affirment les psychologues car il ne s'agit, dans le meilleur des cas, que d'une restructuration de l'espace immédiatement perceptif : si le caillou ou le bâton ne sont pas perçus en même temps que l'œuf ou la banane, ni l'aigle ni le chimpanzé n'iront en chercher un ailleurs. De plus, quel que soit l'animal retenu, il y a un aspect répétitif et automatique qui, jusqu'à nouvel ordre, et au moins sous ce point de vue, le garde dans l'ordre mécanique ou l'avait placé Descartes.

Pour ce qui est de l'humain, par contre, il y a l'intention préalable, le plan préconçu et, surtout, la créativité, la mise d'information dans la nature qui sont hors de la portée de l'animal. Le travail est un acte spécifiquement humain parce qu'il informe, crée et projette l'homme hors de lui dans, dira Hegel, un mouvement dont l'acte final est le « reflet de sa rationalité dans l'objet créé ».

Or, si nous nous référons à la seule métathéorie capable de nous donner un point de départ intégrant l'aspect non matériel de l'être humain, la métaphysique, nous nous rendons compte que le problème de l'essence humaine (si nous excluons divinités et immanences) a réussi — avec une filiation (souvent indirecte et conflictuelle) très lointaine, où l'on retrouve Héraclite, Anaxagore, Platon, Kant, Hegel, Feuerbach, Marx et finalement les Existentialistes dont surtout Sartre — à établir une sorte de consensus autour de l'idée que le seul lieu de signification de l'être de l'homme est son acte.

Or, nous le savons, l'acte humain privilégié ¹, c'est précisément le travail. La vocation ontologique de celui-ci doit alors être une évidence et un à priori. Si cela veut dire quelque chose, c'est bien ceci : poser le problème du travail c'est poser celui de l'être de l'homme, c'est-à-dire du sujet-en-acte. Dès lors, qui mieux que les sciences humaines peuvent remplir cet office ?

Le travail est par définition une constellation d'actes humains (actes de relations, de sentiments, de paroles, de créations, d'imagination, de pensées...) ², c'est-à-dire un réseau de mises au monde des multiples facettes du sujet. Son rôle ultime est d'établir l'harmonie, en tant que médiateur, entre l'homme et son milieu. Mais cela est-il possible dans une situation où l'homme est réifié et mis au rang d'instrument de production, déniaient ainsi toute racine ontologique, donc toute signification à son acte ? C'est là le nœud du travail aliéné, lot de la masse des peuples de notre civilisation industrielle qu'aucun penseur sérieux ne songerait à nier. C'est cet « acteur historique », selon l'expression heureuse d'Alain Touraine, que l'on se doit d'essayer de retrouver et non cet appendice de la machine ou du bureau que nous présentent les théoriciens behavioristes de l'homme au travail.

Il nous faut renoncer au volontarisme, à l'obsession de la prévision et de la prédiction pour *nous attacher à comprendre*. Peut-on trouver mieux que les sciences qui s'occupent directement de l'homme, sans à priori ni volontariste ni productiviste, pour nous aider à comprendre ce qu'il est ? L'homme est d'abord homme avant que d'être homme au travail. Ce dernier n'est, à tout prendre, qu'une modalité particulière, transitoire, provisoire, de l'être en acte.

Nous prétendons étudier et présenter l'homme (même s'il s'agit de l'homme au travail), alors que nous ne nous intéressons qu'à sa portion utile ou utilisable ! Que ce soit l'O.B. ³, la psychologie industrielle, la sociologie industrielle ou l'ergonomie, c'est toujours ainsi que les choses se passent : le poste, la machine (conçue par des ingénieurs dont le maître à penser est l'ordre technico-économique et non l'humain) restent le pôle absorbant où l'on s'efforce de « couler » le plus confortablement et au moindre coût le servant qu'est l'employé. Le primat du duo matière première/outil par rapport à l'homme (qui doit s'y adapter) qui a fait la fortune du taylorisme est toujours de rigueur, dans tout système industriel.

Que nous apporteront les sciences humaines à ce titre ? D'abord inverser ce rapport et ensuite nous faire comprendre ce qui peut se passer chez l'être humain, de son point de vue, quand il est partout aliéné et souffrant du fait de notre

¹ Nous ne reviendrons pas sur le fait évident qu'il faille considérablement nuancer ce que nous appelons travail, disons simplement et une bonne fois qu'il s'agit ici, du travail en tant qu'expression signifiante de l'existence de l'homme et non pas en tant que labeur dominé et exploité.

² Chacun de ces actes est l'objet particulier d'une des sciences de l'homme...

³ « Organizational behaviour » (sciences du comportement organisationnel).

civilisation du travail acharné ¹. Enfin et surtout nous donner des points d'ancrages plus scientifiques et plus à jour, pour la constitution du corps théorique d'une psychosociologie industrielle plus conforme à sa vocation première : se soucier de l'humain dans l'entreprise.

Quelques exemples de déviations de concepts clés dans l'O.B. nous aideront à mieux expliciter notre position.

- Du point de vue sociologique, comme l'a déjà très bien établi G. Friedmann, l'entreprise est toujours considérée comme monde fini, à part, s'expliquant et se justifiant en soi et pour soi. On y use et abuse de ce schéma qui impérialise tout le champ de l'O.B. et qui est l'homme être de besoins. La transposition de ces explications-théorisations par le besoin constitue l'essentiel de l'effort de compréhension sociologique des organisations... Par l'éviction d'un homme et d'appareils vraiment situés sociologiquement, l'O.B. se condamne à ne rendre compte que d'une réalité tronquée et in vitro. La sociologie non industrielle et, en particulier, une sociologie-ethnologique (dans le sens de ce que faisait l'École de Chicago des années 40-50) nous aiderait grandement à effectuer cette unité organisation-environnement sans laquelle, comme disait R. Laing, « nous nous leurrions profondément, si nous croyons étudier autre chose que des bouts de papier ».
- C'est le même problème qui se pose en ce qui concerne le vacuum affectif entretenu autour de l'homme au travail. On n'en voit que la portion instrument dans la perspective behavioriste. Depuis E. Mayo, on a assimilé affectif à irrationnel et la question a été close. L'affectif n'a pas été ignoré mais déplacé, dénaturé au profit de quelques variables, manipulables et observables, devant servir le jeu d'ajustements homme-organisations telles que appartenance, sécurité, affiliation, estime...
- L'ergonomie et la physiologie du travail prétendent fournir une solution au problème du respect de l'intégrité physique de l'homme à son poste. En dehors des modifications de facteurs d'ambiance tels que température, couleurs, espace et aisance de manipulation des machines..., on voit mal ce que ces disciplines peuvent apporter à l'homme au travail si ce n'est un relatif abaissement d'inconfort puisque, pour elles, le poste est un donné, un postulat (au même titre d'ailleurs que la machine) ayant priorité. La question est alors de trouver comment réaliser l'adaptation la moins coûteuse possible entre corps et poste. Ne devrait-on pas, plutôt que découper la physiologie humaine au gré des exigences des différentes

¹ Voir : *Work in America*, Upjohn Institute, Cambridge, Mass., MIT Press, 1973 ; R. Linhart, *L'établi*, Paris, Minuit, 1978 ; C. Dejours, *Travail usure mentale*, Paris, Le Centurion, 1980 ; R. M. Pfeffer, *Working for Capitalism*, N.Y., Columbia University Press, 1979...

séquences des différents postes, l'étudier et la comprendre en ce qu'elle est d'abord et ainsi voir quelles conséquences peuvent avoir des activités où seulement des parties infimes des possibilités du complexe neuro-musculaire humain sont utilisées au prix d'une atrophie fonctionnelle grave du reste... Résultat d'ailleurs désiré par la logique industrielle ¹.

- L'importance des échanges oraux et du temps passé à ces échanges est désormais une évidence organisationnelle de plus en plus reconnue. Or, nous savons que le langage est plus qu'un simple système de signes. Devons-nous toujours nous contenter de ne faire de cet acte humain par excellence qu'un simple véhicule de communication, comme s'il s'agissait d'un système d'échange de signaux neutres entre émetteurs et récepteurs aussi neutres ? La linguistique, cette discipline au développement si considérable de nos jours, doit-elle rester hors nos murs, alors même qu'elle seule peut nous aider à comprendre pourquoi nous nous comprenons si mal dans nos échanges organisationnels ² ?

II — LE TRAVAIL HUMAIN, LA MÉTHODE ET LA SCIENCE DES PERSONNES

[Retour à la table des matières](#)

Dans *Questions de méthode*, J.-P. Sartre se penche sur le problème du groupe et de la signification métaphysique qu'on cherche à lui donner. Comme si le groupe pouvait avoir une existence de groupe en quelque sorte au-dessus et indépendante des individus qui le constituent. Avec Sartre, nous posons qu'il n'y a que des hommes et des relations réelles entre les hommes ; le groupe n'est qu'une multiplicité de relations entre ces relations. Cela est à considérer comme un point fondamental : la signification des processus sociaux ne peut être hors des relations entre les individus, ces relations constituent des actes qui sont constitutifs de positions et de rôles, donc d'éléments d'identité. Pour nous, l'enjeu est clair dans les relations interpersonnelles : l'identité des protagonistes ³.

¹ Souvenons-nous du Schmidt de Taylor et des portions d'homme que cite A. Toffler à propos de Henri Ford I qui faisait dresser des listes de postes pouvant être tenus (par mesure d'économie) par des culs-de-jatte, aveugles, sourds-muets et handicapés en tous genres qui seraient moins coûteux en salaire...

² Cf. notre article « La parole dans la vie de l'entreprise : faits et méfaits », *Gestion*, vol. 11, n° 4, novembre 1986, pp. 31-37.

³ Cf. entre autres : R. Laing, *Soi et les autres*, Paris, Gallimard, 1971 ; F. Flahaut, *La Parole intermédiaire*, Paris, Seuil, 1978 ; E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, T. I et II, Paris, Gallimard, 1973 et 1980.

À travers les relations dans l'organisation se pose donc à nouveau le problème de l'être de l'homme... Nous y reviendrons. Pour l'instant, continuons avec Sartre et tirons de ce qui précède cette conclusion centrale : le rapport du sociologue à son objet est forcément un rapport de réciprocité ; l'enquêteur ne peut jamais être hors d'un groupe que dans la mesure où il est dans un autre. J. -P. Sartre nous aide à poser que la seule réalité en jeu et posant la question de la méthode, pour ce qui est des groupements humains, reste l'homme individu et la réalité concrète de ses relations. Nous ne nions absolument pas par là que ces relations peuvent être, et sont en fait, médiatisées par l'intermédiaire de choses (d'objets), dont les postes de travail, les structures, les instruments de production, etc. Mais, nous n'en prétendons pas moins avec force que les hommes vivant leurs relations sont les seuls vrais éléments constitutifs de la réalité signifiante que cherche à comprendre l'enquêteur.

Donc toute méthode d'étude du travail humain sera d'abord et surtout une question de méthode d'étude de l'homme, dans une modalité parmi ses multiples modalités d'être. Cette modalité (le travail) est celle de l'être-en-acte ni plus, ni moins.

Nous ne croyons pas nécessaire de revenir ici sur ce que nous entendons par être-en-acte et comment nous relient le problème ontologique soulevé ici avec le travail comme acte spécifique. Nous ne ferons que signaler tout l'équivoque qu'il y a à parler d'étude du travail. Cela procède aussi de la tradition de réification associée à la science et la rationalité analytique positiviste. Cette entreprise a abouti à dichotomiser un élément double, certes, mais qui ne peut être compris et étudié que comme un tout : l'homme au travail. On y a procédé un peu de la même façon que pour l'âme et le corps, le langage et la pensée, l'esprit et la matière... L'homme a été séparé de son acte et l'acte de son essence humaine. C'est le rapport d'étrangeté entre l'homme et son travail dont parle la tradition du travailleur aliéné ¹. L'homme et le travail y sont devenus étrangers l'un à l'autre.

Ne faudrait-il pas alors tenter de concevoir une méthode, non seulement qui n'endosse ni ne cautionne cette dichotomie, mais encore qui vise une réhabilitation du sujet, face à une situation qui ne devrait avoir d'autre sens que par lui ? Toute autre démarche n'est qu'une perpétuation de l'aliénation. C'est-à-dire continuer à faire de O.S.T. et du taylorisme le modèle fini de tout rapport homme-travail. N'est-ce pas ce que nous faisons lorsque nous avons, en gestion, des sciences qui s'occupent de l'homme et d'autres qui s'occupent du travail (comportement organisationnel et production) ? Dans cette approche, le travail est toujours considéré comme une question d'ajustements entre matières et outils, l'homme lui, d'abord tiers exclus est par la suite intégré, non pas comme pôle dominant ou essentiel ou encore délicat du triangle, mais comme complément (nécessaire, sinon

¹ Cf. en particulier : H. Arvon, *La philosophie du travail*, Paris, PUF (SUP), 1960 ; J. Y. Calvez, *La pensée de K. Marx*, Paris, Seuil, 1978.

l'idéal de la logique de l'ordre industriel est de s'en passer) et comme input indéfiniment adaptable. Le tout étant conçu selon les seuls attributs de la rentabilité.

Pour être en accord avec nous-mêmes, il ne peut être question d'autre méthode sinon conforme à un objet nécessitant désormais une révision totale des points de vue le concernant, en particulier, dans le sens d'une non-réification. Cette méthode devra rompre avec à peu près tout physicalisme.

L'obsession de la mesure entourant la méthodologie en sciences humaines dont parle A. Kaplan (1964) n'est pas une simple vue de l'esprit, elle aboutit à faire de l'ordre du mécanique et de la causalité linéaire le seul ordre connaissable et des fonctions de la machine l'attribut majeur du vivant. Le but ultime devient presque de sans cesse le prouver, d'intégrer au mieux l'objet (en l'occurrence l'homme et son travail) à cet ordre où on s'efforce de l'emprisonner en voulant en faire à tout prix une somme d'éléments décomposables et transformables en « hard data ». Ce même « hard data » que F. Herzberg¹ accuse d'avoir causé des dommages irréparables à l'O.B. et condamne comme pratique relevant du rite et comme déviation grave des objectifs en sciences du comportement organisationnel.

Pour nous, cela relève d'une mythologie statistique injustifiable et d'une mode tenace de la sophistication. La mythologie vient évidemment de la course effrénée pour le rattrapage des hard-sciences et de l'adoration de nouveaux dieux directement reliés à notre Zeus moderne : l'ordinateur. Ces dieux ont pour nom : analyse factorielle de niveau n , régression multiple, analyse des contingences, analyse topologique, corrélations multiples, multicollinéarité, etc. À la limite, la plupart de ces méthodes et leurs sophistications ne se justifient que parce que l'ordinateur permet de les utiliser... La signification du coefficient ou de l'indice recherché atteint un degré d'abstraction et de formalisme tel que l'on se demande de quoi l'on parle sinon d'une expression mathématique (dont l'effet sur un jury ou sur le public est directement relié, le plus souvent, au degré d'obscurité qu'elle présente pour les non initiés ou pour les moyennement initiés). De plus, tout comme en économétrie ou en micro-économie, par exemple, ces abstractions mathématiques ne renvoient, pour toute réalité, qu'à un certain nombre d'hypothèses et de relations formelles établies grâce à un modèle. Ce modèle, à son tour, n'est souvent qu'une hyperabstraction destinée, ô paradoxe, à simplifier, c'est-à-dire comme le montrent, et nous n'insisterons pas là-dessus, G. Devereux (1972) et I. Mitroff (1978) à déformer la réalité, en « forçant » non pas le modèle comme il se devrait mais bel et bien l'objet. C'est de la connaissance à rebours ! La forme, partout, l'emporte sur le sens, la méthode devient un rite qui se justifie par sa seule observance.

¹ « Humanities, Practical Management Education », *Industry Week*, 15 septembre, 29 septembre et 13 octobre 1980.

Depuis les travaux de Durkheim et leur influence en matière de règles de la sociologie, nous sommes habitués à traiter les faits sociaux (et les humains) comme des choses. Une chose peut-elle étudier et comprendre une autre chose... dans des relations entre choses ? Ne sommes-nous pas dans un domaine où, justement, comme nous le rappelle J.-P. Sartre, le questionneur se trouve être précisément le questionné ?

Le travail (au sens global du terme), n'en déplaît aux partisans inconditionnels de Durkheim, s'il est un fait social, n'est pas une chose. Il est contingent, relationnel, qualitatif, sans frontières, dialectique, dans et hors l'homme... Il procède du tout-humain et le tout-humain est un ensemble complexe de rapports entre hommes, lieux, choses et symboles, et aussi de rapports entre tous ces éléments à la fois et l'observateur. La méthode devra tenir compte de tout cela, elle sera sans *a priori* et sans hypothèses sinon de coller au terrain, au contexte et au vécu.

Étant donné que toute enquête par questionnaire ¹, selon l'heureuse expression de P. Bourdieu (1969), a tendance à trouver une preuve du réalisme des questions qu'elle pose dans la seule réalité des réponses reçues, sommes-nous fondés à perpétuer indéfiniment un traitement par grattage superficiel ? Devrons-nous toujours nous contenter de ce que n'importe qui aura toujours assez de bonne volonté pour répondre au moins n'importe quoi à n'importe quelle question ² ?

Quelle est donc la méthode qui, tout en tenant compte de l'observateur, réhabilitera l'homme comme sujet, comme acteur actif dans son devenir et dans la connaissance sur lui, et son travail comme fait social intégrant l'être, l'expérience et le milieu dans une même unité de perspective, certes complexe, mais appréhendant cette réalité pour ce qu'elle est : synthétique et dialectique ? L'ethnologie et son intégration du terrain et d'une multidisciplinarité de base nous semble pouvoir répondre à cette exigence. Car enfin, l'organisation économique est aussi et avant tout un lieu de socialisation inséré dans une socialisation plus vaste. Ce lieu n'est que l'expression du système de production à côté et au-dessus duquel se greffent les systèmes de relations et de représentations.

Nous désignons par là les relations concrètes qui ont lieu entre les hommes, et les éléments symboliques qui situent ces mêmes hommes par rapport à ces relations et à leur univers de production. Il s'agit de considérer que l'homme-en-production n'est pas détaché de celui des rapports et enjeux sociaux ni des symboles.

¹ Nous prenons ici le terme « questionnaire » dans son sens très général d'outil de recueil de données (ou de test, d'inventaire...) depuis le sondage jusqu'à l'échelle d'attitudes la plus raffinée.

² Nous verrons, dans la partie concernant l'observation participante, quelques exemples de réactions d'employés à l'usage de questionnaires écrits dans les enquêtes en entreprise.

C'est en quelque sorte faire à l'entreprise œuvre de monographie ethnologique comme E. Mayo, M. Crozier, H. Mintzberg, mais en allant plus loin dans l'approche clinique.

L'étude du travail, de l'homme au travail, qui se veut complète et sans préjugés, passe à notre sens par une telle démarche, synthétique, qualitative, sans a priori et où l'observateur, tout comme l'ethnologue, devra rester conscient de sa praxis et du processus¹ dans lequel il s'engage et en même temps rendre compte de l'intérieur des phénomènes observés. Seul le séjour anthropologique² peut remplir une telle mission. S'il suffisait d'un questionnaire pour *comprendre* le travail et ce qui se passe dans l'être du travailleur, il suffirait aussi d'un interprète et d'un sondage pour connaître le milieu et les systèmes de relations des Trobriandais, des Birmans ou des Arapesh, qu'en penseraient Malinowski, Leach ou Margaret Mead ?

Voilà, selon nous, les termes dans lesquels se pose la question essentielle de la méthode face au travail humain, en attendant de voir comment l'ethnologie et son approche participante peuvent mieux nous guider.

Une des voies possibles et qui se dessine déjà depuis plusieurs années, dans certains domaines particuliers (telle l'antipsychiatrie de l'école anglaise, par exemple) reste, pensons-nous, celle qui réhabilite le sujet, la personne et, par extension, les personnes (dans les groupes) jusque et y compris l'observateur lui-même ainsi que les diverses interactions qui s'établissent et les situations dans lesquelles elles se manifestent. C'est là une perspective ambitieuse, mais la légitimité d'une telle quête, et sa reconnaissance, remontent aussi loin que la Grèce présocratique, car, comme le rappelle M. Dufour, Héraclite avait déjà établi une « concordance entre la connaissance et la vie à travers le parler et l'agir humains » qui sont « les premiers constituants de ce qui devait devenir la personne »³.

En effet, quel sens donner à une connaissance sur l'homme qui n'aurait aucune concordance avec le parler, l'agir et leurs multiples raisons (et non causes) déterminantes ? Ce serait une connaissance qui se placerait sur un mode qui ignore la personne, donc qui ignore la signification, à proprement parler, de ce qui est étudié :

L'action humaine se situe dans l'ordre du particulier, elle ne relève donc pas de l'universel, elle est de plus de l'ordre du contingent, elle ne relève donc pas du nécessaire.

Cet autre rappel de M. Dufour, tout en nous invitant à ne pas perdre de vue que les sciences humaines sont des sciences de l'action, nous montre combien il est

¹ Cf. R. Laing (1980) ; D. Cooper (1970) et surtout J.-P. Sartre (1976).

² Elton Mayo et ses travaux à la Western Electric en restent un exemple très proche et on sait l'importance de ces travaux...

³ « Synthèse » in A. Chanlat et M. Dufour, *La rupture entre l'entreprise et les hommes*, Paris, Éditions d'Organisation, 1985, p. 413-432.

illégitime de prétendre à l'ambition de placer la personne humaine dans le cadre d'une connaissance qui, à l'instar des sciences de la nature, viserait à la nécessité et à l'universalité. Ici aussi, nous péchons par excès, car nous serions bien surpris si nous prêtions attention à ce que nous dit un Prix Nobel de sciences (chimie), I. Prigogine (1973), au sujet précisément du problème de l'universalité dans son domaine :

Le comportement des objets physiques est désormais nettement différencié selon que leur vitesse approche celle de la lumière, ou qu'elle est beaucoup plus lente. Nous ne pouvons plus imaginer l'atome comme un petit système planétaire (...)

Il en résulte cette conclusion remarquable dégagée par Einstein : on ne peut plus parler de simultanéité absolue entre deux événements distants. La simultanéité ne peut se définir que relativement à un référentiel particulier (p. 221-288).

Dans les sciences de l'homme, ne continue-t-on pas de rêver à l'universalité, d'éviter le particulier et la différence, de fuir le contingent ? Et tout cela au nom d'un esprit scientifique dont l'étalon serait la physique...

Tournons-nous vers ceux qui, les premiers, ont essayé de constituer une science du particulier et du contingent, de la personne humaine en acte : les théoriciens de l'école antipsychiatrique londonienne.

En quoi cela nous concerne-t-il, nous qui nous occupons de l'entreprise et des rapports de travail ? En ce que notre objet est aussi le comportement humain. Il n'y a pas de différence essentielle entre l'être en acte étudié par le psychiatre et celui auquel nous nous intéressons.

Nous nous souvenons avoir vu plus haut que les sciences du comportement organisationnel traitent l'être humain comme un organisme. Voici le point de vue de l'un des pères d'une possible science des personnes, Ronald Laing :

La relation qu'on a avec un organisme diffère de celle qu'on a avec une personne. La science des personnes est l'étude des êtres humains ; elle commence par une relation avec l'autre en tant que personne et se donne pour objectif une explication de l'autre toujours en tant que personne ¹.

Cependant, il n'est ni simple ni même directement possible de traiter les autres comme des personnes, à fortiori quand il s'agit d'en faire un objet d'étude. S'il est un point fondamental que nous enseigne l'antipsychiatrie, c'est bien que le propre de nos modes de relations, médiatisées par de multiples institutions, est d'être conduites sur un registre d'invalidation de l'autre en tant que personne. L'aboutissement pathologique ultime de ce processus, c'est la schizophrénie. En raccourci, invalider, refuser le statut de personne, c'est refuser de considérer

¹ *Le moi divisé*, Paris, Stock, 1970, p. 19.

l'expérience ¹ de l'autre, et c'est la remplacer par un corpus extérieur de définitions et d'étiquetages, tel que celui auquel on a recours pour expliquer le comportement du schizophrène (sans se soucier de ce que, lui, en tant que lui, est en train de vivre ou d'expérencier ² à travers ce comportement).

Il est alors tout à fait évident que notre connaissance de l'autre sera construite sur un rapport d'étrangeté réciproque où l'extériorité reste la condition dominante (pour être objectif) alors même que l'interrelation ne peut se concevoir que sur un double mouvement d'intériorités qui entrent dans un processus d'échange d'expériences. En dehors de cela, nous n'étudions que des étiquettes, des portions d'hommes découpées et isolées. E. Sapir nous livre à ce propos cette importante réflexion :

Il n'y a rien à redire une fois qu'on a compris clairement que le spécialiste des sciences humaines ne s'intéresse pas à l'homme mais à la science et que toute science a la voracité destructive du rite obsessionnel. Ne nous faisons pas d'illusions : le savant ne peut rien nous dire sur l'homme qui ne soit exprimable en fonction des définitions et des démarches verbales de son logos, beau domaine féérique qui par moment se souvient que l'homme est un organisme fait d'expériences mais qui ne plonge jamais dans la totalité de cette expérience ³.

La logique du *logos* du spécialiste face à celle de la totalité de l'expérience de la personne. Voilà tout le dilemme d'une science de l'homme qui n'en est pas une, tant qu'elle s'intéresse à une réalité constituée de définitions et de démarches verbales, fruit d'imaginaires particuliers et spécialisés.

Le problème est évidemment porté à son expression la plus grave lorsqu'il s'agit des sciences du comportement de l'homme en organisation.

La démarche d'une possible approche de l'autre en tant que personne existe : c'est la démarche phénoménologique. C'est là le point de départ d'un dépassement de l'obstacle épistémologique fondamental qui nous préoccupe ici, et déjà identifié, reconnu et solidement traité par J. Piaget (1972). Cet obstacle réside dans ce que l'homme est à la fois et indissolublement sujet et objet. Dès lors, une science de la personne se confond avec celle du sujet, ou plus précisément du sujet-en-action, étant entendu que cette action est en même temps expérience. Voilà, nous semble-t-il, les éléments premiers d'une conception moins réductionniste du comportement. Les conditions d'une telle science apparaissent évidemment d'une haute complexité et, surtout, elles apparaissent comme rompant avec le positivisme physicaliste, en tant que possible science de l'expérience intime.

¹ Ce terme est à prendre beaucoup plus dans son sens anglo-saxon tel que défini par C. Bosseur (*Clefs pour l'antipsychiatrie*, Paris, Seghers, 1976) : la connaissance intime, ce que l'on éprouve par soi-même, de façon immédiate, directe, évidente. Seul l'accès à cette expérience de l'autre serait révélateur de la signification de son comportement.

² Nous reprenons ici le néologisme introduit par C. Elsen dans la traduction de *La politique de l'expérience*.

³ *Anthropologie*, Paris, Minuit, 1967 (2 vol.), p. 117, vol. 1.

Le chemin à parcourir de la phénoménologie à la science des personnes passe, d'après A. Esterson¹ par un raisonnement qui est contenu dans la science dialectique, et ce en raison du fait que la phénoménologie sociale est elle-même dialectique. Étant donné que la manière dont les gens entrent en relation entre eux et avec le monde naturel est l'expression de la manière dont ils vivent ce monde et ces personnes, l'enquêteur ne peut avoir d'autre choix que de recourir à des stratégies de pénétration des intentions et des expériences en jeu dans ces relations. C'est ainsi que la phénoménologie existentielle étudie l'expérience vécue des personnes en rapport avec leur manière d'être dans le monde avec les autres et avec la nature ; l'expérience et l'action sont alors étudiées dans leur réciprocité, dans leur mouvement, leur intentionnalité... La phénoménologie est alors conçue comme une science de la chose sociale et historique.

C'est donc à travers une phénoménologie existentielle appliquée aux personnes et aux groupes et une raison dialectique concomitante qu'on peut avoir des chances d'accès à l'expérience de l'autre, à la façon dont une situation donnée prend, pour lui, une signification. La raison dialectique implique l'étude des réciprocités des personnes et des groupes (et des situations) par opposition à celle des événements, mais elle implique aussi l'intégration du chercheur dans le processus d'interactions créé par le fait-même d'étudier des personnes.

De par cette réciprocité inévitable dans les rapports entre les hommes, la raison analytique, tout à fait appropriée à l'étude de l'inerte, doit céder le pas à la raison dialectique. A. Esterson nous en donne des justifications évidentes :

Le travail d'un homme de science naturelle consiste précisément à établir des relations entre des faits, en supposant que les objets et les organismes n'ont pas d'expérience vécue et n'établissent pas pour eux-mêmes le mode et le style de leurs relations. Ceci suppose aussi qu'ils ne se voient pas eux-mêmes en train d'être étudiés et donc ne réagissent pas à une telle connaissance. Son objet ne peut de façon valable être une personne, quoiqu'il puisse être le corps d'une personne².

Comment peut-on alors être objectif, prédictif, répétitif, vérifiable... comme l'exigent les canons de la science ? Avec Esterson, Sartre et Devereux, nous pouvons établir que ce qui relève du domaine de la vie et de l'action des personnes ne peut en aucun cas être de l'ordre du répétitif ou du prédictible, dans une chaîne causes-effets reproductible, isolable et identifiable. Il s'agit en réalité de compréhension et non d'accumulation de faits-preuves. Pour R. Laing :

La physique et les autres sciences des choses doivent accorder à la science des personnes le droit d'être sans prévention dans son domaine. Si l'on admet qu'il faut, pour être sans prévention, pousser l'« objectivité » jusqu'à dépersonnaliser la personne qui est l'« objet » de notre étude, il faut aussi résister à la tentation de le faire sous prétexte d'être « scientifique »

¹ *La dialectique de la folie*, Paris, Payot, 1972, p. 219 et suivantes.

² *La dialectique de la folie*, op. cit., p. 216-217.

(...) Bien qu'entreprise au nom de la science, une telle « chosification » entraîne une connaissance fausse. C'est une erreur aussi grave que la fausse personnalisation des choses ¹.

¹ *Le moi divisé*, op. cit., p. 22.

Chapitre 15

Une méthode de terrain et d'étude clinique à promouvoir

[Retour à la table des matières](#)

On voit donc, d'après les exigences essentielles de ce que nous venons de caractériser comme une possible science des personnes, que l'étude du travail, de l'homme ou de situations sociales, qui se veut complète et sans préjugés, passe par une démarche qui doit être directe, synthétique, qualitative, sans à priori et où l'observateur devra rester conscient de son rôle, de son influence et du processus dans lequel il s'engage et en même temps rendre compte de l'intérieur des phénomènes vécus et observés. Seul le séjour anthropologique peut remplir une telle mission, car lui seul peut aller dans le sens de cette réhabilitation phénoménologique de l'observateur, du sujet et de leur relation comme parties prenantes dialectiques dans l'acte de recherche sur l'humain.

1 — DE L'ANTHROPOLOGIE À L'OBSERVATION PARTICIPANTE

[Retour à la table des matières](#)

L'homme est avant tout un producteur de symboles et l'oublier c'est passer à côté de sa réalité. Les sciences objectives passent à côté car ce qui est porteur de signification dans une situation humaine est d'abord et surtout d'ordre symbolique. Nous avons donc besoin, dans les sciences de l'homme, d'une méthode qui, non seulement recueille des données, mais contribue en même temps à saisir le sens contextuel, la gangue symbolique entourant ces données.

La phénoménologie sociale et la science des personnes nous montrent toute l'importance qu'il y a à entrer véritablement dans l'expérience et le sens contextuel. L'anthropologie semble avoir, et depuis fort longtemps, suivi cette voie, alors pourquoi ne pas profiter de ses acquis et de son exemple ?

C'est d'abord en tant que métathéorie, capable d'octroyer aux sciences de l'homme cette vision d'ensemble et cette finalité qui leur manquent, mais aussi en tant que point de départ et en tant que cadre d'interrogation que l'anthropologie peut être posée comme base d'un discours plus unitaire sur l'homme. C'est en ce sens que la situe G. Gusdorf (1967) :

L'anthropologie doit être présentée comme une théorie des ensembles humains, comme une pédagogie de l'unité et de l'universalité opposée à la pédagogie de la spécialisation, la seule à laquelle on songe d'ordinaire (p. 91).

On pourrait peut-être considérer qu'en tant que discipline autonome, l'anthropologie se voit dotée d'un statut et d'une responsabilité qu'elle ne songe même pas à revendiquer. Mais précisons, toujours avec Gusdorf, qu'il n'est pas question que l'anthropologue aille penser pour le compte du spécialiste, sa propre spécialité : « Le travail de penser la physique doit être fait par des physiciens ». Il s'agit qu'elle puisse constituer pour les différents spécialistes, dans le schéma moderne des sciences, ce que constituait la théologie dans le schéma ancien.

Cependant, à travers cette question de la condition de la connaissance sur l'homme se pose, et c'est celle qui nous intéresse le plus ici, la question de la démarche. C'est bien sûr, l'observation participante. Il nous reste à situer son rôle par rapport aux techniques plus traditionnelles de notre domaine.

Avant de voir comment nous avons, dans notre propre cas, eu recours à cette méthode sur le terrain, nous allons en étudier rapidement les fondements, usages et limites.

Sir J. G. Frazer nous décrit la démarche telle qu'appliquée par son fondateur :

Malinowski a vécu là comme un indigène parmi les indigènes pendant plusieurs mois d'affilée ; jour après jour, il les a regardé travailler et jouer, conversant avec eux dans leur propre langue et tirant ses informations des sources les plus sûres qu'il soit — l'observation personnelle et les déclarations faites directement à lui par les aborigènes, dans leur dialecte, sans qu'intervienne un interprète (cf. Malinowski, 1963, p. 45).

Être un indigène parmi les indigènes et prendre un intérêt personnel à ce qui se passe, voilà sans doute les points d'ancrage fondamentaux de cette approche. En guise de définition, nous retiendrons, sous forme de trois axiomes, l'essentiel de ce qui constitue la méthode, selon S. T. Bruyn (1966) :

- L'observateur participant partage la vie, les activités et les sentiments des personnes, dans une relation de face à face.
- L'observateur participant est un élément normal (non forcé, non simulé, non étranger à) dans la culture et dans la vie des personnes observées.

- Le rôle de l'observateur participant est un reflet, au sein du groupe observé, du processus social de la vie du groupe en question.

Sans le préciser de façon explicite, il est évident que S. T. Bruyn se place dans la perspective de l'observateur interne ; celui qui s'inclut, qui observe du dedans les situations et les personnes. Pour nous, lorsque nous parlons d'observation participante, c'est, bien sûr, de celle-là qu'il s'agit ; l'observation dite de l'extérieur (observateur qui ne s'implique pas dans la situation) relève d'objectifs et de présupposés méthodologiques différents.

Jacobs (1970), après avoir situé l'observation participante dans ses dimensions fondamentales, soumission aux phénomènes et implication ontologique de l'observateur, passe en revue un certain nombre de recherches sur différents aspects de la société effectuée sur le mode de l'« insider-participant-observer ». Tout comme Bruyn, il en conclut que c'est là, pour les sciences sociales, le seul vrai moyen de pénétrer le sens des phénomènes observés, de faire vraiment parler les données et d'être capable de mettre, beaucoup plus qu'avec toute autre méthode, de la signification dans les informations dont on fait état.

Par ailleurs, J. Friedrichs et H. Lüdtke (1975) voient essentiellement quatre avantages majeurs à l'observation participante ; elle permet d'éviter le problème de la différence entre comportement réel et comportement verbal, de mettre au jour des éléments souvent non conscients chez l'observé lui-même (ou très difficiles à faire ressortir seulement par l'intermédiaire de questions), d'identifier des processus qui, si recherchés autrement, ne pourraient se dessiner qu'après une laborieuse et pénible chaîne d'interviews répétées, et enfin, d'éviter le problème de la capacité de verbalisation de l'observé.

J.P. Spradley (1980) nous propose une démarche qui vise à montrer au néophyte comment effectuer de la recherche de terrain à l'aide de l'observation participante, quelle que soit sa discipline de base. Il y privilégie, bien sûr, l'observation ethnographique, mais il commence par prévenir qu'il n'y a qu'une différence de degré entre la forme naïve et spontanée d'observation participante qui intervient dans toute situation nouvelle et une autre qui relèverait d'une volonté de recherche systématique et organisée. Il distingue six caractéristiques spécifiques de la seconde forme :

- *Le double objectif* : S'engager dans les activités propres à la situation et en même temps observer ces mêmes activités, les personnes et les éléments physiques liés à la situation.
- *L'éveil explicite de l'attention* : Être constamment d'une grande vigilance par rapport à tout ce qui se fait, se dit, se passe... pour éviter le biais de l'inattention sélective que chacun de nous développe au cours de sa vie.

- *L'approche par angle ouvert* : Textuellement, Spradley parle de lentille à angle large pour signifier que l'observateur participant ne doit en aucun cas focaliser son attention sur un nombre réduit d'éléments de la situation. Il doit capter le spectre d'information le plus large possible, à tout moment.
- *La combinaison « insider-outsider »* : L'observateur-participant du type spontané est totalement un « insider », celui qui s'adonne à la recherche est à la fois, constamment, « insider » et « outsider ». Il est dans l'événement qui se fait en tant que participant et hors de cet événement en tant que celui qui se prend lui-même, et la situation, comme objets.
- *L'introspection* : C'est apprendre à se servir de soi-même en tant qu'instrument de recherche ; une fois chaque situation observée et vécue, le chercheur doit faire un effort systématique d'analyse de son propre rôle, sentiments, jugements, impressions... C'est, nous dit Spradley, l'une des conditions premières (même si fort peu objective) d'enrichissement du sens des données recueillies.
- *L'enregistrement systématique* : L'observateur-participant tient en permanence un cahier de notes où il consigne dans le détail, aussi bien les observations objectives que les sentiments et les sensations personnels. Cet enregistrement peut se faire soit simultanément et au fur et à mesure, soit par à-coups, à des moments réservés dans la journée. Cependant, il ne doit jamais s'écouler trop de temps entre le fait et sa consignation.

Le problème de l'observateur est très certainement le point d'achoppement le plus délicat. Promu (ou ravalé ?) au rang d'instrument de collecte des données, il mérite un examen très approfondi quant au rôle réel qu'il tient dans ce processus de participation et d'observation, rôle qui, on s'en doute, est forcément loin d'être simple ou facile.

Il n'est pas question de voir dans l'étude de l'homme autre chose qu'un processus laborieux et complexe où chacun des protagonistes — observateur et observé — est inclus dans un mouvement d'interactions sujet à sujet où la relation est faussée (et donc la connaissance) dès l'instant où l'on sait que l'action observatrice de celui qui cherche à connaître, va par le fait même de cette action, transformer (donc déformer) ce qui est observé.

J.-P. Sartre en particulier nous invite à compter avec deux dimensions fondamentales dans l'action d'observer : l'observateur se trouve lui-même questionné (ce qui renvoie à la question de l'introspection) et il occupe, dans la relation avec l'observé, une position qui influe nécessairement sur ce dernier et sur la situation. En d'autres termes, l'observateur, son statut, sa position sont loin d'être neutres.

Nous reviendrons plus loin sur la question particulière de la façon dont l'enquêteur peut prendre en charge les distorsions dues à son équation personnelle. Pour l'instant, retenons que, tout comme en sciences physiques, l'objet observé est (dans ses paramètres de détermination) soumis, par rapport à l'observateur, à des perturbations qui relèvent également de la position relative de ce dernier, et vice-versa. Ce problème, la psychanalyse le connaît : c'est le phénomène du transfert et du contre-transfert.

G. Devereux (1980) y consacre plusieurs développements et un chapitre entier. Le suivre dans tous les détails dépasserait de beaucoup notre présent propos, cependant, nous en retiendrons les enseignements fondamentaux suivants :

Puisque l'existence de l'observateur, son activité d'observation et ses angoisses (même dans l'auto-observation) produisent des déformations qui sont, non seulement techniquement mais aussi logiquement, impossibles à éliminer, toute méthodologie efficace en science du comportement doit traiter ces perturbations comme étant les données les plus significatives et les plus caractéristiques de la recherche dans cette science. Elle doit exploiter la subjectivité inhérente à toute observation en la considérant comme la voie royale vers une objectivité authentique plutôt que fictive.

Cette objectivité doit être définie en fonction de ce qui est réellement possible, plutôt qu'en fonction de ce qui devrait être. Négligées ou parées de manière défensive par les résistances de contre-transfert, maquillées en méthodologie, ces « perturbations » deviennent la source d'erreurs incontrôlées et incontrôlables (pp. 16-17).

Les obsessions méthodologiques ont certainement beaucoup de racines dans ce problème d'angoisse et de résistance au contre-transfert.

Le moyen d'éliminer les perturbations dues à l'observateur ? C'est tout simplement de l'intégrer ! Devereux nous donne quelques indications à propos de cette intégration, mais elle reste tout de même à élucider.

D. Cooper (1970), lui, va un peu plus loin dans ce sens et contribue, en outre, à renforcer et à éclairer davantage le point de vue de G. Devereux à propos de la base nécessairement subjective de toute constitution de savoir (authentique) en science du comportement :

Dans une science de l'interaction personnelle, il est non seulement inévitable que l'observateur et l'observé s'affectent mutuellement dans tous les cas, *mais c'est ce rapport mutuel qui donne naissance aux premiers faits sur lesquels la théorie se fonde...* Les faits qui constituent les données d'observation des sciences anthropologiques... diffèrent des faits qui font l'objet des sciences *naturelles de par leur statut ontologique* (p. 19).

Cependant, et selon toute évidence, il apparaît tout aussi difficile de s'intégrer comme partie prenante, et signifiante, dans la relation d'observation que de s'en extraire au nom d'une méthodologie de l'objectivité. Encore une fois, D. Cooper nous indique comment, dans le cadre de la phénoménologie sociale, on peut envisager une telle intégration :

L'observateur, avec la collaboration de l'autre, doit se situer lui-même comme faisant partie du champ d'étude, pendant qu'il étudie ce champ que l'autre et lui-même constituent (p. 215).

Il apparaît donc que l'observateur n'a pas, si l'objectif visé est une appréhension authentique de ce qui est étudié sur les personnes, d'autres choix que d'être conscient et averti de ce en quoi il est touché, de ce en quoi il touche les observés et surtout de ses propres réactions, en tant qu'éléments de distorsion pouvant facilement passer inaperçus parce qu'ignorés.

Nous retrouvons ici certaines exigences de l'observation participante que nous avons vues plus haut et qui sont, d'une part, le constant chevauchement interne-externe et, d'autre part, l'éveil ininterrompu de la conscience. Cependant, il ne s'agit pas de pratiquer une sorte d'alternance de chapeaux, ni de maintenir, en guise de conscience, une quelconque vigilance par rapport aux seuls événements observables qui pourraient échapper à notre attention. Il s'agit bien plus, pensons-nous, de ce dont faisait état J.-P. Sartre (1976) à propos de l'intelligibilité des situations à travers les concepts de praxis et de processus. Reprenant ces concepts, dans leur contexte sartrien, mais appliqués à l'étude des schizophrènes et de leur famille, R. Laing ¹ nous aide à expliciter et la méthode et la prise en main du rôle partie prenante de l'observateur :

Les événements, les circonstances, les incidents peuvent résulter de l'action d'un ou de plusieurs individus, mais ils peuvent aussi résulter d'une série d'opérations nécessaires dont aucun agent n'est l'auteur en particulier.

Dans le premier cas, nous dirons que les événements sont le résultat d'une praxis ; dans le second cas, ils sont le résultat d'un processus (...) ce qui arrive peut devenir intelligible si l'on retrace le chemin parcouru à partir de ce qui se passe (processus) pour retrouver l'agent qui a causé ce qui se passe (praxis).

Ainsi, en ayant soin de conserver leur historicité (diachronie) foncière aux événements humains, nous pouvons non seulement en reconstituer le sens synthétique (parce que synthèse d'un phénomène foncièrement dialectique), mais aussi reconstituer la genèse (élément clé dans toute construction de significations) de chacune des situations partielles successives dans lesquelles s'inscrivent les séries d'actes-intentions de chacun : les différentes praxis.

La leçon à retenir ici est très certainement que l'observateur lui-même a une praxis dans le processus ; donc l'intelligibilité de la situation d'observation participante passe par une conscience permanente de sa propre praxis, d'une part, et de l'interrelation entre cette même praxis et celle des observés-en-train-d'interagir (en même temps que soi) avec les faits naturels et l'environnement entrant dans l'élaboration du processus engagé.

¹ R. Laing et A. Esterson, *L'équilibre mental, la folie et la famille*, Montréal, L'Étincelle, 1973, p. 18.

Sans aller jusqu'à, ce qui serait idéal, la propre psychanalyse de l'observateur comme le préconisait déjà, en 1951, S.F. Nadel, il apparaîtrait qu'un mécanisme contrôlé (et systématiquement conduit) d'introspection, amènerait sinon une complète prise en main, du moins un certain niveau de conscience, et donc d'intégration de cet espace psychologique relativiste occupé par celui qui observe.

Circonscrire, au plus près possible, sa praxis et le processus dans lequel elle s'inscrit, s'inscrire dès le départ comme partie prenante dans l'intelligibilité des faits observés, voilà, nous semble-t-il, les conditions premières, quoique loin d'être suffisantes, d'une relative solution du problème de l'observateur.

II — LA COLLECTE DES DONNÉES : PROBLÈMES DE VALIDITÉ D'ENQUÊTE

[Retour à la table des matières](#)

Nous devons préciser que, dans notre propre expérience, nous n'avions, au départ, aucune idée plus ou moins définie du genre de données que nous allions recueillir pour notre recherche sur les systèmes de représentation en usine (HEC, Montréal, 1983). Nous effectuions avant tout une démarche exploratoire qui devait nous conduire à rassembler à peu près tout ce que le terrain pouvait nous fournir sur l'homme au travail et ses rapports-représentations tels qu'il les vit dans sa situation.

Il y a eu, nous en sommes conscients, un parti pris réductionniste au départ : nous ne nous intéressions à ces personnes en usine que dans la situation particulière de travail. Ce n'est donc pas de l'ethnologie au sens plein que nous faisons, mais un recours à certaines techniques de la démarche ethnologique pour étudier une réalité particulière de l'homme moderne : le travail industriel. Nous ne saurions, par conséquent, prétendre que nous envisagions de rendre compte de tout ce qui peut constituer le vécu et les représentations du travailleur industriel sous toutes les dimensions. Dès lors, il est aussi évident qu'une part très importante de cette réalité restera pour nous dans l'ombre, c'est-à-dire toute la partie reliée à la vie hors travail. Cependant, plusieurs des éléments de cette vie hors travail seront, à l'occasion, intégrés et utilisés à titre de complément d'explication ou de compréhension. Par ailleurs, quoique nous pensons posséder certaines dispositions favorables à un travail de terrain acceptable (nous en verrons les raisons plus loin), nous ne sommes ni ethnologue ni ethnographe. Nous avons tout de même pris de sérieuses précautions et garanties (dont nous parlerons lorsque nous aborderons, un peu plus loin, la question de la validité des données) avant de nous aventurer à jouer les ethnographes en usine.

À l'instar de S. Bouchard (1980), nous dirions que nos données sont le résultat d'un processus d'enquête qu'on pourrait qualifier d'empirique-subjectif-informel,

parce que démarche concrète portant sur des vécus concrets d'une part, et tournant le dos d'autre part aux approches dites objectives-formelles, telles que celles qui passent par les questionnaires normalisés et pondérés. Il convient de souligner avec Bouchard que l'enquête s'avère un processus nettement personnel où l'ethnographe s'utilise lui-même en tant qu'outil principal d'enregistrement.

Nous nous sommes donc utilisé nous-même, pour notre recherche, comme instrument d'enregistrement au sein de deux compagnies de brassage de bière, l'une à Montréal au Canada, l'autre dans la région d'Alger en Algérie.

Dès l'abord se pose le problème de la validité d'une telle technique de collecte de données. L'une des toutes premières conditions de validité reste, depuis Malinowski, la participation effective aux activités et à la vie du groupe observé en partageant le plus possible tout ce qui en remplit, quotidiennement, l'existence. La deuxième condition, soulignée par J. W. Bennett (1948) est de choisir, clarifier et établir un rôle assumable pour l'observateur, durant toute la durée du séjour. Ce rôle doit coller avec la vraisemblance (sinon la réalité) du statut de celui qui l'endosse, il doit être assez aisément supportable et assumable, mais il doit aussi, permettre une participation maximale par le pouvoir de pénétration qu'il confère au chercheur. Bennett précise que ce rôle dépend de la personnalité de l'observateur et de l'interaction qu'il saura réaliser avec les observés. M. I. Hilger (1954) donne quatre conditions supplémentaires que nous retenons ici :

- Vérifier par des questions ou des interviews les éléments observés personnellement.
- Vérifier, en se mettant en situation d'observateur non participant ce qu'on a noté en ayant été observateur participant.
- Procéder à des recoupements entre versions de plusieurs informateurs différents pour vérifier un même élément.
- S'assurer que ce qui est noté est bien indigène (s'il y a un terme indigène pour désigner le fait observé par exemple) et non un fait de projection ou d'abus d'interprétation de la part de l'enquêteur.

Friedrichs et Lüdtke (1975), quant à eux, voient essentiellement deux pièges méthodologiques dans l'observation participante : la perception sélective et l'interinfluence observateur/observé. Pour ce qui est de la perception sélective, ces auteurs attirent l'attention sur le fait que l'observation, ou l'acte d'observer, étant une expérience du monde, alors toute observation en tant qu'expérience subjective sera structurée par l'individu observant. Partant de ce vieux constat de la psychologie générale, Lüdtke va jusqu'à proposer une formule mathématique permettant de minimiser le coefficient subjectif dans la perception d'une situation et de maximiser la zone d'intersection entre perceptions différentes... Compte tenu

de ce que nous avons vu plus haut, nous pensons qu'il serait bien plus indiqué d'intégrer cette subjectivité et d'en faire même un des facteurs clés de l'enquête de terrain, notamment à travers le mécanisme praxis — processus — intelligibilité établi avec Laing et Sartre. Il n'est, en tout état de cause, pas question de nous aventurer dans des considérations mathématiques prétendant minimiser la fonction de subjectivité des personnes !

En ce qui concerne le rôle de l'observateur et le problème de l'interinfluence, nos auteurs s'inquiètent surtout de ce que, inévitablement, le chercheur modifie le champ observé et, qu'à la limite, il peut changer les choses au point de travailler sur une situation à peu près totalement artificielle. En effet, précisent-ils, il ne sert à rien pour l'enquêteur de noter des choses qui se passent parce qu'il est là et ne se passent plus dès qu'il sort du champ étudié. Donc, un effort particulier doit être fait pour arriver à observer ce qui se passe habituellement ; pour cela, Friedrichs et Lüdtke préconisent :

- de définir le rôle de l'observateur en ayant soin de faire en sorte que ce rôle, dans le champ observé, soit congruent avec les attitudes et attentes des observés et avec les attributs et qualités de l'observateur ;
- de se faire accepter par des personnes clés du groupe observé ; cela facilite l'intégration, la confiance et encourage les personnes à agir comme elles l'ont toujours fait ;
- de contrôler l'intensité de la participation (passif-actif, inner-outer...) de sorte que l'influence de l'observateur ne diminue pas sa capacité d'observation par trop de participation et vice versa ;
- de contrôler le degré d'identification avec les observés (going native) de peur de n'être plus capable d'effectuer réellement une observation par l'adoption inconditionnelle du point de vue, des valeurs et des normes indigènes. L'impartialité du chercheur s'en trouverait grandement réduite.
- de gérer de façon adéquate le conflit de rôle ainsi créé chez l'observateur.

Nous nous trouvons sur un tout autre registre avec certains autres auteurs qui, eux, insistent plutôt sur la qualité de la relation établie avec les observés que sur des considérations de contrôle quasi extérieur à cette relation. Déjà, Malinowski insistait sur la nécessité de se faire accepter par les indigènes, de gagner leur confiance, de gagner sa place comme membre digne d'intérêt, pour que la qualité du matériau recueilli soit vraiment le résultat d'une interaction authentique, non biaisée et reflétant un point de vue intérieur au monde indigène. W. F. Whyte, lui, nous montre qu'il a appris comment mener une observation participante efficace à travers les erreurs qu'il a commises sur le terrain, lors de son travail pour *Street Corner Society* (1955) :

Bien sûr, je n'affirme pas qu'il n'y a qu'une seule bonne façon de faire de la recherche de terrain. Ce qui m'intéresse le plus, ce sont les rapports d'intimité et de familiarité avec les personnes et les situations... (p.356).

Certes, à peu près tous les auteurs que nous avons passés en revue sont d'accord sur l'importance de l'acceptation de l'observateur, mais ici nous découvrons que la base en est essentiellement reliée à une question d'intimité, de familiarité et de rapports personnels. C'est en tant que personne, dans ses actes, ses dires, ses réactions, et dans les impressions subjectives qu'il dégage que le chercheur se fera ou non accepter. L'opinion que se fait le groupe sur lui, en tant que lui, est déterminante pour l'authenticité, donc la qualité (scientifique) du matériel recueilli. La question reste de savoir comment arriver à un tel degré d'acceptation, Whyte nous donne quelques éléments précieux :

J'appris très vite l'importance cruciale d'avoir l'appui des personnes centrales dans les groupes que j'étudiais... Au fur et à mesure du temps passé ensemble, je cessai de traiter Doc comme un informateur passif. J'avais des discussions ouvertes et franches avec lui, si bien qu'il devint un véritable collaborateur dans cette recherche (...) Cependant il fallait apprendre quand se taire, quand poser les questions et sur quoi (p. 305).

Whyte nous donne, au moins trois réponses à la question que nous nous posons : 1) l'adhésion des personnes centrales ou influentes dans le groupe (qui agissent alors comme « leaders d'opinion ») ; 2) le fait d'« associer » les personnes à son travail (de s'ouvrir à elles avec sincérité plutôt que de les traiter comme de simples sources d'information) ; et 3) l'effort d'apprendre quand se taire, quand parler et quand poser des questions et sur quoi. Nos deux terrains nous ont réservé les mêmes exigences (auxquelles nous nous sommes conformés sans en être vraiment averti).

Cependant nous apprendrons qu'il s'opère inévitablement une immersion, une acculturation du chercheur, mais celle-ci ne doit jamais être forcée ou artificiellement affichée ; cela sonne faux et cela se sent. Il y a au contraire tout un crédit à gagner à rester soi-même et à laisser se développer naturellement et graduellement sa propre contamination — toujours très relative d'ailleurs — par le milieu de l'observation et par ses habitudes.

Après W. F. Whyte, nous aurons recours à S. Bouchard pour trouver quelques appuis supplémentaires à la validation de la collecte de données. Disons d'emblée que, intrinsèquement, nous jugeons la méthode d'autant plus valide, qu'à l'instar de S. Bouchard, beaucoup d'ethnologues de formation ont appliqué l'observation participante comme technique de terrain en entreprise ou en milieu industriel. Tout comme nous, tout comme Bouchard ils se sont sûrement demandé jusqu'où peut bien aller la possibilité propre à ce milieu d'avoir autre chose à offrir que sa monotone superficialité tellement évidente par ailleurs... Cependant, tout comme nous, une fois sur le terrain, ils ont dû constater qu'ils pouvaient reprendre à leur propre compte cette réflexion de Whyte : « Une fois que j'eus établi ma position au

sein de la bande, de rue, les données affluèrent sans grands efforts de ma part. » En effet, craignant au départ de ne rien apprendre de plus que ce qui est banalement connu sur les milieux industriels et les travailleurs, le chercheur en arrive, après quelque temps (le délai dépend de sa capacité à se faire accepter) à être proprement submergé de données, elles viennent à lui par vagues, sans arrêt, il suffit de pouvoir les recueillir...

Mais il faut, pour voir ce qui se passe dans le terrain soumis à observation, un minimum de savoirs préalables, multidisciplinaires, comme l'ethnologue peut en faire preuve, sur l'homme et les phénomènes présidant à sa vie psychologique et sociale. C'est sans doute l'économie de ces efforts de multidisciplinarité et de culture personnelle aussi large que possible, que permet le questionnaire, qui est à l'origine de l'expansion quasi exclusive de son emploi...

Si nous comparons notre propre itinéraire sur le terrain à celui de S. Bouchard, nous constatons plusieurs convergences quant aux facteurs de validation des données :

- L'obstination et la régularité du chercheur dans son désir de comprendre et d'apprendre.
- La complicité et la sympathie qu'on met dans ses relations avec chacun et qui donnent envie que l'on vous dise des choses.
- Les progrès, visibles et évalués par les observés, dans l'acquisition et l'apprentissage de la culture locale.
- L'apprentissage des bonnes questions à poser et le développement de la capacité à saisir les situations sans qu'on vous fasse un dessin, à comprendre l'implicite...
- Le fait de se conduire vraiment en apprenti, de développer une réelle relation maître-élève avec l'observé et, aussi de montrer qu'on fait des progrès comme élève...
- Le fait d'entretenir des relations teintées de chaleur et d'intensité — encore une fois sans en faire un acte volontariste et superficiel (si cela ne vient pas naturellement, l'observateur perd son temps).

S. Bouchard énonce ces éléments comme cruciaux dans la validité du matériel de terrain.

Pour ce qui est de l'autre volet de la validité des données (l'observateur lui-même et ses aptitudes), nous devons admettre que nous n'avions, au commencement du séjour pré-test à Montréal, aucune préparation spéciale pour

effectuer une observation participante de l'envergure de celle que nous allions entreprendre. Cependant, nous devons dire à notre décharge que nous n'étions tout de même pas totalement démunis face à cette entreprise :

- Nous venions de suivre un séminaire d'anthropologie des plus instructifs, dispensé spécialement à un groupe de l'École des HEC par le professeur Lionel Vallée de l'Université de Montréal.
- Nous avons acquis, avec une licence et une maîtrise en psychologie (clinique et industrielle), la pratique de l'observation et de l'interview.
- Nous avons pratiqué de façon intensive, plusieurs années de suite, l'interview dans le domaine de la sélection et de l'orientation professionnelle.
- Nous avons effectué plusieurs campagnes d'études de postes en industrie, à base d'observations sur le terrain.
- Enfin, nous avons déjà effectué, dans le cadre de la recherche en vue du diplôme de maîtrise en psychologie, un séjour d'enquête sur le terrain (avec questionnaire, observation et interviews), dans les chantiers pétroliers du Sahara algérien. Cette recherche a nécessité de vivre dans les chantiers l'équivalent d'environ trente jours, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Nous voyons donc que (cela explique sans doute la relative efficacité de nos séjours) ce n'est pas tout à fait en néophyte que nous abordions ce travail de terrain.

III — L'APPLICATION : LES CONDITIONS ET LES EXIGENCES

[Retour à la table des matières](#)

À la fin du printemps 1981, nous avons établi des contacts avec des dirigeants de compagnies dans les industries de l'aluminium, du bois, du tabac et de la bière. Après discussions et tractations, il s'est avéré que pour des raisons diverses telles que fermetures annuelles, dispositions de la haute direction, faisabilité matérielle... seule l'unité de brassage de la région montréalaise s'avérait être le terrain le mieux disposé et le plus facile d'accès (cette industrie embauche régulièrement de la main-d'œuvre estivale, il nous était donc assez aisé de nous faire recruter comme ouvrier saisonnier).

En Algérie, la question du choix ne se posait plus ; il suffisait de se faire admettre dans une brasserie similaire.

Notre insertion se fit, à Montréal, sur la base d'une embauche comme saisonnier pour trois semaines (nous verrons les détails plus loin, mais disons tout de suite que nous eûmes toute liberté pour choisir nos postes de travail, nos équipes au sein du 3/8 pratiqué...) À Alger par contre, la solution de l'embauche s'est avérée impossible ; nous avons dû séjourner comme ouvrier bénévole et en travaillant, en fait, de façon assez sporadique. Nous fûmes admis là pour plus de quatre mois, en tant que chercheur universitaire, à raison de deux à trois jours par semaine en moyenne.

Attardons-nous quelque peu à l'enregistrement des données qui mérite certains développements et justifications.

J. P. Spradley (1980) recommande les principes suivants pour un bon enregistrent ethnographique :

- *Principe d'identification de langage* : Ce principe permet d'avoir un enregistrement qui reflète le plus fidèlement les types de langages (et les différences de langages) utilisés concrètement dans le terrain de l'observation.
- *Principe d'enregistrement littéral* : Il faut veiller à ce que les notes consignées soient littéralement conformes à ce qui a été dit. C'est de la prise de notes mot pour mot, autant que possible.
- *Principe du concret* : Toute description de situation observée doit être faite dans des termes concrets et renvoyant à des actions ou portions d'actions précises.
- *Principe du rapport condensé* : Puisqu'il est humainement impossible de tout noter, l'ethnographe doit se contenter de notes condensées rappelant les faits centraux de chaque période d'observation. C'est un compte rendu abrégé, presque sténographié.
- *Principe du rapport élargi* : Ce principe voudrait que, aussitôt que possible, l'ethnographe prenne soin d'étoffer son rapport condensé en y rajoutant les détails, les commentaires, les éléments de contexte particuliers... Spradley conseille de s'y adonner le plus régulièrement possible et aussitôt après les événements décrits.
- *Principe du journal quotidien* : Comme son nom l'indique, il s'agit de tenir, en plus des rapports cités plus haut, un journal quotidien détaillé contenant ses expériences, ses impressions, ses idées, ses réflexions, ses craintes, ses erreurs, l'évolution de ses rapports avec les observés et leur milieu...

Nous avons, dans notre travail de terrain, suivi presque scrupuleusement chacun de ces principes. Cependant, il y a, bien sûr, quelques difficultés à prétendre que cette méthode d'enregistrement est conforme aux normes d'exactitude et de validité absolues que requiert l'enregistrement scientifique du modèle classique, surtout quand il est basé sur des techniques formelles. Là encore, nous ferons appel à l'expérience de S. Bouchard en la matière, et parfois aussi, à la nôtre.

Tout d'abord, nous reconnaitrons qu'il n'est pas possible de garantir que le discours reconstitué est littéralement celui des observés. Même avec un outil tel que le magnétophone, cela n'est pas rigoureusement possible. Donc, comme le souligne Bouchard, la validité de ce discours est une question de compréhension avant tout. Compréhension basée sur les notes les plus proches possibles des propres termes de l'observé, mais aussi et pour beaucoup, sur l'expérience, l'apprentissage et la sensibilité propres de l'enquêteur.

Cette position est, on s'en doute, loin d'être confortable. Notre expérience sur ce point rejoint très nettement celle de Bouchard, dans le sens où il est très éprouvant de se servir de soi comme instrument de collecte de données : être impliqué affectivement, être subjectif tout en s'efforçant de ne pas l'être, passer par des expériences à la fois stimulantes et pénibles, s'interroger très souvent sur son rôle, se remettre en question... Il y a effectivement un prix à payer et l'ethnographe doit, concrètement, apprendre à vivre avec ces contradictions. Il faut dire aussi que la restitution et la restructuration des données, quotidiennes ou non, est une véritable maïeutique personnelle... douleurs comprises.

Nous avons aussi déjà utilisé dans des travaux antérieurs des techniques dites objectives, exactes et rigoureuses, allant du questionnaire étalonné et standardisé aux tests d'hypothèses dûment calculés, de l'analyse de contenu chiffrée aux comparaisons de moyennes, de variances et de fréquences. Comme S. Bouchard, notre constatation évidente est que la collecte formelle des données est ennuyeuse comme tout en plus d'être froide, impersonnelle et désincarnée... alors même qu'il s'agissait d'aller au vécu des personnes. Rien ne vaut en effet, dans un pareil dessein, le contact personnel.

Comme on le voit, nous sommes assez loin des préoccupations de validité technique et mathématique de la collecte de l'information. Il s'agit du mode relationnel établi entre le chercheur et son interlocuteur comme premier garant, avant toute autre question de méthode, de la qualité, et de la valeur scientifique, de ce qui est recueilli. Il est bien vrai, comme le remarque Bouchard, que pour se permettre d'« assommer les gens avec une méthode d'enquête formelle », il faut souvent passer par l'argument d'autorité, diffuse ou directe, ce qui revient à forcer les personnes à répondre. Ainsi, faire distribuer un questionnaire par les services du personnel d'une compagnie est, à notre avis, aussi biaisé que le plus subjectif

des parti pris. Il est en plus une attitude très bien établie parmi les populations à l'égard des instruments d'enquête. On l'ignore ou on fait semblant de l'ignorer, mais S. Bouchard avec ses camionneurs et nous-même avec nos ouvriers des brasseries de Montréal et d'Alger, nous notons avec une netteté flagrante une position bien arrêtée et quasi unanime (nous sommes tenté de dire instinctive) vis-à-vis de l'outil scientifique d'enquête : on le considère comme un intermédiaire fâcheux, une distanciation suspecte et, en tout cas, comme un artifice sournois et ennuyeux. À la limite, on l'assimile volontiers à une sorte de gadget mystérieux, toujours porteur d'« idées derrière la tête », de buts inavoués... Bref, la méfiance est la règle malgré tous les rituels de présentation, d'apaisement, de consignes objectives...

Pour les plus sceptiques, nous pouvons rapporter ces quelques réflexions qui nous ont été faites par certains ouvriers à la question de savoir s'ils rempliraient un questionnaire éventuel portant sur la même enquête :

Moi, si tu m'avais envoyé un questionnaire, je me serais dit, celui-là, là, il ne donne pas lui-même assez d'importance à ce qu'il fait en m'envoyant un questionnaire, alors pourquoi moi je vais répondre ?

Remplir un questionnaire ? Pour quelqu'un que je connais pas, que j'ai jamais vu, qui reste derrière son bureau ? je sais pas ce qu'il veut faire moi, pourquoi je vais lui dire des choses ?

Avec un questionnaire, tu apprendrais rien ! Si je te mets : 'voilà, je passe huit heures sur le miroir', qu'est-ce que tu comprendrais ? Rien du tout !

Un questionnaire ? À la poubelle ! Encore du papier, ostie ! C'est une perte de temps pour moi et pour celui qui me l'envoie !

Si je t'écris : 'j'aime ma job ou j'aime pas ma job', qu'est-ce que ça te dit si tu me connais pas et si tu connais rien icitte ? C'est pas vrai, tu apprends rien.

Ils ont déjà essayé icitte avec un questionnaire : la job, la compagnie et tout ça... Les gars, ils ont pas voulu le remplir. Ça donne rien ça !

Un questionnaire ? je l'aurais garoché, ostie ! Comme tu fais là, c'est bien... Au moins on te voit, on te connaît, tu es là avec nous... Ça, c'est bien ça, tu comprends ? Tu es dans le « vrai » et on va pas te conter n'importe quoi... Pour moi, il faudrait que tu restes au moins six mois pour vraiment comprendre ça, icitte.

Ces quelques considérations sur la validité de nos données resteraient incomplètes si nous ne parlions du pré-test que nous avons voulu effectuer quant aux possibilités concrètes de la méthode. Le séjour de trois semaines à la brasserie de Montréal ne devait être qu'un essai, un rodage. Nous nous y sommes engagés plein d'angoisse et de scepticisme : qu'allions-nous trouver ou prouver de plus que la désormais banale critique sociale du monde industriel, mille fois décrit et ausculté ? Par ailleurs, nullement averti des multiples facettes de la pratique de l'observation participante, nous n'avions que notre bonne volonté, notre curiosité et notre refus des techniques formelles comme armes de départ.

Sans entrer dans le détail, signalons simplement que les premières journées étaient marquées par l'errance et le désarroi. Mais assez vite, nous fûmes adopté et littéralement assailli de données, de sollicitudes, de franche camaraderie, d'aide, de complicité... À tel point que cette expérience est passée au rang de collecte de données centrales, à côté de celles rassemblées à la brasserie d'Alger. La rapidité avec laquelle nous avons pénétré la situation et réuni autant de matériel tient, selon nous, à l'expérience déjà cumulée dans des domaines très connexes (comme nous l'avons établi plus haut), à notre connaissance du monde industriel (nous avons travaillé plus de huit années dans des industries diverses) et, sans aucun doute, à la relative simplicité culturelle et symbolique du monde des usines... (dans le sens où ce milieu est nettement moins complexe pour nous que celui des Trobriandais pour Malinowski par exemple).

Passons à présent en revue, très rapidement, les leçons méthodologiques essentielles retirées de cette période et qui nous ont largement servi dans notre pratique :

- L'observation et l'écoute sont susceptibles d'éducation. On n'apprend à mettre du sens dans ce qu'on voit ou entend qu'après un certain apprentissage. Une capacité de décodage doit être acquise. Elle vient avec la prise de notes systématiques et une attention constante à tout ce qui se passe et, surtout, un effort régulier de passage en revue de l'ensemble des événements de chaque jour, c'est ainsi que viennent les associations et les mises en relations porteuses de significations (toujours s'appuyant sur des grilles multidisciplinaires préalables).
- Un exercice constant de la mémoire est indispensable : se répéter sans cesse ce qu'il sera important de noter, et aussi la chair qu'il faudra plus tard mettre autour des notes qui sont toujours squelettiques.
- Noter aussi vite que possible (on oublie beaucoup et assez rapidement) ce que l'on a résolu d'observer (dans un coin debout, dans le bus, à la pause...). Éviter de le faire en discutant, cela bloque l'autre et hache la conversation.
- La meilleure façon est de procéder par discussions relancées et prendre des notes à la fin de chaque bloc de discussion.
- La remise en ordre des notes devrait être faite tous les jours, mais c'est une discipline difficile, surtout quand on travaille huit heures. Une prise de notes particulièrement claire et complète est donc nécessaire, c'est ce que nous avons résolu de faire après les premiers jours.

- Avoir toujours un carnet et un crayon sur soi : beaucoup d'éléments importants et d'associations viennent à l'esprit dans le courant de la journée, à tout moment.
- Informer au maximum l'interlocuteur sur les tenants et les aboutissants de ce qu'on fait. Souvent cela suscite intérêt et curiosité et est très bénéfique à la discussion.
- Ne jamais forcer l'entrevue ni le contact, aborder très progressivement et le plus naturellement possible le fil de la conservation.
- Pour faciliter la prise de notes, toujours préparer à l'avance un canevas par rubriques en ménageant des espaces pour les réflexions personnelles et les imprévus. (Ces rubriques doivent recouvrir les éléments sur lesquels les indigènes s'expriment le plus, ainsi que ceux que l'enquêteur veut approfondir.)
- La méthode suscite au bout de quelques jours, un grand désir de parler de la part des employés (chacun veut être interviewé) ; il faut savoir saisir les demandes symboliques (indirectes, à mots couverts...) et ne pas les frustrer autant que possible.
- Laisser parler, c'est très important. Ne pas essayer de formuler à leur place (on est souvent tenté de le faire). C'est ainsi qu'on apprend beaucoup, et des choses surprenantes.
- Écouter attentivement, donner constamment du feed-back, montrer qu'on a compris, qu'on progresse...
- Laisser venir à soi les méfiants (il y en a toujours et parmi les mieux informés). Être le plus naturel possible, tout dire de tout ce qu'on fait, être transparent.
- La sincérité, l'enthousiasme et la qualité des relations sont absolument essentiels pour la véracité et la richesse de ce qu'on apprend. Ne pas hésiter à perdre les premiers jours à établir un climat relationnel franc, détendu et si possible agréable pour les deux interlocuteurs.
- Il est très important de se faire accepter par les leaders d'opinion qui ouvrent vraiment les portes ou les ferment : la clé reste la franchise, la transparence, le contact d'égal à égal, la sympathie...
- Participer activement aux plaisanteries locales et se laisser chahuter, accepter les initiations, les farces... en rire avec eux, mais sans pousser (savoir quand participer et éviter tout zèle).

- Ne pas agacer avec des questions ni des demandes d'explications incessantes. Si nécessaire, demander à une tierce personne le sens d'une idiosyncrasie, d'un mot... Attendre patiemment d'apprendre le contexte et ses particularités.
- Savoir être discret, ne participer aux conversations que si on est sollicité, laisser se faire toute seule l'intégration qui est très inégale et très progressive selon les groupes, les individus...
- La méthode est très exigeante et très éprouvante : physiquement, nerveusement et surtout affectivement. Il faut assumer que l'on n'est ni neutre, ni étanche... ni objectif.
- Il est très important aussi de flairer le discours et le ton susceptibles de rapprocher davantage de l'interlocuteur : plaisanterie, sérieux, intellectuel, frondeur, conventionnel... L'observation et l'écoute nous apprennent à déceler les bonnes tonalités.
- Être près des gens, mais sans excès de familiarité ni de décontraction déplacées qui nuiraient à la crédibilité et au sérieux de l'enquêteur.
- Ne rien cacher de toutes ses activités, la moindre dissimulation décelée par les observés remettrait tout en question.
- Se comporter vraiment en apprenti et montrer que l'on progresse... Rien de ce dont parle l'observé ne peut et ne doit être considéré comme dénué d'intérêt. Ce n'est qu'au prix de cette inversion de statut où le pouvoir passe chez le non instruit, chez l'ouvrier, qui devient le maître (qui doit sentir qu'il est reconnu comme tel) que le jeu de vous apprendre en vaut la peine.
- Enfin, ne pas insister à vouloir interviewer les réfractaires, en fait, ne même pas essayer. Un groupe d'ouvriers d'entretien est resté persuadé qu'il n'y avait lieu ni de nous parler, ni de perdre du temps avec nous (ils nous le laissaient savoir par des remarques à haute voix à la cafétéria et un maintien de distance ostensible). Nous décidâmes de continuer le plus naturellement, sans nous occuper d'eux... Vers la fin du séjour, il nous sembla sentir quelques ouvertures. Un mystère que nous aurions peut-être pu élucider avec le temps.

Avec le séjour d'Alger, nous aboutissons à quelques éléments de synthèse fondamentaux expérimentés et vécus dans notre propre évolution à travers la méthode. En premier lieu, nous dirions que l'observation participante est une technique de terrain qui permet une capacité de mise en évidence d'éléments non

directement perceptibles et même non directement exprimables par les observés eux-mêmes. En fait, à peu près toutes nos contributions majeures et/ou originales et toutes nos hypothèses auraient été impossibles à imaginer sans l'observation participante : la plupart des faits qui en sont la base ne se révèlent qu'avec le temps et les associations successives, interdépendantes et cumulatives, *en situation*.

En second lieu, nous remarquons que l'observation sur le terrain passe par plusieurs phases dans les états affectifs du chercheur, suivant une courbe générale en dents de scie :

- *Première phase : anxiété et scepticisme.* On va à l'aventure, on n'a aucun instrument auquel se raccrocher. On ne sait quoi récolter ni si ce qu'on va réunir vaudra quelque chose...
- *Deuxième phase : plongeon dans le vide.* On passe les tout premiers jours dans une espèce de vie flottante dans le milieu... On ne situe rien, on manque de points de repères, le langage local nous échappe, les progrès sont très lents, on ne sait à quoi fixer son attention. C'est encore très angoissant, on est tenté d'abandonner...
- *Troisième phase : constitution des repères et des systèmes de décodages.* On commence à mettre du sens dans ce qui est dit, à pénétrer quelques idiosyncrasies, à situer (en gros) les personnes, les groupes, les relations... et à se situer aussi. C'est là une phase de décompression relative ; on reprend confiance.
- *Quatrième phase : précision des systèmes de statuts, de rôles, de perceptions, de groupes, d'attitudes partagées ou non, de personnages.* On s'aperçoit qu'on peut commencer à anticiper, à comprendre plus vite, à deviner, à sentir... On est en pleine étape d'acceptation, on commence à être un habitué, on nous fait une place. C'est sans doute à cette phase que tout se décide : on est accepté ou non. C'est le début de l'enthousiasme... En bref, on a un statut et une identité dans un milieu qui nous reçoit comme un greffon.
- *Cinquième phase : euphorie.* On recueille fébrilement les données, on est submergé de choses à noter, à commenter, à expliciter, à approfondir... On se fait beaucoup de relations, de camarades, d'informateurs...
- *Sixième phase : retour d'angoisse et de remise en question.* Ce sont les épreuves affectives, les grandes questions de fond sur son rôle, ses droits, ses devoirs, les limites de ce qu'on fait, comment rendre compte scientifiquement de tout cela... Comment ne pas trahir des intimités, des confidences, des amitiés sincères ; comment gérer des cas aigus, des demandes d'aide...

- *Septième phase : rationalisation.* On jugule cette angoisse par la perspective du recul analytique, par celle du retour au travail plus classiquement intellectuel. C'est aussi une phase où l'on apprend à tenir compte de soi, à la fois comme instrument de recherche et comme être humain avec ses sentiments, ses partis pris et ses faiblesses... Le miroir des observés, sur leur terrain, est sans complaisance ; l'autoanalyse peut être souvent douloureuse.

Pour ce qui concerne les enseignements complémentaires du séjour d'Alger, nous dirions tout d'abord que tout ce qui a été noté pour Montréal s'y est vérifié point par point, depuis les modalités d'approche, d'écoute, de prise de notes, d'intérêt, de preuves d'apprentissage... jusqu'à l'implication affective en passant par les phases euphoriques ou dépressives... Nous devons pourtant ajouter les quelques points suivants :

- Le fait que le séjour y a été bien plus long ne nous semble pas constituer vraiment un facteur d'apprentissage supplémentaire fondamental... La situation du travail industriel à la base est trop monotone, les jours se ressemblent beaucoup trop... La seule impression — tenace — qu'on en garde c'est, après avoir connu l'essentiel de la façon dont le tout fonctionne, celle d'une infinie répétition. Tout se reproduit de façon identique, à la minute près, tous les jours... Nous avons eu tout le loisir d'essayer d'imaginer ce que cela pouvait faire d'avoir, sa vie durant, ce genre d'horizon...
- L'expérience de Montréal nous aura permis de gagner du temps en termes de décodages, d'interprétations des signes et symboles, et surtout, de saisie bien plus rapide des sens plus profonds des propos et situations.
- Le fait d'avoir entrecoupé le séjour à Alger de présences alternées (un jour sur deux) a été un facteur assez négatif, dans la mesure où il y avait toujours quelques difficultés à reprendre le fil... Le séjour en continu comme à Montréal est de loin préférable et plus propice à l'instauration de relations plus soutenues et plus profitables.
- Là aussi, nous avons pu mesurer l'importance fondamentale de saisir les différents préconstruits culturels et leur usage. Il nous a fallu donc le temps de les assimiler (cela va du vocabulaire utilisé jusqu'aux sobriquets, tournures, désignations des lieux, des fonctions...).
- Ayant affaire à une population d'un niveau académique moyen inférieur et à une tradition industrielle réduite, il nous a fallu plus de temps qu'à Montréal pour nous faire comprendre en tant que chercheur ... et trouver le rythme et la démarche les plus adéquats dans les entretiens participants...

- Une surprise de taille nous a été procurée par le constat d'une bien plus grande *facilité de parole en groupes* spontanément constitués... encore une idiosyncrasie que nous avons essayé de mettre à profit. La première fois, l'envie nous a pris de renvoyer les intrus ou de nous mettre à l'écart avec le tenant du poste où nous étions... mais, il nous a paru évident que cela, non seulement ne gênait absolument pas l'interviewé mais au contraire le rendait encore plus loquace, le libérait pour ainsi dire... Encore une fois, l'attitude du laisser-faire et du laisser-venir est de première importance dans cette méthode.
- Nous eûmes droit (plus qu'à Montréal) à d'innombrables histoires personnelles, le plus souvent très éloignées de ce qui touche à l'entreprise, le travail... comme si l'on devenait le confident ou l'analyste de celui qui parle. Nous nous sommes attachés à tout écouter jusqu'au bout, donner des avis lorsque sollicités... faire comme si ce qui était dit avait toujours le plus grand intérêt... de fait, nous y prenions intérêt.
- Nous avons même eu un cas visiblement en pleine construction paranoïde qui nous a raconté, plusieurs jours de suite, toutes les persécutions et complots ourdis contre lui (dans et hors l'entreprise) souvent en pleurant à chaudes larmes. Nous n'avons eu d'autre choix que de l'écouter jusqu'au bout... Cet employé nous l'a bien rendu : il semble qu'il disait alentour que nous étions quelqu'un de disponible, attentif à l'ouvrier... Cela a certainement contribué à forger notre image auprès des ouvriers. Encore une fois, il est des aspects inattendus, éprouvants et très dérangeants de cette méthode qu'il faut apprendre à assumer. En l'espèce, le plongeon d'essai de Montréal nous a beaucoup servi.
- Le terrain d'Alger nous a confirmé ce que nous n'avons qu'entrevu à Montréal : un aspect très important de l'acceptation du chercheur tient au sentiment collectif qu'on s'en fait. Il ne faut en aucun cas croire que l'on a affaire à des individus isolés... même si nous les voyons un à un, les employés prennent, et dès les premiers jours, le temps de parler, d'échanger leurs expériences et de se faire une opinion qui, nous en avons l'intime conviction, est déterminante pour la qualité (et la quantité) des informations que l'on recueillera.
- Un autre aspect de la méthode que nous avons découvert est la nécessité de souvent parler soi-même d'abord... Tout se passe comme si l'autre, à défaut d'une compréhension intellectuelle plus immédiate, avait besoin de savoir plus à qui il a affaire : occupations, intérêts, projets... évidemment, avec le temps, cela va beaucoup plus vite, à mesure que l'opinion collective se forme. Là, il faut surtout se garder de perdre sa neutralité d'instrument. Se livrer mais dans le sens d'une habitude, d'une mise en

confiance, non d'influence d'opinions ou de discours. Une certaine vigilance s'impose ici.

Enfin, nous noterons trois éléments très surprenants pour nous car nullement expérimentés à Montréal et qui se sont avérés indiscutablement utiles et instructifs :

- D'abord le fait que, systématiquement et ostensiblement, les ouvriers les plus proches se soient mis à écouter nos discussions. Notre réaction a été d'essayer de profiter de cet intérêt, mais de façon très maladroite au départ : même s'il écoute de façon ostensible, l'employé ne répond nullement à une invitation trop rapide de se joindre à la discussion. À chaque fois, au début, c'était le refus et même le désintérêt (n'écoutait même plus). Le meilleur procédé (cela concerne ceux qui tendent l'oreille, pas ceux qui forment directement des groupes dont nous parlions plus haut) consiste, d'après notre expérience, à laisser grandir l'intérêt de l'écouteur et à lui faire progressivement comprendre que, s'il le désire, il peut participer. De toutes manières, nous avons considéré cela comme un de leurs droits : nous étions sur leur terrain, chez eux, au milieu d'eux, ils avaient le droit absolu de chercher à savoir, par les moyens qui leur convenaient, ce que nous faisions là. Dès lors, nous avons laissé faire les choses, simplement.
- Le deuxième élément est représenté par cette réaction que nous avons eue face à la demande d'aide d'un groupe d'ouvriers et que nous n'avons pas eue en pareilles circonstances (faute de temps ?) à Montréal : effectuer une sorte de thérapie (nous-même en faisant partie) de groupe, ou plutôt une habitude quotidienne de causeries autour de leurs problèmes de quelque ordre qu'ils soient... Cela nous a valu, croyons-nous, une franche camaraderie et beaucoup plus de données fiables...
- Le dernier élément, enfin, concerne l'effort d'auto-analyse auquel pousse le type de réflexion suscité par la méthode : la confrontation à l'autre oblige à constamment se situer par rapport à lui, ne serait-ce que par souci de la représentation qu'il peut bien se faire de soi. Cette méthode pousse à une singulière obligation d'authenticité. Que d'interrogations, que de remises en cause à travers ce que nous renvoie l'autre ! La profondeur, la réalité et la sincérité de l'intérêt porté au sort des travailleurs transparaissent beaucoup plus qu'on ne le pense et comptent énormément dans ce qu'on nous dira ou non... et tout dépend du personnage que l'on nous fait jouer selon ce que nous laissons transparaître... d'où, avons-nous découvert, la cruciale importance de la conscience de sa propre praxis dans le processus d'interaction auquel nous prenons part...

Chapitre 16

Une méthode qualitative et une grille d'analyse

Les yeux et les oreilles sont pour les hommes de piètres témoins, s'ils ont des âmes qui n'en comprennent le langage.

(Héraclite)

I — LES QUESTIONS DE VALIDITÉ D'ANALYSE

[Retour à la table des matières](#)

Notre propos n'est pas d'essayer de donner des preuves définitives de validité (interne et/ou externe) de la méthode qualitative qui peut présider à l'analyse des données. Dans nos chapitres précédents, nous avons esquissé un tableau plus ou moins exhaustif des conditions générales de validité de recueil et donc, plus ou moins d'usage des données fournies par l'observation participante. Nous pouvons aussi établir avec W. F. Whyte (1955), H. S. Becker ¹ et G. Shapiro ², entre autres, qu'une grande partie du travail d'analyse de l'observateur participant se fait déjà sur le terrain au fur et à mesure qu'il enregistre les faits, que ces faits le poussent à élaborer des hypothèses « field-grounded » et qu'il cherche à vérifier ou à mettre plus de sens dans ces mêmes faits. Ce processus a été largement présent dans notre propre démarche, dans la mesure où notre analyse (entendre interprétations et mise de significations dans ce qui est enregistré) s'est construite, pour une très grande part, lors des séjours eux-mêmes.

¹ « Problems of Inference and Proof in Participant Observation », *American Sociological Review*, vol. 23, décembre 1958, pp. 652-660.

² A. J. Vidich, « A Comparison of Participant Observation and Survey Data », *American Sociological Review*, vol. 20, février 1955, pp. 28-33.

Répondre à la question du choix de la méthode d'analyse revient pour nous à dire simplement que le mode de recueil des données et les objectifs centraux poursuivis imposent l'analyse dite qualitative ¹.

Notre méthodologie et le mode d'analyse relèvent de l'ethnographie avant tout et, avec S. Bouchard, nous dirions que l'ethnographie « est ici conçue en tant que méthode d'incursion dans des niveaux de la réalité qui échappent normalement, pour ne pas dire systématiquement, aux observateurs scientifiques qui s'appuient exclusivement sur des déterminations rationnelles et objectives ». En quelque sorte, nous contribuons à l'ethnographie (avec, certes, de sérieuses limites) d'un groupe particulier. La démarche n'a rien de nouveau et n'a plus à faire ses preuves ; ce qui est nouveau, c'est le groupe ainsi étudié.

Par ailleurs, la nature même des données recueillies : des discours reconstitués et des notes d'observations-réflexions ne permettent que l'appel à la nécessaire confiance — jusqu'à preuve du contraire — dont est en droit de se prévaloir l'ethnographe, ainsi que le recours à la clarification de la procédure qui fait passer du travail de l'ethnographe à celui de l'ethnologue.

Avant d'entrer plus directement dans ces considérations, nous croyons nécessaire d'effectuer un rapide retour sur la question particulière du débat qualitatif/quantitatif qui est au cœur des problèmes de validité et d'analyse dans notre domaine spécifique.

Depuis au moins l'exemple hawthornien, l'usage de l'analyse qualitative dans les problèmes qui touchent l'organisation industrielle a gagné un droit de cité qui ne sera contesté qu'avec l'expansion des moyens mathématiques et statistiques de plus en plus sophistiqués des années 60 et au-delà. Nous avons vu comment des chercheurs tels que H. Mintzberg ont remis à l'honneur et la recherche de terrain et l'analyse qualitative des données dans le champ organisationnel. Dans un article plus synthétique ², Mintzberg nous donne d'intéressants éléments quant à la démarche empirico-inductive qui a présidé à son travail fondamental, *The Nature of Managerial Work* ³ :

Essentiellement, j'observai ce que chacun (des cinq dirigeants) faisait pendant une semaine et consignai ces observations systématiquement (avec qui ils travaillaient, quand, où, pendant combien de temps et pourquoi.) Ces données me permirent d'établir un ensemble de caractéristiques et de rôles au travail managérial (p. 582).

¹ Sans entrer dans des problèmes laborieux de définition, nous nous contenterons d'entendre ici une analyse non quantitative, c'est-à-dire discursive et thématique par opposition à chiffrée et formellement démontrée.

² « An Emerging Strategy of Direct Research », *Administrative Science Quarterly*, vol. 24, décembre 1979, p. 582-589.

³ N.Y. : Harper and Row, 298 pages.

Le cheminement est ici clair et très proche du nôtre : l'observation, l'enregistrement direct des données et le traitement, sous forme d'induction, de ces données.

Nous ne prétendons cependant pas, nous-mêmes, procéder par induction systématique. Nous le rappelons, nous cherchons d'abord à comprendre, à apprendre une situation et ensuite à induire seulement lorsqu'un minimum de conditions (que nous discuterons plus loin) de généralisation et/ou de théorisations se trouve satisfait. Redonnons la parole à Mintzberg :

Le champ de la théorie organisationnelle a, je crois, payé chèrement l'obsession de la rigueur dans le choix de la méthodologie — trop nombreux sont les résultats qui ne sont significatifs qu'au sens statistique du terme.

Je vois deux étapes essentielles dans la recherche inductive, la première est « le travail de détective », la seconde étant le « saut créatif » (p. 583-584).

Notre éminent spécialiste en management estime donc que le tribut payé à la rigueur méthodologique est assez lourd jusqu'ici et qu'il est désormais bien plus indiqué de faire du travail de détective et de sauts créatifs plutôt que de savants calculs de tests et de preuves. Il va même jusqu'à appeler cela « *generalizing beyond one's data* » pour bien signifier qu'il est temps de se libérer du poids de la répétition scientifique et de vraiment aboutir à quelque chose de nouveau, si petit soit-il. À ce propos, Mintzberg conclut :

Une vision périphérique, fouillant les bons endroits une bonne dose de créativité, voilà ce qui fait une bonne recherche et ce, quel que soit le champ d'étude (p. 585).

Il nous donne là, en une phrase, tout l'intérêt et tout l'enjeu spécifique des recherches qui ont la particularité de laisser venir les interrogations, les hypothèses opératoires et les bases de théorisation du terrain lui-même, aussi directement que possible.

G.S. Reichardt et T.D. Cook, dans un ouvrage collectif assez récent ¹ considèrent comme méthode qualitative tout ce qui, dans une recherche, relève de l'ethnographie, l'étude de cas, l'interview en profondeur et l'observation participante. Cependant, et là nous partageons pleinement leur point de vue, ils tentent un dépassement de ce faux débat : qualitatif *contre* quantitatif. C'est l'abus obsessionnel du quantitatif qui est à mettre en cause dans une telle discussion. Il est, en effet, tout à fait fallacieux, comme ils le rappellent, de situer le problème au niveau d'une rupture fondamentale entre paradigmes méthodologiques ; il ne s'agit que de reconnaître qu'il est des données et des objectifs analytiques qui ne se prêtent pas forcément à un traitement quantitatif et que leur traitement qualitatif

¹ Qualitative and Quantitative Methods in Evaluation Research, Beverly Hills, Cal., Sage Pub., 1979.

n'en est pas plus invalide pour cela. Et, bien entendu, vice versa. Cela sans préjuger des innombrables cas de complémentarité entre les deux.

C'est donc à une salubre et très prometteuse réconciliation que ces auteurs nous invitent...

Cependant, les torts du divorce sont loin d'être également imputables à l'une et l'autre des parties : avant de soulever le problème-clé de la validité de l'analyse qualitative, examinons d'un peu plus près cette assez récente animosité à l'encontre du quantitativisme en sciences humaines. Tout d'abord, H. Mintzberg nous donne quelques éclairages tirés de sa fructueuse expérience :

Où est le problème, par exemple, de constituer des échantillons composés d'une seule unité ? Pourquoi les chercheurs devraient-ils s'en excuser ? Piaget doit-il s'excuser d'étudier ses propres enfants, un physicien de provoquer la fission d'un seul atome ? Je connais un étudiant au doctorat qui n'a pas eu l'autorisation d'observer des dirigeants à cause du problème de la taille de l'échantillon. On lui demanda de mesurer leurs archives par le biais de questionnaires alors qu'il est prouvé que les dirigeants sont de médiocres estimateurs de la répartition de leur temps (p. 583).

D'une façon plus générale, concernant les sciences de l'homme, G. Devereux, lui, constate :

Malheureusement, la transposition mécanique des règles de la physique aux autres sciences illustrée par exemple par une quantification obsessionnelle peut conduire au sophisme qu'une quantification pure et simple rend automatiquement une donnée scientifique ¹.

C'est là, en effet, un second abus très répandu dans les sciences du comportement ; le simple fait de transformer une information en une quantité aurait le pouvoir de transporter le chercheur, *ipso-facto*, dans le cœur même du travail scientifique...

Faut-il rappeler avec D. Cooper (1970) que dans nos domaines, infiniment plus vulnérables à la contamination par l'observateur et les outils d'observation, nous n'avons rien de semblable que, par exemple, le principe d'incertitude en microphysique. C'est là une troisième forme d'abus qui relèverait, elle, de l'omission, du défaut plutôt que de l'excès, mais qui n'en est pas moins dangereuse... et ce, sans préjuger de l'impossible extériorité à laquelle nous sommes condamnés et, il est temps de s'en rendre compte, que même la quantification la plus méticuleuse ne peut réaliser.

N'oublions pas non plus que, comme le rappelle G. Gusdorf (1967) :

(...) quant à la mathématique, reine des sciences, on sait, depuis Bertrand Russell, que le mathématicien ne sait pas de quoi il parle ni si ce qu'il en dit est vrai (p. 82).

¹ De l'angoisse à la méthode, op. cit., p. 28.

Qu'aurait donc dit Bertrand Russel de nos appareillages statistiques modernes que même, souvent, des mathématiciens condamnent ? Voici, en tout état de cause, ce qu'en dit M. Crozier :

Les relations statistiques générales que l'on peut apercevoir au niveau des opinions, sont fragmentaires et indifférenciées ; elles peuvent témoigner des changements accomplis, mais ne peuvent rendre compte ni des processus de changements, ni des lois de l'action, ni même de la direction générale de l'évolution.

La démarche clinique offre de ce point de vue un moyen de toucher terre ¹.

C'est peut-être là le genre d'abus le plus répandu : l'abus de langage(s) mathématico-statistique(s) dont se défient ceux-là mêmes qui en ont les premiers montré la voie ; c'est la leçon que nous donne I. Prigogine (1973) :

... la science peut être décrite comme un jeu à deux partenaires : il s'agit de deviner le comportement d'une réalité distincte de nous, insoumise à nos croyances, à nos ambitions comme à nos espoirs. On ne fait pas dire *tout* (souligné par l'auteur) ce qu'on veut à la nature, et c'est parce que la science n'est pas un monologue, parce que l'« objet » interrogé ne manque pas de moyens pour démentir l'hypothèse la plus plausible ou la plus séduisante, bref, parce que le jeu est risqué, qu'il est source d'émotions rares et intenses (p. 12).

Depuis combien de temps l'émotion a-t-elle déserté ce champ monotone, truffé de banalités et d'évidences statistiquement significatives, qu'est celui des sciences du comportement ? L'abus consiste ici déjà en ce que l'humain est évacué du champ de l'homme : il n'y a plus que le monologue du spécialiste, il n'y a plus de jeu, le partenaire est muselé à l'aide d'outils qui sont précisément là pour cela.

Il n'est alors pas étonnant de trouver cette autre remarque sous la plume de Prigogine, remarque qui nous invite à nous reconsidérer très sérieusement par rapport à ce que nous brandissons comme le comble de l'exactitude et de l'objectivité, la méthode expérimentale :

L'expérimentation interroge la nature, mais à la manière d'un juge, au nom de principes postulés. La réponse de la nature est enregistrée avec la plus grande précision, mais sa pertinence est évaluée en référence à l'idéalisation hypothétique qui guide l'expérience (...) elle repose sur un savoir-faire et non sur des règles générales, et se trouve de ce fait, sans garantie, exposée à la trivialité et à l'aveuglement ; aucune méthode ne peut lever le risque, de persévérer, par exemple, dans une interrogation sans pertinence (p. 49).

C'est peut-être là que les spécialistes des sciences du comportement pensaient abuser le moins, dans leurs emprunts aux sciences de la nature ! Voilà une vérité toute simple : l'expérimentation enregistre avec soin les faits, mais c'est tout ; elle ne prémunit nullement contre les postulats ni contre l'entêtement dans l'erreur et la trivialité. Encore une fois, nous demandons aux techniques de la physique, ce à

¹ *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963, p. 18.

quoi la physique elle-même renonce parce que simplement inaccessible, en l'état actuel des choses.

P. Bourdieu (1969) donne encore plus de sens à la position de Prigogine :

En nommant méthodologie, comme on le fait souvent, ce qui n'est jamais que le décalogue des préceptes technologiques, on escamote la question méthodologique proprement dite.

Par exemple, une technique apparemment aussi irréprochable et inévitable que celle de l'échantillonnage au hasard peut anéantir complètement l'objet de la recherche, toutes les fois que cet objet doit quelque chose à la structure des groupes que l'échantillonnage au hasard a justement pour effet d'annihiler (p. 59).

Ce sont donc tous ces abus qui ont fait du quantitatifisme une sorte de religion avec clergé, dogmes et grands inquisiteurs. Nous nous devons de le reconnaître et de l'éviter au profit, désormais, d'une approche qui, sans en nier les insuffisances (par rapport aux domaines de ce qui doit et ne peut qu'être compté) serait plus conforme à l'objet : contingent, subjectif et particulier. Il nous reste à nous poser, à son propos, quelques questions de validité.

Il existe aujourd'hui des techniques chiffrées très raffinées pour mesurer la validité et la fidélité des instruments aussi bien d'enregistrement que d'analyse. Mais, il faut nécessairement des mesures et des quantités pour cela ; nous restons totalement démunis lorsqu'il s'agit d'outils de recueil de données ou d'analyse qui n'impliquent pas de chiffres. Faut-il alors considérer, à priori, comme beaucoup de chercheurs, qu'est non valide tout ce qui ne peut se prêter à une mesure de sa validité ? Nous craignons fort qu'une très grosse part des thèses et recherches qui se font aujourd'hui ne se fondent non pas sur l'outil le plus adéquat pour rendre compte de l'objet traité mais bien plus sur l'aisance, ou mieux, l'élégance, avec lesquelles on peut en démontrer la validité. Nous ne saurions cacher que nous avons eu nous-même, à un certain moment, à considérer assez sérieusement la question globale de notre méthode sous cet angle...

Sans revenir à des considérations fastidieuses et connues de définitions, de critères et autres coefficients de validité, disons qu'il n'est pas très difficile d'admettre que l'outil qualitatif qui colle au terrain est bien plus valide, mais que, par contre, l'outil formalisé est, lui, bien plus fidèle.

Ce qui nous préoccupe ici, c'est la validité du point de vue de l'analyse, de l'interprétation et, éventuellement, de l'induction. Le pas est décidément plus malaisé à franchir que pour la validité de la collecte des données. G. S. Reichardt (1979) nous aide à clarifier au moins notre point de départ :

Les méthodes qualitatives sont-elles nécessairement valides mais non fidèles, et les méthodes quantitatives nécessairement fidèles mais non valides ? (...) Ni la fidélité ni la validité ne sont des attributs inhérents à l'instrument de mesure (que ce soit une règle ou l'œil humain). La précision de l'instrument dépend de la finalité et des conditions de son utilisation (p. 14).

À ce sujet, notre auteur a raison : à la limite, il s'agit d'un faux problème, car la question de validité ou de fidélité ne peut se concevoir qu'en fonction de l'objet étudié, de l'objectif poursuivi et des conditions réelles de l'enquête. En soi, le débat « qualitatif »/« quantitatif » à propos de la validité n'a plus un très grand intérêt, sauf qu'il est plus facile de « faire la preuve » avec le second.

Cependant, une autre difficulté se pose à nous : il n'existe, à notre connaissance, que très peu de travaux concernant la validité propre de l'outil d'analyse des données, quand celui-ci n'est pas à base de chiffres. La seule façon pour nous de contourner cet obstacle est de suivre quelques spécialistes qui se sont intéressés au problème par la recherche d'une validité du traitement à travers, en quelque sorte, celle de l'enregistrement des données : la mise de sens, élément central d'interprétation, et base de toute théorisation ultérieure, se faisant en très grande partie, durant la phase de terrain.

A. J. Vidich et G. Shapiro (1955) de l'Université Cornell ont eu l'idée, faute de mieux, de comparer les résultats d'une même recherche conduite à la fois sous forme d'observation participante et sous forme d'enquête avec questionnaire. Nous ferons ici la concession d'admettre l'implicite prise en compte de l'enquête par questionnaire comme étalon. Sans entrer dans les détails, la recherche portait sur la notion de prestige et les types de personnes jouissant de prestige au sein d'une communauté. L'échantillon du questionnaire (type sociométrique) portait sur 547 cas, l'observation participante, elle, s'est effectuée sur la base d'un séjour d'une année au sein de la communauté.

La comparaison portait sur la convergence ou non des personnes identifiées comme jouissant de prestige au sein de leur communauté. Non seulement la correspondance ¹ entre les deux types de résultats s'est révélée très élevée mais, en plus, l'observation participante s'est avérée être un estimateur beaucoup plus direct, comportant moins de risques de biaisages que le questionnaire sociométrique qui, lui, a nécessité des corrections.

Nos deux auteurs en concluent qu'il n'y aurait aucune raison de douter de la validité des résultats de l'enquête et du traitement qualitatifs. Ils vont même jusqu'à faire remarquer, qu'en tant qu'estimateur direct, l'observation participante a bien des chances d'avoir une validité interne ² plus élevée, alors que la validité externe, elle, ne peut faire aucun doute puisque la convergence des résultats est quasiment

¹ Cette analyse de la correspondance s'est faite sur la base des choix reçus tels que révélés par le questionnaire et leur croisement avec les personnes identifiées par l'observateur participant comme ayant du prestige (à différents degrés). Exprimée en pourcentages de choix reçus pour chaque type de personnes ayant ou non ou peu ou prou de prestige, selon le classement de l'observateur, cette correspondance a été très directe et très évidente.

² La validité interne d'un instrument, rappelons-le (de façon très sommaire et grossière), concerne sa cohérence propre et sa pertinence quant au facteur étudié, tandis que la validité externe se rapporte aux possibilités de généralisation des résultats obtenus avec le même instrument.

parfaite, bien que l'observateur participant ait basé ses conclusions sur la connaissance de moitié moins de cas. La quasi-moitié restante (et couverte par l'enquête sociométrique) était, en effet, d'après l'enquête formelle elle-même, constituée de cas sans prestige !

H. S. Becker (1958), lui, a traité beaucoup plus directement du problème qui nous intéresse ici : l'inférence et la preuve à partir de l'observation participante. Becker est dans notre champ, parmi les précurseurs en recherche par observation participante ; il a mené dès les années 50 de nombreuses études sur les milieux hospitaliers, sous l'égide de l'Université du Kansas. L'une de ses premières constatations est que le travail d'analyse des données avec une telle méthode se fait pour une très large part au fur et à mesure sur les lieux mêmes de séjour :

La première remarque que nous faisons au sujet de la recherche par observation participante est que le travail d'analyse se fait au fur et à mesure, des parties importantes de cette analyse se faisant pendant la collecte des données (p. 653).

À la suite de ce constat, Becker distingue quatre étapes dans une conduite valide de l'analyse : trois ayant lieu pendant l'observation et la quatrième après. Les trois premières sont :

- *L'identification et la sélection des problèmes, concepts et indices* : C'est la recherche systématique de tous éléments pouvant étayer une plus grande compréhension-connaissance du milieu étudié ; phénomènes répétitifs, partagés, associés, isolés... Ces éléments serviront de bases et de guides, séquentiellement, à la conduite progressive de l'observation.
- *La vérification de la fréquence et de la distribution des phénomènes* : C'est une étape de sélection parmi les problèmes, concepts et indices rassemblés, de ceux qui permettraient au chercheur une meilleure focalisation sur les spécificités du milieu et ses dimensions les plus significantes.
- *La construction du système social sous forme de modèles* : C'est l'incorporation des données individuelles recueillies dans un modèle plus général reflétant les relations et les éléments culturels de l'organisation étudiée. C'est la dernière étape de l'analyse directement associée au travail de terrain. Signalons qu'ici, Becker insiste particulièrement sur la conceptualisation personnelle de l'observateur au moment où les éléments sont recueillis et mis ensembles, *in vivo*.
- *L'analyse finale et la présentation des résultats* : Becker admet qu'on ne peut utiliser que des formes de justifications ou de preuves qui semblent tout à fait triviales à côté des sophistications des méthodes quantitatives. Il préconise cependant de faire ressortir les éléments enregistrés tels quels, sans à priori (ce sont les plus neutres), répertorier et évaluer toute

considération susceptible d'infirmier ou de contredire tout ou parties des conclusions, vérifier les interconnexions entre les sous-systèmes identifiés et leur cohérence au sein du système global reconstruit, présenter une version résumée des données systématiquement accumulées...

À côté de tout cela, l'auteur admet que la meilleure façon de prouver la validité de ses analyses serait de donner (puisque une méthode qualitative ne permet ni tableaux ni matrices) *intégralement*, les données recueillies ayant servi de base aux résultats avancés — en autant que cela est possible ¹ — et de donner *l'histoire naturelle* des conclusions du chercheur, c'est-à-dire, explique-t-il, le cheminement et les associations tels qu'ils se sont présentés et tels qu'ils ont conduit aux conceptualisations de l'observateur, durant les différentes phases.

Tout cela ne l'empêche pas de parvenir à une conclusion que nous ne pouvons que partager sans réserve :

L'observation participante (en fait l'analyse qualitative en général) n'en a pas fini avec ce problème : toute la base empirique des conclusions et le cheminement ayant permis leur élaboration ne sont généralement pas présentés, c'est ainsi que le lecteur peut difficilement les évaluer et ne peut que se fier au chercheur (p. 659).

Il est peut-être assez frustrant de se retrouver ainsi renvoyé au point de départ, mais que nous le voulions ou non, nous devons nous rendre à l'évidence qu'il nous faut, précisément, un nouveau point de départ pour analyser correctement les affaires humaines. Laing (1980) a bien raison :

Toute théorie qui n'est pas fondée sur la nature du fait humain est un mensonge et une trahison de l'homme. Une théorie inhumaine conduit forcément à des conséquences inhumaines... (p. 42).

La nature du fait humain, nous l'avons vu, est d'être d'ordre personnel et expérientiel, contingent et symbolique, historique et intentionnel... Ce n'est pas le lieu ici de le définir, mais nous devons au moins essayer de le circonscrire. Et, à propos du fait humain particulier qui nous intéresse, en l'occurrence l'organisation, voici, après R. Laing, ce que nous invite à méditer H. Mintzberg ².

Les données anecdotiques servent à étayer les données recueillies à l'aide d'instruments systématiques. On ressent de plus en plus le besoin d'être sur place et d'y demeurer assez longtemps pour *comprendre* ce qui se passe... Car si les données recueillies systématiquement sont les piliers de nos théories, ce sont les données anecdotiques qui en permettent la construction.

Une théorie a besoin d'être richement étoffée et c'est l'anecdote qui lui confère cette richesse... Nous découvrons toutes sortes de relations dans nos « hard data » mais si nous pouvons les expliquer c'est grâce aux « soft data ». Or le but de la recherche est bien d'expliquer...

¹ Sinon il conseille d'en établir des versions disponibles à toute requête.

² « *An Emerging Strategy...* » op. cit., p. 588.

Pénétrer valablement ce mode du fait humain est chose décidément beaucoup plus simple à dire qu'à faire. Quelles sont les conditions scientifiques d'un tel compte rendu des relations ou des organisations humaines ? G. Devereux (1980) nous aide à placer ici le jalon — que nous voulons final — de cette quête de la validité qualitative :

Une science du comportement qui soit scientifique doit commencer par *l'examen de la matrice complexe des significations* dans lesquelles prennent racine toutes les données utiles, et par la spécification des moyens susceptibles de donner au chercheur l'accès à un aussi grand nombre que possible de ces significations, ou de lui permettre de les tirer au clair.

La seconde étape consiste en l'étude de *l'engagement personnel* du savant dans son matériau et des déformations de la réalité qui résultent de ses réactions de « contre-transfert », puisque le plus grand obstacle à la création d'une science du comportement qui soit scientifique est le fait, mal exploité, que le chercheur est émotionnellement impliqué dans son matériau, auquel il s'identifie ; ce qui, en dernière analyse, rend l'angoisse inévitable.

La troisième étape consiste en l'analyse de la nature et du *lien de partition entre le sujet et l'observateur*.

La quatrième est *d'accepter et d'exploiter la subjectivité* de l'observateur, d'accepter le fait que sa présence influence le cours de l'événement aussi radicalement que l'« observation » influence (« perturbe ») le comportement d'un électron (p. 49).

II — LA PROCÉDURE D'INTERPRÉTATION

[Retour à la table des matières](#)

Il ne nous sera pas difficile d'admettre à présent, et encore une fois avec J.-P. Sartre (1976), que le chercheur doit, dans une recherche sur les humains, « s'imposer de les voir comme ils sont », c'est-à-dire sans rien négliger de ce qui fait leurs pratiques et leurs situations, Sartre dira « de leurs structures ». Car en effet, il lui faudra rendre compte de tout, il lui faudra respecter dans un empirisme absolu la totalité et l'étrangeté des faits qu'il observe. Il devra les laisser se développer, livrer d'eux-mêmes leur sens immédiat, dans l'intention *d'apprendre et non de retrouver*.

Par procédure ou grille d'analyse, nous entendons un ensemble de cadres référentiels et de connaissances théoriques préalables qui permettra d'effectuer des mises de sens, des synthèses et des généralisations que l'on peut s'estimer le droit, et les capacités, de faire.

Il est évidemment bien entendu que cette grille est déjà très largement prédéterminée par la méthode de recueil de données ; elle s'apparentera donc beaucoup aux techniques ethnologiques mais sans en respecter strictement toute la rigueur.

Précisons ici, pour être cohérent avec l'ensemble de notre démarche, que notre but n'est pas d'être rigoureux, en quelque sorte pour l'être, comme on a trop tendance à le faire. Nous faisons tout pour ne pas nous écarter d'une certaine rigueur mais, plus que jamais, nous en faisons un moyen et non une fin. Notre objectif primordial reste la découverte, la mise à jour d'éléments propres au terrain pour nous aider à comprendre et peut-être expliquer une certaine réalité humaine. C'est là la caractéristique première de notre grille d'analyse. La seconde caractéristique, nous préciserons cela plus loin, réside dans le fait qu'il s'agira, peu ou prou, d'une grille sémiologique, mais qui emprunte à la sémiologie essentiellement l'esprit, c'est-à-dire la recherche des significations derrière les signes patents, de quelque ordre qu'ils soient. C'est la sémiologie, pour reprendre les formules de J. Kristeva¹ qui envisage les pratiques sociales, au sens le plus large, comme des systèmes signifiants et qui cherche les règles concrètes de la construction des effets de sens. À cela près, que ce sont nettement moins les règles ou les logiques cachées des pratiques signifiantes sociales que les significations elles-mêmes qui nous intéressent.

La troisième caractéristique de notre grille est qu'elle tente de rester en conformité avec une science des personnes telle que nous l'avons esquissée. Cela nous amène à effectuer un retour à l'école antipsychiatrique et à la phénoménologie. Pour Esterson :

Dans une telle observation (participante), il (le chercheur) a besoin d'un mode de raisonnement approprié. Du fait que le champ de ses études est composé de lui-même et d'autrui.

Ceci nécessite un raisonnement qui est de mode dialectique. Un tel mode n'existe pas dans la méthode de science naturelle².

Nous l'avons déjà vu, la méthode classique, dérivée de celle des sciences naturelles n'envisage d'objet qu'extérieur et en état de non relation avec l'observateur. Cela ne peut être acceptable dans le cas des personnes et des pratiques sociales. Comment alors fonder au niveau de l'analyse cette méthode qu'appelle de ses vœux Esterson ?

Avec J.-P. Sartre (1976), nous pouvons reconstituer le cheminement, dialectique, de la signification de l'action humaine :

La conduite la plus rudimentaire doit se déterminer à la fois par rapport aux facteurs réels et présents qui la conditionnent et par rapport à un certain objet à venir qu'elle tente de faire naître. C'est ce que nous nommons le projet (p. 128).

Voilà un premier pas de mise de sens dans la spécificité de l'acte humain : être en mesure, à la fois, de tenir compte des facteurs réels qui le conditionnent *et* du

¹ *Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Gallimard (Points), 1978.

² *Dialectique de la folie*, op. cit., p. 216.

projet personnel dans lequel il s'inscrit, ce qui pose immédiatement le problème de la relation entre le subjectif et l'objectif. Voici comment Sartre engage ce débat :

Le projet représente *en lui-même* (souligné par l'auteur) l'unité mouvante de la subjectivité et de l'objectivité, ces déterminations cardinales de l'activité. Le subjectif apparaît alors comme un moment nécessaire du processus objectif. Pour devenir des *conditions réelles de la praxis*, les conditions matérielles qui *gouvernent les relations humaines* doivent être vécues dans la *particularité des situations particulières* (p. 136).

À travers une observation participante correctement menée, il est possible au chercheur de pénétrer (encore faut-il avoir en tout temps présente à l'esprit cette question de la liaison et de la mouvance objectif-subjectif) et de reconstituer les particularités des situations particulières. Cela peut se faire en synthèses successives, conservant les déterminations antérieures mais incluant, à chaque fois, les conditions réelles, c'est-à-dire y compris lui-même, son expérience et les interexpériences ¹. La question de la signification n'est plus alors de l'ordre de la reconstitution simple sur la base d'une sorte de continuum conditions-intentions-actes, c'est plus compliqué que cela, et Sartre nous explique pourquoi :

Les significations superposées sont isolées et dénombrées par l'analyse. Le mouvement qui les a rejointes *dans la vie* (souligné par l'auteur) est, au contraire, synthétique (...) L'erreur est ici de réduire la signification vécue à l'énoncé simple et linéaire qu'en donne le langage (pp. 152-153).

Esterson, emboîtant le pas à J.-P. Sartre, nous donne les conditions générales de réalisation de ce mode de connaissance, à la fois explicatif et compréhensif :

Une telle étude nécessite la participation personnelle de l'observateur au système, une forme de raisonnement sur les réciprocity des personnes et des groupes, (...)

Donc simultanément dirigée vers l'observateur et vers le système observé (...)

L'homme de science se comprend au travers d'une compréhension du système, et comprend le système au travers d'une compréhension de soi ².

R. Laing nous invitait plus haut à suivre une certaine politique de l'expérience pour construire une connaissance plus authentiquement humaine du fait humain : c'est proprement comprendre les autres, le système et soi, à travers un mouvement de va-et-vient qui emboîte chaque compréhension de l'un des trois niveaux dans celle de l'autre. C'est, selon la terminologie sartrienne, la méthode de totalisation qui procède par régression-progression, en vue de rendre l'intelligibilité du processus à travers celle des différentes praxis — y compris la praxis de l'observateur. En pratique, voici ce que cela donne, d'après Esterson :

¹ Nous prenons ici ces termes dans le sens que leur donne R. Laing dans *La politique de l'expérience*, op. cit.

² *Dialectique de la folie*, op. cit., pp. 220-221.

Ces trois temps réalisent un mouvement du mode régressif-progressif. La régression-progression constitue la méthode de totalisation. Dans le *premier temps*, l'observateur enregistre phénoménologiquement la situation et ses contradictions, celles du reste du système et celles dans lesquelles son expérience de soi est prise par sa participation. Dans un *second temps* d'analyse régressive, il fait une analyse historique des deux ensembles de données, l'un aux termes de l'histoire du système, l'autre aux termes de l'histoire de sa relation avec le système. Dans le *troisième temps*, mouvement de synthèse progressive, les découvertes historiques sont, au moyen d'une *hypothèse*, reliées par synthèse aux faits d'observation phénoménologique en une totalisation plus vaste dans laquelle l'observateur saisit la signification du système et de sa participation ¹.

Il s'agit d'un mode d'explication intégratif, prenant en compte l'ensemble des éléments en présence et leurs relations et leur histoire : la constante vigilance quant à la conscience de sa place, de son rôle et du cheminement des processus peut aider considérablement ici.

Cependant, la progression et la synthèse — ou plutôt les synthèses successives dans l'effort de totalisation — nécessitent le passage par l'hypothèse. Il convient dès lors de clarifier l'origine et la nature de cette hypothèse. À ce propos, nous rejoignons — en grande partie parce que nous l'avons très directement expérimenté dans nos travaux de terrain et de mises de sens — totalement Esterson lorsqu'il précise :

L'émergence de l'hypothèse paraît elle-même être fonction d'une réciprocité. Car elle se présente souvent à la conscience, quand elle se présente, comme une intuition ou une lueur de connaissance qui ne peut être provoquée à volonté mais qui doit être attendue et qui, malgré cela, ne peut se produire sans que l'on pense intensément à la situation ².

Il nous suffit, comme le rappelle fort justement, C. Bosseur ³ de songer que cette démarche (depuis la double dialectique jusqu'au mécanisme de l'hypothèse) a été, proprement, à l'origine de la psychanalyse : lorsque Freud « cherche à la fois chez ses patients et en lui-même les réponses aux énigmes qu'il se pose », lorsque s'organise entre lui et Fliess, objet de son transfert, une authentique relation dialectique, et lorsqu'enfin, « pour comprendre ses hystériques, Freud doit faire appel à sa propre névrose »...

Par ailleurs, il est certain que notre grille devra faire appel aux modes analytiques propres à l'anthropologie sociale. Tout d'abord, nous emprunterons à G. Bateson la nécessité du passage par ce qui constitue l'éthos — ou tonalité affective — d'un groupe pour en comprendre le comportement et les praxis-processus :

¹ *Ibid.*, p. 225.

² *Ibid.*, p. 226.

³ *Clefs pour l'antipsychiatrie*, op. cit., pp. 51-52.

Il est évident, nous dit Bateson, qu'aucune étude fonctionnelle ne sera complète si elle ne relie la structure et le fonctionnement de la culture à sa tonalité affective générale, ou éthos ¹.

Bien évidemment, il ne s'agit en général pour nous ni de culture ni d'étude fonctionnelle mais bien, tout de même, d'une réalité sociale où une certaine tonalité émotionnelle commune confère aux groupes un fond affectif général qu'il convient d'intégrer pour mieux situer les différents comportements.

Bateson précise d'ailleurs que cet éthos est à l'œuvre quotidiennement, dans toutes formes de situations de groupes :

Lorsqu'un groupe de jeunes intellectuels, par exemple, parlent ou plaisantent ensemble avec un peu de cynisme, il s'établit entre eux une ambiance et un type de comportement particuliers qui indiquent un éthos (...) un groupe de personnes peut instaurer en son sein un éthos qui, aussitôt instauré, devient un facteur très réel pour la détermination des conduites... ².

Le pendant intellectuel ou cognitif de cet éthos (ensemble culturellement normalisé qui organise les instincts et les émotions des individus) est ce que Bateson appelle « eidos » et qu'il définit comme étant :

Le tableau général des processus cognitifs impliqués (dans les comportements) ou la normalisation des aspects intellectuels de la personnalité des individus et son expression dans le comportement ³.

L'« eidos » joue donc un rôle cognitif et consciemment organisateur des conduites normalisées dans un groupe donné. Nous entrevoyons tout de suite toute l'importance qu'il va revêtir dans la compréhension des comportements : cet eidos nous apparaît comme le substrat culturel de l'idéologie ⁴, laquelle idéologie est toujours présente, comme on va le voir, en tant que facteur de contamination.

En effet, notre second emprunt à l'anthropologie sociale touche à ce délicat problème déjà posé par E. Leach ⁵ et par J. Pouillon (dans sa postface à l'ouvrage de Leach) : le chercheur, en l'occurrence l'anthropologue, se sert du modèle fourni par les observés pour construire son propre modèle (par exemple structural) de la société étudiée. L'indigène donne un modèle « home-made » à l'observateur. Ce modèle est une mise d'ordre locale certes mais intéressée, car comme le dit Leach : « chaque individu au sein de la société s'efforce, dans son propre intérêt, d'exploiter la situation telle qu'il la perçoit ».

¹ *La cérémonie du Naven*, Paris, Minuit, 1971, p. 10.

² *Ibid.*, pp. 129-130.

³ *Ibid.*, pp. 41 et 229.

⁴ Bateson le relie plus à la structure mais, chez lui, la structure est prise comme produit des processus intellectuels et comme composée d'idées et de présupposés (p. 230 et suivantes) donc, finalement très proche de l'idéologie.

⁵ *Les systèmes politiques des Hautes Terres de Birmanie*, Paris, Maspero, 1972.

Cette exploitation de la situation telle que perçue va faire que le modèle présenté au chercheur sera un modèle altéré, car la mise d'ordre qu'il reflète est, en quelque sorte, une mise d'ordre qui arrange celui qui en est l'auteur. Pour J. Pouillon¹, si le modèle indigène est indispensable pour le chercheur, comme intermédiaire entre le modèle abstrait construit par lui et celui de la réalité, il faut bien réaliser qu'il n'est pas moins idéal que le modèle anthropologique et que ce serait une erreur grave de le prendre pour l'expression de ce qui se passe réellement. Car, fondé comme partout sur une idéologie, il justifie des conduites, mais il n'en fournit pas la vraie raison et sert même peut-être à la cacher...

Donc, se servir des explications et modélisations indigènes, mais aussi se réserver du recul à leur égard et les soumettre systématiquement aux épreuves de la reformulation-confirmation et du recoupement, avant d'échafauder sa propre modélisation-compréhension. Le danger est ici bien identifié : c'est la contamination idéologique. Il convient, dès lors, de reconstituer les différents éléments de cette idéologie et de les intégrer dans un ensemble représentationnel synthétique qui fonde non pas forcément des comportements concrets observés — et expliqués — mais un faisceau d'attitudes et de relations d'un certain type. Autrement dit, reconstituer l'idéologique et le traiter comme facteur² explicatif de l'être, donc de l'agir, de ceux que nous étudions.

Tout comme S. Bouchard avec ses camionneurs, nous pourrions alors, à la fois, éviter l'écueil de la modélisation structurale et/ou culturelle et reconstituer, d'après le faire, le parler et le symbolique partagés, le monde relatif et particulier du ou des groupes observés. C'est ce processus que nous comptons clarifier à travers ce que nous appelons procédure d'analyse.

Tout d'abord, nous devons nous attarder quelque peu au fait que notre procédure sera, globalement, très apparentée à une procédure sémiologique puisque nous partons de certains signes qui sont des faits ou des pratiques humains et sociaux (de discours, de relations, de symbolisations, de conduites), pour essayer de construire des synthèses signifiantes.

Une des toutes premières nécessités de recourir à une telle démarche, relève de ce que, comme le rappelle J.-P. Sartre (1976) :

L'homme construit des signes parce qu'il est signifiant dans sa réalité même et il est signifiant parce qu'il est dépassement dialectique de tout ce qui est simplement donné (p. 214).

On comprendra d'autant mieux les rapprochements que nous effectuerons ici avec la sémiologie, que l'on sait la place qu'occupent la dialectique, l'effort épistémologique et la démarche matérialiste dans la pratique et dans la théorie du

¹ *Ibid.*, pp. 363...

² Il n'est évidemment pas question de faire de l'idéologique le seul facteur explicatif mais de lui donner, au fond, la place déterministe qu'il occupe dans tout système social.

sémiologue comme en témoignent, entre autres, A. J. Greimas et J. Kristeva ¹. Nous sommes toujours en terrain connu par rapport à la démarche phénoménologique et dialectique.

Les ancêtres mêmes de notre méthode d'observation, les anthropologues, étaient (et sont toujours) des sémiologues. J. Kristeva ² nous invite à ne pas oublier que le système sémiotique des tribus dites primitives était partie intégrante du champ d'étude de l'anthropologie, dès le départ.

Peu nous importe ici de savoir si cette démarche peut apparaître quelque peu inversée du point de vue d'une sémiologie moderne plus pure. Nous retenons le fait : l'analyse signifiante des pratiques humaines est d'emblée une sémiologie. Puisque l'homme est un producteur de signes, quoi de plus naturel que de lui appliquer cette théorie générale des signe ³.

Une mise en garde s'impose ici : nous ne prétendons absolument pas à une application totale ou systématique de la sémiologie. Nous ne retiendrons que les deux premiers parmi les nombreux buts que lui assigne J. Kristeva dans son introduction à *Essais de sémiotique*, soit : indiquer les combinaisons spécifiques qui sous-tendent ou produisent les pratiques signifiantes et saisir les pratiques signifiantes. Il ne sera question selon nous, ni de typologie, ni de taxinomie ni de règles de signifiante, ni de notation formulaire... Cependant, nous retenons comme centrale cette autre fonction que le même auteur attribue à la démarche :

... c'est un mode de pensée, une méthode qui pénètre aujourd'hui toutes les sciences sociales, tous les discours scientifiques ou théoriques concernant les modes de signifier (l'anthropologie, la psychanalyse, l'épistémologie, l'histoire...), et occupe la ligne même où se joue la lutte entre science et idéologie ⁴.

Partant donc du principe sartrien que tout, à tout instant, est signifiant, nous devons appliquer une procédure générale d'ordre sémiologique. À l'instar de R. Laing et A. Esterson avec leurs familles de schizophrènes et de S. Bouchard avec ses camionneurs, nous devons tenter une synthèse des principales composantes de l'idéologie et des systèmes représentationnels (pris comme bases de signifiante et de compréhension des pratiques) des humains observés dans leurs situations de travail. Tout comme S. Bouchard, nous pouvons prendre l'idéologie comme un système de croyances et d'idées plus ou moins organisées et conscientes qui régissent — dans une acception toute althusserienne — les rapports immédiats des hommes à leurs conditions d'existence : ici au travail, en usine...

¹ *Essais de sémiotique*, Paris, Mouton, 1971.

² *Recherches pour une sémanalyse*, op. cit.

³ Qu'on appelle sémiologie en Europe et sémiotique en pays anglo-saxons.

⁴ *Recherches pour une sémanalyse*, op. cit., p. 5.

Toujours avec l'appui de S. Bouchard ¹ et de l'ethnologie moderne ², nous pouvons tenter une façon de clore le débat idéologie-culture en établissant que toute définition générale de la culture nous amène, d'abord, à *la considérer dans le contexte de l'expérience individuelle subjective du monde*, et ensuite, à reconnaître que, en dernière analyse, *l'homme n'est pas autre chose que ce qu'il croit être*, que ce qu'il fait en fonction de sa conception de lui-même... ³.

Notre procédure ne vise, par conséquent, aucune conformité doctrinale. Nous tentons l'explicitation d'une approche et d'un cadre théorique qui rendent possible — et légitime — le retour de la parole au terrain. Après cela, nous devons lui céder la place, c'est tout.

¹ Op. cit., (1980), pp. 9, 16, 65...

² Entre autres, avec C. Geertz dans son article « The impact of the Concept of Culture on the Concept of Man » in Cohen (éd.), *Man in Adaptation : The Cultural Present*, Chicago, Aldine Pub. Co, 1968, pp. 16-29.

³ Ces affirmations ne procèdent ni de l'idéalisme ni de l'antimatérialisme. Elles sont parfaitement conciliables avec l'ensemble du cadre dialectique-matérialiste que nous avons privilégié comme arrière-fond philosophique, dans la mesure où elles expriment en fait la relation dialectique entre l'homme, la conscience et les circonstances. Ce que nous croyons être n'est que le résultat de cette dialectique.

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

- ALBOU, P. *Les questionnaires psychologiques*, Paris, PUF (SUP), 1968.
- ALTHUSSER, L. *Pour Marx*, Paris, Maspero, 1972.
- ANZIEU, D. *Les méthodes projectives*, Paris, PUF (SUP), 1970.
- ARON, J. P. *Essais d'épistémologie biologique*, Paris, Christian Bourgeois, 1969.
- BAILLARGEON, G. *Méthodes statistiques avec application...* Trois-Rivières, éd. S.M.G., 1984.
- BARBUT, M. *Mathématiques des sciences humaines*, Paris, PUF (SUP), 1967.
- BENEZE, G. *La méthode expérimentale*, Paris, PUF, 1960.
- BENNETT, J. W. « A Survey of Technics and Methodology in Field Work », *American Sociological Review*, N° XIII, 1948, p. 672...
- BOGDAN, R. et TAYLOR, S. J. *Introduction to Qualitative Research Methods*, New York, John Wiley, 1975.
- BOSSEUR, C. *Clefs pour l'antipsychiatrie*, Paris, Seghers, 1976.
- BOUCHARD, S. *Nous autres les gars du truck. Essai sur la culture et l'idéologie des camionneurs...* thèse de doctorat, Université McGill, 1980.
- BOUDON, R. *Les méthodes en sociologie*, Paris, PUF (Que sais-je), 1973.
- BOURDIEU, P. *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton-Bordas, 1969.
- BOYD, H. W. et al., *Marketing Research, Text and Cases*, 5^e éd., Homewood, Richard D. Irwin, 1981.
- BRUYN, S. T. *The Human Perspective in Sociology, the Methodology of Participant Observation*, New Jersey, Prentice Hall, 1966.
- CHURCHMAN, C. W. *The Systems Approach*, New York, Delta Book, 1968.
- CHURCHMAN, C. W., *The Design of Inquiring Systems*, New York, Basic Books, 1971.
- CIBOIS, P. *L'analyse des données en sociologie*, Paris, PUF, 1984.
- CICOUREL, A. V. *Method and Measurement in Sociology*, Illinois, Glencoe, 1964.
- CLARK, P. *Action Research and Organization Change*, London, Harper and Row, 1972.

- COOPER, D. *Psychiatrie et antipsychiatrie*, Paris, Seuil, 1970.
- DEBATY, P. *La mesure des attitudes*, Paris, PUF (SUP), 1967.
- DE BRUYNE, J. H. et DE SCHOUTHEETE, M. *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Paris, PUF, 1974.
- DELATTRE, P. et THELLIER, M. *Élaboration et justification des modèles*, T. I et II, Paris, Maloine, 1979.
- DEVEREUX G. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Flammarion, 1980.
- EINSTEIN, A. et INFELD, L. *L'évolution des idées en physique*, Paris, Flammarion, 1982.
- FAVERGE, J. M. *Méthodes statistiques en psychologie appliquée*, Paris, PUF, 1966, 3 tomes.
- FEYERABEND, P. *Contre la méthode*, Paris, Seuil, 1979.
- FRIEDRICHS, J. et LÜDTKE, H. *Participant Observer, Theory and Practice*, Farnborough, Lexington Books, 1975.
- GAUCHET, F. et al. *Le calcul automatique en psychologie*, Paris, PUF, 1965.
- GLASER, B. G. et STRAUSS, A. L. *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago, Aldine Pub, 1970.
- GODELIER, M. *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, Maspero, 1966.
- GOLDMAN, L. *Sciences humaines et philosophie*, Paris, Gonthier, 1971.
- GRAVEL, R. J. *Guide méthodologique de la recherche*, Québec, PUQ, 1983.
- GREIMAS, A. J. *Sémiotique et sciences sociales*, Paris, Seuil, 1976.
- GUSDORF, G. *Les sciences de l'homme sont des sciences humaines*, Paris, Belles Lettres, 1967.
- HAMBURGER, J. *La raison et la passion*, Paris, Seuil, 1984.
- HILDEBRAND, D. K. et al. *Analysis of Ordinal Data*, London, Sage, 1977.
- HILGER, M. I. *An Ethnographic Field Method* in SPENCER, R. F. *Method and Perspective in Anthropology*, Minnesota U. Press, 1954.
- HÜBNER, K. *Critique of Scientific Reason*, Chicago, University of Chicago Press, 1983.
- JACOB, P. *L'empirisme logique*, Paris, Minuit, 1982.
- JACQUARD, A. *Au péril de la science ?* Paris, Seuil, 1982.
- JACOBS, G. *The Participant Observer*, New York, G. Braziller, 1970.
- KAPLAN, A. *The Conduct of Inquiry*, New York, Harper and Row, 1964.
- KARDINER, A. et PREBLE, F. *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Gallimard (Idées) 1966.
- KERLINGER, F. N. *Foundations of Behavioral Research*, 2^e éd., New York, Rinehart and Winston, 1973.
- KLUCKHOHN, C. *Initiation à l'anthropologie*, Bruxelles, Dessart, 1966.
- KRISTEVA, J. *Essais de sémiotique*, Paris, Mouton, 1971.
- KUHN, T. S. *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972.
- LAING, R. *La politique de l'expérience*, Paris, Stock, 1980.
- LAPLANCHE, J. et PONTALIS, B. *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1971.
- LEACH, E. *Critique de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1968.
- LECLERC, G. *L'observation de l'homme*, Paris, Seuil, 1979.

- MC CALL, G. J. et SIMMONS, J. L. *Issues in Participant Observation*, Menlo Park, Addison Wesley, 1969.
- MAHONEY, M.). *Scientist as Subject*, Cambridge, Balinger Pub., 1976.
- MALHERBE, J. F. *Épistémologies anglo-saxonnes*, Paris, PUF, 1981.
- MALINOWSKI, B. *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1963.
- MANNONI, M. *La théorie comme fiction*, Paris, Seuil, 1979.
- MITROFF, I. I. *Methodological Approaches to Social Science*, San Francisco, Jossey Bass, 1978.
- MONIÈRE, D. *Critique épistémologique de l'analyse systémique*, Éd. de l'Université d'Ottawa, 1976.
- MONTHOUX, P. G. de. *Action and Existence*, New York, John Wiley, 1983.
- MORGAN, G. *Beyond Method*, London, Sage, 1983.
- MORIN, E. *Le paradigme perdu ; la nature humaine*, Paris, Seuil (Points), 1973.
- MORIN, E. *La méthode : I. La nature de la nature*, Paris, Seuil (Points), 1981.
- MORIN, E. *La méthode : II. La vie de la vie*, Paris, Seuil, 1980.
- MUCHIELLI, R. *Lexique des sciences sociales*, Paris, Entreprise Moderne d'Édition, 1969.
- MUCHIELLI, R. *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, Paris, Ed. Sociales, 1970.
- NADEL, S. L. *The foundations of social anthropology*, London, Cohen and West, 1951.
- NAHOUM, C. *L'entretien psychologique*, Paris, PUF (SUP), 1971.
- PARAIN-VIAL, *La nature du fait dans les sciences humaines*, Paris, PU F, 1966.
- PARAIN-VIAL, *Les difficultés de la quantification et de la mesure*, collectif, Paris, Maloine, 1981.
- PIAGET, J. *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, 1976.
- PIAGET, et al. *L'explication dans les sciences*, Paris, Flammarion, 1973.
- PIAGET, J. *L'épistémologie génétique*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 1979.
- PIAGET, J. *Introduction à l'épistémologie génétique*, Paris, PUF, 1973. T. I. *La pensée mathématique*.
- PIAGET, J. *Introduction à l'épistémologie génétique*, Paris, PUF, 1973. T. II, *La pensée physique*.
- PIAGET, J. *Épistémologie des sciences de l'homme*, Paris, Gallimard (idées), 1972.
- PINTO, G. et GRAWITZ, M. *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1969.
- POPPER, K. R. *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1978.
- PRIGOGINE, I et STENGERS, I. *La nouvelle alliance*, Paris, Gallimard, 1973.
- PRITCHARD, E. E. *Anthropologie sociale*, Paris, Payot, 1969.
- REUCHLIN, M. *Les méthodes quantitatives en psychologie*, Paris, PUF, 1962.
- REUCHLIN, M. *Méthodes d'analyse factorielle*, Paris, PUF, 1964.
- REYNOLDS, H. T. *Analysis of Nominal Data*, London, Sage, 1977.
- ROBIN, L. *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, Paris, Albin Michel, 1973.
- ROSNEY, Joël, de. *Le macroscope*, Paris, Seuil (Points), 1975.
- SAPIR, E. *Anthropologie*, Paris, Minuit, 1967.
- SARTRE, J.-P. *Questions de méthode*, Paris, Gallimard (Idées), 1976.

- SAVARY, C. et PANACCIO, C. (sous la direction de). *L'idéologie et les stratégies de la raison*, Québec, Hurtibise, 1984.
- SELLTIZ, C. et al. *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, Québec, HRW, 1977.
- SPRADLEY, J. P. *Participant Observation*, New York, Rinehart and Winston, 1980.
- TREMBLAY, M. A. *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*, Montréal, McGraw Hill, 1968.
- WHYTE, W. F., *Street corner Society*, University of Chicago Press, 1955.